INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

MÉMOIRES

DEUXIÈME SÉRIE, FASC. 71

KONINKLIJK BELGISCH INSTITUUT VOOR NATUURWETENSCHAPPEN

VERHANDELINGEN

TWEEDE REEKS, DEEL 71

CONTRIBUTION NOUVELLE

A LA

CONNAISSANCE DES MYDAIDAE

DE LA RÉGION ÉTHIOPIENNE

PAR

MICHEL BEQUAERT

P

BRUXELLES

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

RUE VAUTIER, 31

1963

Distribué le 1er juin 1963.

BRUSSEL

KONINKLIJK BELGISCH INSTITUUT VOOR NATUURWETENSCHAPPEN

VAUTIERSTRAAT, 31

1963

Uitgedeeld de 1ste juni 1963.

CONTRIBUTION NOUVELLE

A LA

CONNAISSANCE DES MYDAIDAE

DE LA RÉGION ÉTHIOPIENNE

NOTE INTRODUCTIVE SUR LA CLASSIFICATION DES *MYDAIDAE*.

En 1961 nous avons proposé (M. Bequaert, 1961*a*, p. 16) un groupement des *Mydaidae* en trois sous-familles. Les dénominations utilisées n'étant pas conformes aux règles de la nomenclature zoologique établies par le Congrès de Zoologie et publiées en 1961, nous proposons les noms suivants :

1. Sous-famille *Mydainae*; genre-type : *Mydas* F., 1794 (=*Orthomydainae Oligoneurinae*).

Caractères : chez le ♂, édéage muni d'un conduit phallique unique médian; nervation comprenant une seule nervure, la M_{1+2}, entre la branche postérieure (R_5) de la fourche cubitale et le bord apico-postérieur de l'aile.

Les représentants de cette sous-famille se trouvent dans toutes les régions biogéographiques sauf dans la partie africaine de la région éthiopienne, où leur présence n'est connue que de sa zone nord-orientale (Abyssinie) d'où le genre *Perissocerus* Gerstaecker a été décrit, et de la sous-région d'Afrique australe, où existe le genre *Ectyphus* Gerstaecker qui est inféodé à cette sous-famille (1).

2. Sous-famille *Diochlistinae*; genre-type : *Diochlistus* Gerstaecker, 1868 (=*Orthomydainae Polyneurinae*).

Caractères : chez le ♂, édéage à conduit phallique unique médian; nervation comprenant deux nervures (M_1 et M_2) entre la branche postérieure (R_5) de la fourche cubitale et le bord apico-postérieur de l'aile.

Cette sous-famille comprend deux genres actuels : *Diochlistus* Gerstaecker (Australie) et *Mitrodetus* Gerstaecker (Chili).

3. Sous-famille *Syllegomydainae*; genre-type : *Syllegomydas* Becker, 1906 (=*Heteromydainae*).

---

(1) Nous sommes redevable de la connaissance de ce fait inattendu, aux renseignements fournis par M. H. Oldroyd au sujet de la structure édéagique de ce genre, et à ceux obtenus par l'examen d'un ♂ de *Ectyphus* sp. qui nous a été communiqué aimablement par M. A. J. Hesse (Cape Town).

Caractères : chez le ♂, édéage à deux conduits phalliques juxtaposés; nervation comme chez les *Mydainae* quant aux nervures médianes, c'est-à-dire une nervure (M_{1+2}) entre la branche postérieure de la fourche cubitale et le bord apico-postérieur de l'aile.

Cette sous-famille semble endémique en Afrique éthiopienne; ses représentants occupent également, mêlés à des *Mydainae*, les parties africaines de la région paléarctique (Afrique du Nord) par les nombreuses espèces du genre *Syllegomydas*. Celui-ci est également représenté en Asie Mineure (Palestine) et au Moyen-Orient (Afghanistan, Djidia, selon E. Séguy, 1928, p. 150). Il est probable que des *Syllegomydainae* existent également en région orientale y coexistant avec des *Mydainae*. Il est probable que les *Syllegomydainae* ont occupé jadis tout le continent africain; la persistance au Tibesti d'une espèce (*Syllegomydas Dallonii* Séguy) et d'une autre (*Syllegomydas proximus* Séguy) en bordure méridionale du Sahara (Zinder et Niamey) vient corroborer cette thèse. La vaste aire de distribution ancienne de ce genre a été scindée à la suite de l'installation des conditions climatériques sahariennes par suppression des conditions écologiques indispensables au maintien de ces diptères.

Genres relevant de cette sous-famille :

Syllegomydas Becker, 1906.
Afroleptomydas M. Bequaert, 1961.
Heteroleptomydas M. Bequaert, 1963.
Haplomydas Bezzi, 1924.
Mydaselpis Bezzi, 1924.
Nomoneura Bezzi, 1924.
Cephalocera Latreille, 1829.
Afromydas M. Bequaert, 1963.

Ignorant la structure édéagique chez *Halterorchis* Bezzi, 1924, *Eremohaplomydas* M. Bequaert, 1959 et *Eremomydas* Semenov, 1896 (dont une espèce existe en Arabie éthiopienne) nous ne pouvons décider dans quelle sous-famille ces genres se rangent.

Notre présente étude basée sur des matériaux en majeure partie déposés au British Museum, où se trouvent les types de nos espèces inédites, ne forme qu'une contribution forcément limitée à ce qui a été publié jusqu'ici sur la faune des *Mydaidae* de la région envisagée. Les études en cours entreprises par M. A. J. Hesse (Cape Town), qui a bien voulu nous en informer, seront de nature par leur ampleur insoupçonnée à élargir d'une façon exceptionnelle la connaissance de cette famille de Diptères particulièrement bien représentée en Afrique méridionale.

HAPLOMYDAS Bezzi, 1924.

Établi sur une ♀ unique capturée à Bulawayo (Rhodésie du Sud) ce genre de *Mydaidae* présente d'après son auteur (Bezzi, 1924, pp. 199-200) les caractéristiques principales de la nervation alaire du genre *Leptomydas* Gerstaecker, 1868 et les caractères propres suivants : pas d'appendice récurrent à la base de la fourche cubitale; le proboscis très court, moins long que la cavité buccale et non dirigé en avant; le fémur postérieur fortement renflé, armé en dessous de quatre rangées de fortes épines; le tibia postérieur avec un éperon apical saillant; une R-M très réduite se présentant comme un renflement nodulaire (Bezzi suggère que ce dernier caractère pourrait n'avoir qu'une valeur individuelle).

Nous avons pu examiner 8 ♀♀ de la Rhodésie du Sud, dont un exemplaire de Bulawayo, que nous rapportons à ce genre et à l'espèce décrite par Bezzi malgré des différences indivi-

duelles marquées, portant surtout sur la coloration tégumentaire et le dispositif de certaines nervures. Nous pensons que les représentants de cette espèce sont assez répandus dans leur contrée d'origine et fort sujets eu égard au nombre d'exemplaires étudiés, surtout dans le sexe ♀, à des variations individuelles fréquentes en rapport avec leur lieu de capture (races locales). Grâce à l'examen d'un matériel relativement nombreux (8 ♂♂, 8 ♀♀) nous sommes à même de préciser et d'évaluer les caractères génériques et spécifiques chez la ♀ et de décrire le ♂ inédit en signalant les caractères génériques particuliers à ce sexe.

En 1929, E. Séguy érigea le genre *Heleomydas* pour une espèce de l'Afrique orientale portugaise d'après un ♂ unique. *Heleomydas Lesnei* Séguy, par l'analyse de sa diagnose générique et spécifique (E. Séguy, 1929, p. 110) et du dessin ultérieurement publié (E. Séguy, 1931, p. 654, fig. 3), nous apparaît appartenir au genre *Haplomydas* Bezzi, le genre *Heleomydas* tombant ainsi en synonymie.

Haplomydas crassipes Bezzi.

(Fig. 1.)

♀♀ : Balla-Balla, III.1933 (A. Cuthbertson); Beit Bridge, IV.1932 (Mrs L. Ogilvie); Matopo Hills, IV.1932 (Mrs L. Ogilvie); Khami Ruins, 19.IV.1924 et 17.IV.1927; Ovi River, Matopos Distr., I-V.1930 (R. H. Stevenson); Bulawayo, I.XI.1930 (R. H. Stevenson).

Considérations préliminaires. — Notre redescription est basée sur la synthèse des caractères offerts par les exemplaires étudiés. L'exemplaire qui a servi à Bezzi à la description du type, offre les caractères d'un mélanisme prononcé en ce qui concerne les téguments; chez nos exemplaires les zones sombres sont plus réduites, la coloration jaune ou orangée étant prépondérante.

♀. Taille : nos exemplaires sont plus grands que le génotype : 13,25 à 16 mm (ex antennes); aile : 8,9 à 11 mm.

Tête plus large que haute (comme 74 à 51), légèrement plus large que le mésonotum (comme 74 à 70), à coloration tégumentaire fronto-faciale et occipitale noirâtre ou brunâtre celée sous un enduit dense de pruinosité d'un blanc terne; la voussure faciale est jaune et luisante, le bord buccal et la zone mentonnière sont brunâtres, luisants; la faible dépression ocellaire et la plage médiane frontale sont d'un noir luisant; le vertex est partiellement luisant et brunâtre au voisinage de la dépression ocellaire. Ocelle antérieur sous forme d'une étroite barette brunâtre réfringente. Péristome dépassant le pôle inférieur de l'œil de la même largeur que le rebord occipital. Espace interoculaire fronto-facial très large, quelque peu variable suivant l'exemplaire, plus fortement rétréci vers le bas; rapports de ses largeurs : au vertex : 35, aux antennes : 40; au bord buccal inférieur : 28; largeur de l'œil vu de front : 17. Vertex sans voussures. Pilosité céphalique blanche, lustrée, peu dense et de moyenne longueur au vertex et au front; sur les déclivités orbitaires elle est plutôt couchée, elle est plus redressée et penchée vers l'avant entre l'antenne et l'orbite; la pilosité faciale plus longue et plus fournie occupe entièrement la voussure médiane; pilosité occipitale courte et rare; soies postverticales brunes assez robustes en nombre variable (4 à 8). Cavité buccale petite, ovalaire, à membrane fulcrale brunie latéralement; trompe brunie, courte, dirigée vers l'avant, la pointe des labelles arrivant généralement au niveau de l'angle antéro-supérieur de la cavité buccale, les labelles parfois plus foncés sont plus longs que le labium; palpe en courte tige renflée, brunâtre avec quelques poils blancs.

Antennes de longueur variable toujours plus courtes que la largeur de la tête (comme 53 à 79); longueur relative des articles à partir de la base (chez un exemplaire non déformé

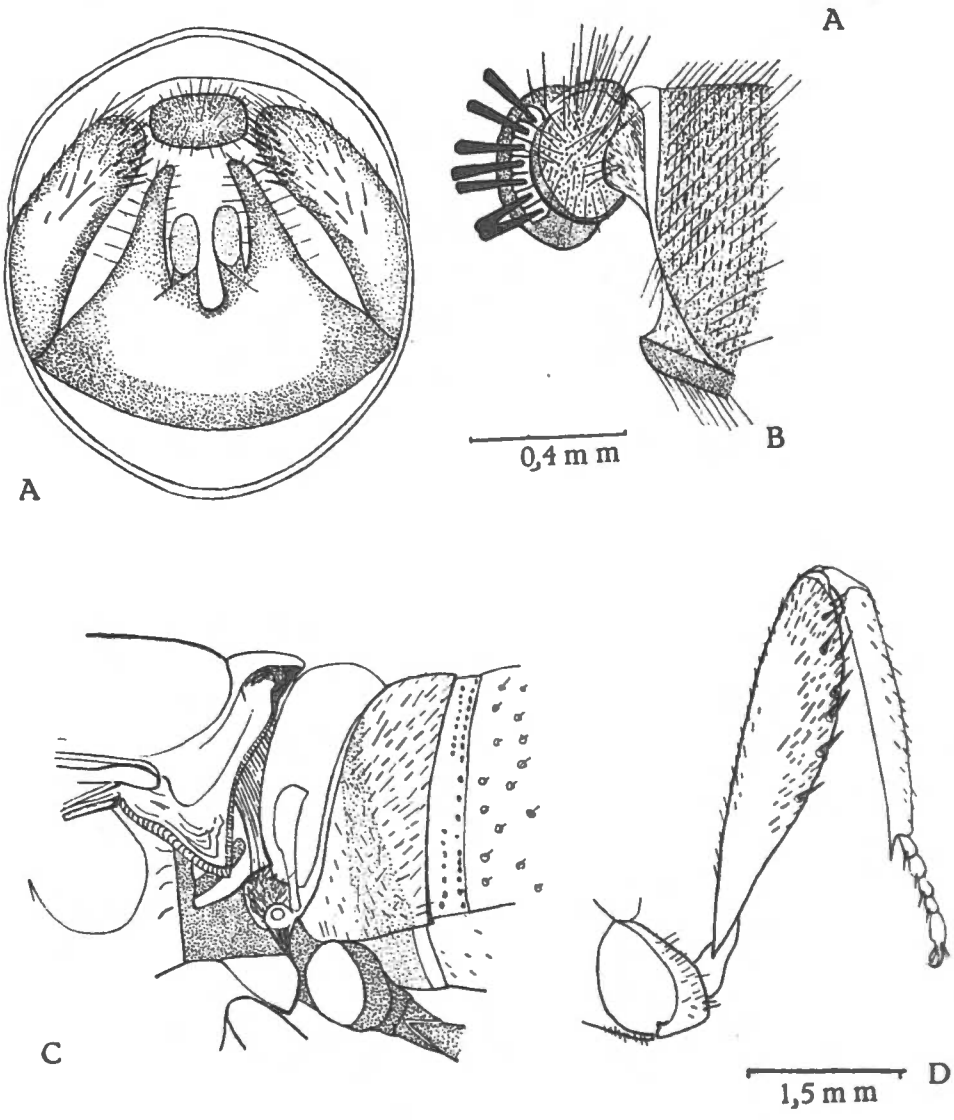

FIG. 1. — *Haplomydas crassipes* BEZZI.
A : ♂, hypopyge, vue postérieure; B : ♀, oviscapte; C : ♀, partie postérieure du thorax, base abdominale, vue latérale; D : ♀, patte III, face antérieure.

par la dessiccation) : 8, 3, 18, 24; le 3e article toujours plus court que le double des deux basaux réunis; la massue plus longue que le 3e article; deux articles basaux orangés à poils blancs, 3e article brunâtre, massue orangée parfois brunâtre à la base; massue ovoïde avec aire sensorielle terminale circulaire subluisante, surmontée d'un mamelon cylindrique bien dégagé à apex avec excavation nette au fond de laquelle se voit parfois un minuscule chète tactile.

Pronotum court, étroit, brunâtre à faible crête transversale, à pruinosité blanchâtre; prosternum brun, luisant, avec quelques fines soies brunes au-dessus de l'insertion des hanches. Mésonotum noirâtre ou brunâtre présentant trois larges bandes longitudinales noirâtres à surface grenue, une médiane et deux latérales séparées de part et d'autre par une fascie à pruinosité dense jaunâtre ou blanchâtre, élargie au bord antérieur, étroite au milieu, se réunissant en arrière avec celle du côté opposé pour former la plage préscutellaire; chez

certains exemplaires la bande médiane noire présente une étroite raie pruineuse axiale, parfois la bande latérale noire présente une courte plage postérieure séparée du restant par une travée de pruinosité transversale; les calus huméraux et postalaires sont d'un jaune pâle; une bande latérale de pruinosité jaunâtre ou blanchâtre dense forme une fascie marginale occupant le calus huméral, la zone supra-notopleurale, la zone supra-alaire et le calus postalaire; une plage luisante brunâtre s'observe en arrière du calus huméral. Une très courte pilosité blanche peu serrée garnit les zones pruineuses du mésonotum. Scutellum nu, d'un jaune brunâtre, à pruinosité jaunâtre sur ses ⅔ antérieurs, luisant sur le ⅓ postérieur; ses faces latérales et les crêtes se détachant de ses angles postérieurs d'un noir de jais brillant; mésophragme nu, brunâtre, avec dense pruinosité jaunâtre; fossette latérale prémésophragmique étroite, déprimée, d'un jaune luisant à stries antéro-postérieures (fig. 1 C); squame alaire jaunâtre à bord blanc non cilié; balanciers jaunâtres. Pleures jaunâtres, parfois brunâtres au méso- et sternopleure; chez certains exemplaires existe une plage bien définie d'un noir de jais au-dessous des stigmates; les pleures sont luisants; une pruinosité blanche couvre le notopleure, le propleure, la partie antérieure du mésopleure et partiellement l'hypopleure. Les pleures sont nus, quelques courts poils pâles occupant le propleure, la partie postérieure du mésopleure et la convexité métapleurale. Pattes entièrement d'un jaune pâle luisant, le fémur postérieur seul, chez certains exemplaires, étant bruni sur la majeure partie de sa face postérieure et de son bord interne; crochets jaunes à pointe noire, pulvilli jaunes. La pilosité générale des pattes est peu développée, courte, pâle, disséminée, plus longue à la face postérieure du fémur postérieur; les épines et soies épineuses sont brunâtres. Deux paires antérieures courtes et faibles; T_1 et T_2 à cinq soies épineuses postéro-internes et deux soies apicales internes; tarses 1 et 2 à quatre articles basaux courts de même longueur, aussi longs que larges avec une paire d'aiguillons plantaires; 5e article le double du précédent sans aiguillons plantaires, avec quatre fins et longs poils apicaux dorsaux. Patte postérieure (fig. 1 D) plus longue et robuste : hanche courte et haute attachée à l'hypopleure par une large membrane articulaire ovalaire, mate, couverte de pruinosité blanche; trochanter étroit; fémur très épaissi, la plus grande largeur de sa face antérieure au niveau du ⅓ distal étant à sa longueur comme 22 à 100; sa face interne est occupée par trois ou quatre rangées d'épines obliquement insérées, certaines sur tubercules, et irrégulièrement disposées, leur nombre étant variable; sur les ⅔ distaux sont toujours présentes deux longues rangées d'épines proprement internes (de 7 à 12 épines chacune); sur le ¼ distal en situation antéro-interne une courte rangée de trois, quatre ou cinq épines; en situation postéro-interne une rangée courte (2,4 ou 5 épines) pouvant manquer; T_3 plus court que le fémur (comme 7 à 10) fortement arqué à sa base, comprimé latéralement, droit sur sa majeure partie, plus large à sa base qu'à son extrémité (comme 9 à 6), son bord interne droit aminci se terminant en éperon pointu de la longueur du protarse; il est sans épines et pratiquement dénudé; tarse court semblable à ceux des autres pattes, sa longueur, crochets inclus, à celle du tibia comme 34 à 70.

Aile à nervures d'un jaune brunâtre, toutes nettement chitinisées, la nervure M_{1+2} étant la plus mince, nervure bordante postérieure très fine décolorée, sans ciliation marginale. Alula bien développée, arrondie, non ciliée. Membrane alaire légèrement jaunâtre formant parfois un léger halo le long des nervures, les cellules du bord alaire postérieur et l'alula restant hyalines; chez certains exemplaires toute l'aile apparaît hyaline. La disposition des nervures est celle décrite par Bezzi, avec une tendance marquée à l'instabilité de certains caractères en ce qui concerne surtout la longueur de la R-M, qui est généralement très courte comme signalé par Bezzi, et la forme de la 3e cellule postérieure qui est variable, surtout

à sa base où elle peut être en angle aigu inséré sur la cellule basale postérieure ou plus ordinairement rectangulaire, s'insérant sur l'extrémité de cette cellule par une transversale de longueur variable; à son extrémité distale elle est anguleuse se fixant sur la nervure M_{1+2} par l'intermédiaire d'une tigelle de longueur variable; la 1re cellule postérieure est toujours très largement ouverte sur la costale.

Abdomen de forme habituelle légèrement plus large à la base qu'à la pointe, à tégument lisse et luisant, avec impressions ponctiformes espacées portant des cils pâles sur les tergites 2 à 6; le 1er tergite le plus court porte une pruinosité blanchâtre et des poils courts plus nombreux, les tergites 7 et 8 portent des poils longs assez denses faiblement jaunâtres, proclinés; les sternites sont nus, les sternites 7 et 8 à poils proclinés comme les tergites correspondants, les poils du 7e toutefois plus courts. La coloration des tergites variable suivant l'exemplaire est habituellement partiellement d'un brun noirâtre rehaussée de très larges bandes apicales postérieures jaunâtres ou orangées dont les limites antérieures sont peu nettes; les parties sombres des tergites 2 à 5 forment des surfaces rectangulaires antéro-latérales en contact avec les bords antérieurs et latéraux des sclérites séparées médialement par une large expansion vers l'avant de la coloration claire du bord postérieur; il existe ainsi une large bande médiane orangée sur ces tergites; sur les 6e et 7e tergites la coloration pâle est limitée au bord postérieur; le 8e tergite est entièrement brun à surface rugueuse, pruineuse sans marge apicale jaune, son bord postérieur présentant une plage médiane triangulaire luisante glabre avec une dépression linéaire médiane. Bullae jaune pâle peu visibles sur le fond de la bande marginale postérieure, non saillantes, faiblement circonscrites par une ligne courbe vers l'arrière; elles sont en ovale étroit, leur grand axe transversal au petit axe étant comme 9 à 2; l'écart entre elles équivalant à environ sept fois le grand axe; leur distance du bord latéral égalant deux fois cet axe. Sternites parfois entièrement jaunes, parfois avec une bande brunâtre sombre sur leur partie antérieure, les marges apicales claires dans cette éventualité étant beaucoup plus larges que celles des tergites correspondants; 8e sternite entièrement brun. Oviscapte brun, petit, en bouclier comprimé latéralement, comprenant une très courte crête médiane arrondie luisante limitée de part et d'autre par une plage rectangulaire grenue, pruineuse, à longs poils pâles érigés; ces plages sont bordées latéralement et en arrière par un rebord plat, circulaire, luisant, non encoché au milieu, avec de chaque côté une rangée de sept épines-gouges brunes luisantes; cerques para-anaux bruns placés sous l'oviscapte et garnis de poils pâles (fig. 1 B).

Remarque. — Une ♀ de Matopo Hills se signale par plusieurs caractères particuliers : les épines aux tibias 1 et 2 sont nombreuses, plus fortes, placées sur deux rangées (postérieure et postéro-interne); le fémur 2 sur sa face antérieure porte trois épines (les autres ♀♀ présentant à ce niveau une rangée de faibles soies); le tibia 3 sur sa face antérieure près de la base de l'éperon porte deux courtes épines brunes; sa nervure R-M se présente comme une tige, et l'angle distal de la 3e cellule postérieure est rattachée à la nervure M_{1+2} par un pédicule particulièrement long. Des ♂♂ de la même localité, capturés à la même date, ne présentent pas ces particularités. Il s'agit probablement d'une variation individuelle.

♂♂ : Beit Bridge, IV.1932 (J. Ogilvie); Balla Balla, 2 ex. (along sandy paths in Mopane forest, les ♂♂ communs), III.1933 (A. Cuthbertson); Matopo Hills, IV.1932, 2 ex. (J. Ogilvie); Khami Ruins, 19.IV.1924, 3 ex. (R. H. Stevenson).

♂. Taille (ex antennes) 9,5 à 13 mm; ailes : longueur 6 à 8 mm.

Tête comme chez la ♀ mais espace interoculaire fronto-facial moins large, l'œil étant plus développé; rapports des largeurs : au vertex : 30, au niveau des antennes : 32, au bord buccal inférieur : 24; largeur de l'œil vu de face : 26. Pilosité disposée comme chez la ♀, d'un blanc pur; cinq soies postverticales; ocelle antérieur présent; cavité buccale plus étroite que chez la ♀, trompe et palpes comme chez cette dernière; antennes comme chez la ♀, quant à la longueur relative des articles, la courte section apicale du 3e article en forme de chapiteau cylindro-conique équivalant à un peu moins que le ¼ de la longueur de l'article. Thorax comme chez la ♀, le mésonotum avec les mêmes trois bandes antéro-postérieures noires et les quatre fascies à pruinosité claire; sa pilosité guère plus abondante que chez la ♀; pleures comme chez la ♀ avec même pruinosité et rare pilosité, le tégument parfois brunâtre à certains endroits. Pattes d'un jaune orangé uniforme, luisantes, la face postérieure du fémur 3 brunâtre; aux deux paires antérieures les tibias ont une rangée de fines soies postéro-internes pâles mêlées à des poils assez longs; fémur 3 plus gros que chez la ♀, la largeur maximale de sa face antérieure vers son milieu est à sa longueur comme 30 à 100, la pilosité de sa face postérieure est érigée, peu touffue mais longue, aussi longue que l'épaisseur du fémur dans le sens antéro-postérieur; quatre rangées d'épines internes comme chez la ♀, avec des variations individuelles du nombre des épines comme chez la ♀; tibia 3 plus arqué que chez la ♀, à apex plus étroit que chez celle-ci; éperon apical comme chez la ♀.

Aile plus ou moins teintée de jaune avec au point de vue de la nervation des variantes intraspécifiques comme chez la ♀ (surtout en ce qui concerne la R-M, qui est très courte ou en forme de tigelle, et la forme de la 3e cellule postérieure variable à sa base).

Abdomen cylindro-conique se rétrécissant nettement à partir du 3e anneau; les tergites d'un orangé franc avec des marges apicales d'un jaune pâle assez larges; marge antérieure déprimée du tergite basal luisante brunâtre ou noire; les tergites portent très latéralement des taches brunâtres ou noirâtres luisantes à limites floues, de forme et d'étendue très variables suivant l'exemplaire, les deux tergites basaux pouvant en être privés; ces taches transversales ou obliques, si elles sont bien développées, touchent les bords latéraux des tergites; ces macules sont peu visibles en vision dorsale. Bullae d'un brun pâle, plus apparentes et plus développées que chez les ♀♀; leur grand axe transversal est au petit axe comme 20 à 6; l'écart entre elles un peu plus que le double du grand axe, leur distance du bord latéral du tergite équivalant au double du petit axe. Pilosité très courte et clairsemée aux tergites, celle des aires antéro-latérales du premier un peu plus longue que chez la ♀ sans formation de touffe. Sternites d'un jaune orangé à marges postérieures pâles; chez quelques exemplaires il existe sur certains sternites une aire brunâtre ou noirâtre près de leur bord antérieur; la pilosité des sternites est faible, pâle, disséminée.

Hypopyge court de la longueur du 7e tergite, compact à pièces rapprochées délimitant la chambre hypopygiale qui abrite l'édéage soustrait à la vue; sa couleur est orangée, parfois avec marques brunâtres et il porte des poils courts, jaunâtres, couchés (cfr M. Bequaert, 1961*a*, p. 6, fig. 6). Le 8e anneau abdominal prégénital est très court, rétracté sous le 7e; son tergite ne laisse voir que sa marge postérieure jaune, son sternite est quelque peu plus long, triangulaire de profil, sans marge apicale jaune. Le 9e tergite forme la partie principale de l'organe; il comprend deux valves latérales triangulaires à bout arrondi réunies par un pont médian étroit; leur bout est garni de trois rangées irrégulières de courtes dents noires (environ 9 par rangée); les cerci étroits dépassent modérément les valves; ils sont garnis de courts poils jaunes et comportent un lobe inférieur arrondi et deux lobules dorsaux profondément divisés. Le 9e sternite est court, globuleux, muni de chaque côté d'un processus digitiforme assez long à bout arrondi légèrement recourbé vers le haut et le dedans, ces

deux processus s'entrecroisant parfois sur la ligne médiane (fig. 1 A); son bord postéro-supérieur présente une profonde encoche médiane assez large à fond arrondi, accompagnée de chaque côté d'une apophyse lamellaire ovalaire, redressée, placée transversalement entre l'encoche et la base du bord interne du processus digitiforme. L'édéage (cfr l. c., p. 11, fig. 9) très petit (environ ⅛ de mm) comporte une base large ovoïde à face postérieure plane et près du sommet une paire de tubulures phalliques étroites, quelque peu courbes, redressées, divergentes; il n'y a pas d'épimère observable.

Synonymie. — Comme nous l'avons signalé précédemment (M. Bequaert, 1961*a*, p. 10) le *Rhopalia flavomarginata* Brunetti, 1929, ♀ de Matopos (Rhodésie du Sud), 2.V.1920, nous apparaît comme identique génériquement et spécifiquement à *Haplomydas crassipes* Bezzi, ♀. L'analyse de la diagnose de Brunetti (1929, pp. 7-8), complétée par deux importants caractères non signalés par cet auteur et observés par M. H. Oldroyd sur le type de Brunetti (nervation du type *Leptomydas* mais sans nervure appendiculaire à la fourche cubitale et présence d'un éperon au tibia postérieur), ne laisse guère subsister de doute à cet égard. Parmi nos matériaux une ♀ de la même provenance que l'exemplaire utilisé par Brunetti correspond par l'ensemble de ses caractères à ceux donnés par cet auteur, en tenant compte de la grande variabilité intra-spécifique de certains d'entre eux chez cette espèce.

Remarque taxonomique. — L'absence de la ciliation marginale au bord postérieur de l'aile pourrait être considérée comme un caractère générique. Chez le ♂ la conformation particulière des valves latérales du 9e tergite à apex dentelé paraît être également de valeur générique.

HETEROLEPTOMYDAS n. gen.

Diagnose : mêmes caractères que chez *Afroleptomydas* M. Bequaert, au point de vue de l'aile et des pattes (antennes incomplètes); ses caractères propres comportent : l'absence de toute pilosité au mésophragme; la structure particulière de l'édéage comprenant un épimère sous forme de lamelle plate transversale et deux tubulures phalliques allongées cylindro-coniques étroites, subparallèles, écartées l'une de l'autre à leur base, implantées sur une courte phallobase; abdomen avec étranglement intéressant les 2e et 3e anneaux.

Génotype : *Heteroleptomydas conopsoides* n. sp.

Heteroleptomydas conopsoides n. sp. ♂.

(Fig. 2 et 3.)

♂, holotype : Port St John, Pondoland, 29.I-5.II.1924 (R. E. Turner, Brit. Mus., 1924, 109).

Cet exemplaire, malgré l'absence d'antennes, présente de nombreux caractères taxonomiques particuliers qui permettront de le reconnaître; cette espèce n'a en commun avec le *Leptomydas conopeus* Sack que l'étranglement des segments abdominaux basaux. Pour autant que l'analyse de la description et du dessin de l'hypopyge donnés par Sack (1935) pour *Lept. conopeus* nous permet d'en juger, il nous paraît que ce dernier est plutôt voisin du *Mydaselpis peringueyi* Bezzi dont je dois un dessin de l'hypopyge à l'amabilité de A. J. Hesse, dessin reproduit dans le « Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de

Belgique », 1940, XVI, n° 30, p. 5; les hypopyges de ces deux espèces semblent construits suivant le même type : branche corniforme (untere lamelle) du 9e sternite courte; édéage trapu à deux styles phalliques cylindriques courts avec large orifice terminal (le dessin de profil du *Leptomydas conopeus* ne permet pas de juger s'il existe deux tubulures).

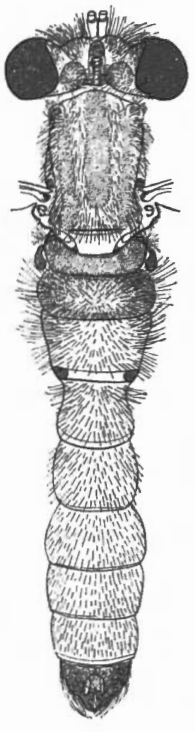

FIG. 2.
Heteroleptomydas conopsoides n. sp., ♂.

Notre espèce se rapproche de celles du groupe II (*Westermanni*) de BEZZI (1924) par la présence d'un abdomen assez court, plus large et plus velu, avec longue pilosité sur les sternites apicaux.

Taille : 14,5 mm; aile : 12 mm.

Tête beaucoup plus large que le thorax dans le rapport de 104 à 64, entièrement d'un brun pâle avec la dépression ocellaire d'un noir de jais et la plage centrale du front noircie; elle est partout luisante à part l'occiput densément terni par une pruinosité légèrement jaunâtre et un étroit liséré le long des orbites fronto-faciales présentant une expansion en dedans vers son milieu; ocelle antérieur réfringent bien net; plage centrale du front déprimée, plate, mate, à bord antérieur arrondi précédé d'une petite saillie et portant une petite verrue antérieurement. Espace interoculaire fronto-facial large; au niveau des antennes un peu moins que le double du diamètre frontal de l'œil, yeux convergents davantage vers le bas que vers le haut; rapports des largeurs : au vertex : 40; au niveau des antennes : 50; entre les pôles inférieurs des yeux : 28; diamètre frontal de l'œil : 28. Longue pilosité céphalique d'un blanc faiblement jaunâtre lustré implantée de façon dispersée, comportant de part et d'autre : au vertex une touffe érigée; le long de l'orbite frontale des poils assez épars dirigés en dedans ou en bas; sur le front, entre l'antenne et l'orbite, une touffe dense et longue dirigée en bas

et en dehors; le renflement facial, à part une raie sagittale nue, entièrement occupé par des poils longs dirigés en bas et en dehors dont les bouts ne dépassent pas le pôle inférieur de l'œil; région mentonnière à longs poils en continuité avec ceux plus courts et clairsemés de l'occiput; soies postverticales petites, brunes, difficilement observables : une courte rangée (environ 6) placée en arrière et un petit groupe au voisinage du rebord orbitaire occipital. Cavité buccale petite en large ovale; trompe d'un brun luisant, courte, dépassant la cavité buccale d'un peu moins que la longueur du labelle qui est long par rapport au labium; longueur de la trompe à celle de l'axe sagittal de la cavité buccale comme 35 à 27; palpes en très courte et épaisse tige brune munie de quelques verrucosités, de quelques courts cils et d'au moins un long poil pâle.

Mésonotum brunâtre assombri, à texture finement grenue ou striée transversalement par endroits, le bord postérieur du calus huméral et une petite plage interne voisine étant brunâtres et luisants; il porte trois bandes antéro-postérieures noirâtres nues, mates mais très faiblement cireuses sous incidence postérieure : une bande médiane large et deux bandes latérales moins larges séparées de part et d'autre par une fascie intermédiaire à pruinosité jaunâtre, mate, peu apparente et portant des poils assez longs, peu denses, rabattus vers l'arrière, faiblement jaunâtres et lustrés; cette fascie velue s'étend entre le bord antérieur du thorax en dedans du calus huméral et le scutellum où elle s'abouche avec la pilosité préscutellaire; une marge latérale du mésonotum assez étroite englobant le calus huméral et les zones notopleurale, supra- et postalaires porte une pruinosité jaunâtre et une pilosité assez longue, peu dense, dirigée surtout transversalement vers le dehors, de teinte faiblement jaunâtre; le mésonotum est dépourvu de toute villosité courte et sa fasciation longitudinale est peu apparente. Scutellum brun, peu luisant avec crêtes de ses angles postérieurs noires.

Mésophragme brunâtre à pruinosité brunâtre, à légères empreintes linéaires transversales, dépourvu de toute pilosité; la fossette latérale prémésophragmique déprimée est d'un noir brillant et striée transversalement.

Pattes d'un brun pâle uniforme luisant, sans pruinosité, à pilosité générale courte, faiblement jaunâtre, peu développée; la pilosité est longue sur les hanches et au fémur postérieur. Aux deux paires antérieures les fémurs et tibias incurvés ont des poils un peu plus longs sur leurs faces postérieures, et les tibias ont deux soies apicales internes; le tibia antérieur a une rangée postéro-interne de six fines soies brunes; au tibia moyen il y a cinq courtes soies brunes antéro-externes sur la moitié distale et six soies brunes antéro-internes; tarses courts à protarse à peine plus long que l'article suivant, à aiguillons plantaires courts; crochets entièrement noirs; pelotes orangées avec arête saillante noire. Fémur postérieur modérément épaissi, son épaisseur maximale égalant à peine le double du travers du tibia; sur ses deux tiers distaux une double rangée interne d'épines (environ 7) assez courtes et minces, brunes, sur tubercules très médiocres; ses faces antérieure et externe portent une très courte pilosité couchée, mais tout le long de la moitié inférieure de sa face postérieure se trouve une pilosité longue mais peu touffue dont la longueur atteint celle du travers fémoral et qui envahit la face interne jusqu'entre les rangées d'épines; le tibia postérieur, étroit, légèrement incurvé et faiblement velu, porte une frange postéro-interne très clairsemée de poils plus courts que son travers; il porte en plus des deux soies apicales internes quatre fines soies brunes antéro-externes et six antéro-internes; tarses postérieurs incomplets, à protarse double de l'article suivant et sans aiguillons médio-plantaires accessoires.

Aile transparente uniformément teintée de jaune sans aucune infuscation, à nervures d'un brun très pâle, la costale plus foncée avec une très courte pilosité brune couchée; la fine nervure bordante postérieure porte une très courte ciliation brunâtre; sur la partie

moyenne du lobe axillaire peu développé les cils sont allongés et épaissis vers leur extrémité, et manquent sur sa portion proximale ainsi que sur l'alula ovalaire peu saillante.

Première cellule postérieure fermée de justesse au bord alaire, à l'aile gauche, par la rencontre au même point de la nervure M_{1+2} avec l'apex de la nervure R_1 tandis qu'à l'autre aile elle est très étroitement ouverte; 2e cellule sous-marginale à base équarrie avec nervure appendiculaire aussi longue que le manche de la fourche; 3e cellule postérieure fermée par une transversale apicale plus courte que la basale. Squame alaire brunâtre avec ourlet blanc frangé de blanc; balanciers courts, brunâtres à capitule noirâtre plus long que le pédicule.

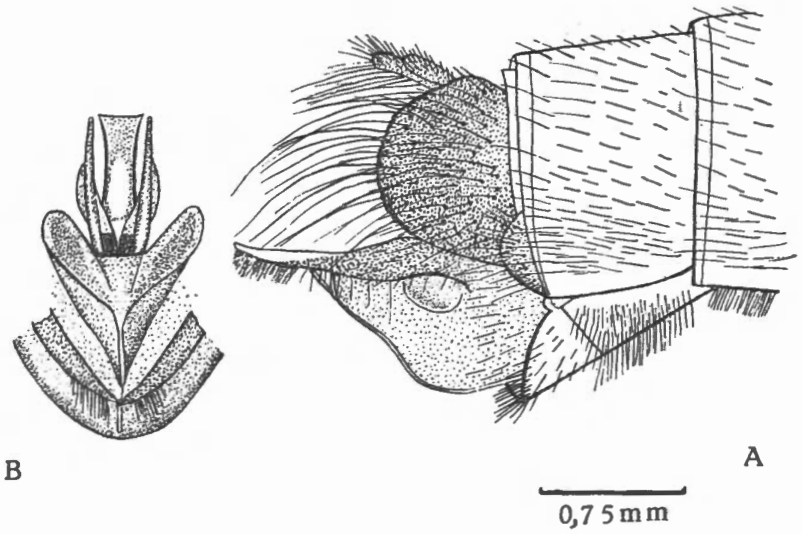

FIG. 3. — *Heteroleptomydas conopsoides* n. sp., ♂.
A : hypopyge de profil; B : édéage, face postérieure.

Abdomen trapu, à tergites cylindriques, caractérisé par un étranglement intéressant les tergites 2 et 3; sa base plus large que le thorax, ses anneaux apicaux plutôt larges; tous les tergites luisants sans pruinosité, sans ponctuations mais finement striés transversalement; ils sont d'un brun sombre un peu plus clair sur leurs flancs; le 1er tergite sans marge postérieure claire, les autres à marge postérieure jaunâtre complète, étroite, la plus large occupant le 2e tergite; bullae saillantes grandes, placées très latéralement, d'un brun foncé, de forme ovalaire; leur grand axe transversal équivaut à environ quatre fois leur petit axe, leur écartement au double du grand axe et leur distance du bord latéral du tergite au triple du petit axe. Une pilosité d'un blanc faiblement jaunâtre assez longue, couchée vers l'arrière, occupe uniformément et peu densément tous les tergites; elle est beaucoup plus longue et dirigée surtout vers le dehors sur la presque totalité du 1er tergite et sur les parties antérieures et latérales du 2e; les flancs des tergites 3 et 4 portent également quelques poils assez longs. Sternites d'un brun plus clair, luisants, avec marge postérieure jaunâtre aux sept premiers; ils portent une assez longue villosité éparse dressée, de la même teinte que celle des tergites, la plus longue occupant les sternites 2 et 3. Le 8e tergite presque entièrement rétracté sous le 7e ne laisse voir de sa partie médiane qu'un bord jaune très étroit, et de ses parties latérales qu'un court lobe semi-lunaire noirâtre velu; le 8e sternite de profil triangulaire est plus court que le 7e, il est velu mais sans marge postérieure jaune.

Hypopyge (fig. 3 A) d'un brun pâle luisant mais noir aux valves du 9e tergite et sur la moitié basale des processus corniformes; le 9e tergite comprend deux larges valves latérales semi-circulaires se touchant sur une courte distance droite sur la ligne médiane, à surface rugueuse couverte de poils de la même teinte que ceux de l'abdomen mais remarquablement longs, régulièrement distribués, dont les apicaux atteignent à peu près le niveau de l'apex des apophyses corniformes; le cerque para-anal est assez abondamment velu mais porte des poils particulièrement longs sur les bords latéraux de son lobe ventral qui est profondément échancré; le 9e sternite naviculaire de profil, à bord postéro-inférieur arrondi avec une étroite carène médiane, présente une face supérieure d'un blanc terne, munie d'une dépression médiane dont les bords amincis s'écartent vers l'avant sous forme de deux lamelles arrondies circonscrivant un espace triangulaire au devant duquel s'inserre l'édéage; du bord supérieur de la base du 9e sternite se détache, de part et d'autre, un long processus corniforme horizontal dont la moitié distale amincie s'incline fortement en dedans de façon à rencontrer sur la ligne médiane celui du côté opposé avec lequel il constitue un forceps inférieur; le tiers distal du processus porte une dense villosité claire près de son bord inférieur; l'édéage, petit, profondément celé dans la chambre hypopygiale, comporte une phallobase conique très courte supportant ventralement deux tubes phalliques coniques étroits, allongés, munis d'un élargissement dorsal sur leur moitié basale, subparallèles, assez distants l'un de l'autre à leur naissance; la phallobase porte dorsalement un épimère en lamelle platte légèrement relevée vers son extrémité, à bord apical rectiligne et à bords latéraux très légèrement incurvés, lamelle qui surplombe les tubes phalliques sans les dépasser (fig. 3 B).

AFROLEPTOMYDAS M. Bequaert, 1961.

Ce genre englobe les espèces éthiopiennes comprises antérieurement à 1961 (M. Bequaert, *a* et *b*) dans l'ancien genre *Leptomydas* Gerstaecker. Comme génotype nous avons désigné (l. c., 1961*b*, p. 14) *Leptomydas paganus* Gerstaecker, 1868, comme étant représentatif du groupe intragénérique le plus nombreux et le plus voisin par l'aspect général des *Leptomydas* paléarctiques. Bezzi (1924) reconnaissait le caractère disparate des espèces sud-africaines qu'il associait dans ce genre et proposait un arrangement en trois groupes basé sur l'aspect plus ou moins trapu de l'abdomen et les particularités de la vestiture. Nous considérons comme prématuré de proposer un nouveau groupement et d'élaborer une clé dichotomique valable tenant compte du dimorphisme souvent prononcé des sexes, qui ne sont d'ailleurs connus tous les deux que pour quelques espèces. Nous espérons que nos descriptions détaillées rendront reconnaissables nos espèces inédites.

A propos de la vestiture nous attirons l'attention sur les particularités suivantes :

a) la pilosité céphalique est généralement distribuée de façon uniforme sur le front et la voussure faciale; toutefois chez certaines espèces les poils sont tassés, implantés sur des aires restreintes formant des pinceaux ou des mèches aux éléments agglomérés (e.g. *Afroleptomydas mauricei* n. sp., *A. junodi* n. sp., *A. matetsiensis* n. sp.);

b) la pilosité du mésonotum chez la plupart des espèces est arrangée en bandes antéro-postérieures. M. A. J. Hesse nous a signalé que chez certaines espèces (e.g. *Afroleptomydas rufithorax* Bezzi) les poils sont répartis d'une façon uniforme sur toute la surface sans formation de bandes. Nous avons observé ce dispositif chez *A. nitens* n. sp.;

c) le tibia postérieur chez la plupart des espèces présente une frange pileuse interne plus ou moins longue; chez quelques formes cette pilosité est remplacée par une rangée

de dards courts, insérés sur des verrues minuscules (e. g. *Afroleptomydas rudebecki* M. BEQUAERT, 1959; *A. matetsiensis* n. sp.; *A. mauricei* n. sp.; *A. junodi* n. sp.); parfois il existe à la fois une rangée antéro-interne de dards et une frange postéro-interne (e.g. *A. pseudo-opacus* n. sp.).

Afroleptomydas mauricei n. sp. ♂, ♀.

(Fig. 4 A.)

Un ♂ et 3 ♀♀ du Bechuanaland, Ghanzi (J. MAURICE).

Cette grande espèce se place dans le groupe III de BEZZI (1924). Elle s'individualise chez le ♂ par l'absence d'épimère à l'édéage et chez les deux sexes par la disposition particulière de la pilosité de la face et du front et les caractères de l'armature des tibias postérieurs, qui sont démunis de toute pilosité remarquable.

♂, holotype : Ghanzi, 1925-1930.

Taille (ex antennes) : 17 mm; aile : 11 mm.

Tête noire avec voussure faciale et une étroite bordure de la cavité buccale brunâtres; un liséré étroit de pruinosité grisâtre longe l'orbite fronto-faciale; le restant de l'espace inter-oculaire fronto-facial est luisant, surtout la région glabre de la voussure faciale étant très brillante; cet espace de largeur moyenne (moindre qu'une fois et demie la largeur frontale de l'œil) se rétrécit faiblement vers le haut et davantage vers les pôles inférieurs des yeux; rapports de ses largeurs : au vertex : 34; au niveau des antennes : 42; au niveau des pôles inférieurs des yeux : 32; diamètre horizontal de l'œil : 32; les poils de la tête sont disposés en trois groupes : un groupe supérieur sur l'aire latérale du vertex est fait d'un bouquet de longs poils disséminés érigés, divergents, dont les éléments internes s'entrecroisent avec ceux du côté opposé au-dessus de la dépression ocellaire; un groupe moyen occupant l'orbite frontale et la portion inférieure du front entre la base de l'antenne et l'orbite, est constitué de longs poils agglomérés, couchés, dirigés en bas en formant des sortes de mèches irrégulières, aplaties, effilochées à leurs bouts, l'aire centrale du front étant largement glabre; un groupe inférieur occupant la partie inférieure de la protubérance faciale y forme un pinceau rectangulaire dense de longs poils agglomérés, argentés comme ceux du groupe moyen, dirigés vers le bas, effilochés en mèches irrégulières dont les extrémités dépassent largement le rebord buccal et même la trompe; ce groupe laisse glabre et brillant la moyenne portion médio-supérieure de la voussure faciale. Péristome ne dépassant que faiblement le pôle inférieur de l'œil, occupé par quelques longs poils, plus nombreux sur la région mentonnière qui se continuent avec ceux assez nombreux de la portion inférieure de l'occiput. Trompe longue légèrement recourbée vers le haut, brunâtre en dessous, noirâtre au-dessus avec labelles aplatis et pointus, dépassant largement la face; rapport de sa longueur (mesurée au bord inférieur à partir du palpifer) à celle de l'axe de la cavité buccale comme 70 à 25; antennes incomplètes, deux articles basaux brunâtres, portant des poils blancs assez longs; le 1er article un peu plus gros et environ trois fois plus long que le 2e; palpes en courte tige cylindrique brune portant quelques poils blancs sur son apex et sur son bord inférieur. Ocelle antérieur vestigial brunâtre, réfringent, en barrette transversale. Occiput entièrement couvert d'une pruinosité blanchâtre dense, sans rebord orbitaire distinct, portant sur sa zone moyenne des poils blancs couchés vers l'avant et en haut et en bas des poils assez touffus redressés; au niveau du post-vertex, une série d'au moins cinq soies postverticales longues, d'un brun pâle.

Mésonotum noir, mat, mais d'un brun luisant au niveau du calus postalaire, et davantage au calus huméral; sa surface a une texture grenue et une vague pruinosité gris jaunâtre dessinant de part et d'autre une large bande peu apparente entre le dedans du calus huméral et l'aire préscutellaire; il n'y a pas de fascies apparentes; il y a un semis de courts cils pâles très dispersés et couchés; des poils beaucoup plus longs, d'un blanc terne, occupent les aires suivantes : une très étroite raie médiane; de part et d'autre, en dedans des calus huméraux, une touffe dense de longs poils couchés, large en avant, plus étroite vers l'arrière où elle ne dépasse pas le milieu de la région notopleurale; elle y forme en quelque sorte une amorce de fascie villeuse; en bordure latérale du mésonotum (calus huméral, zones notopleurale et supra-alaire) une assez large collerette de poils couchés transversalement vers le dehors; la plage préscutellaire porte un groupe de poils assez longs.

Pleures noirâtres ternis par une pruinosité grisâtre peu dense portant des poils longs d'un blanc terne au niveau de la partie inférieure du bord postérieur du mésopleure, sur le ptéropleure et le métapleure et sur la partie inférieure de l'hypopleure au devant de la hanche postérieure. Propleure pruineux velu de poils blancs ternes; prosternum subluisant, à longs poils blanchâtres au devant de l'insertion de la hanche antérieure. Écusson noir, glabre, luisant; mésophragme noir, à pruinosité grisâtre à reflet doré, entièrement garni de longs poils d'un blanc terne dirigés vers l'avant; balanciers d'un brun pâle.

Pattes d'un brun pâle uniforme à très fine et courte pilosité générale pâle couchée; des poils blancs longs garnissent les hanches, et des poils moins longs et couchés les faces postérieures des fémurs 1 et 2; tibias 1 et 2 légèrement courbés avec le long des bords postéro-interne et antéro-interne une série de fines soies pâles (environ 7), en outre quelques fines soies sur leur face externe et deux soies préapicales internes; protarses des deux paires de pattes antérieures courts, à peine plus longs que l'article suivant; patte 3 plus robuste à fémur régulièrement et nettement épaissi ayant environ deux fois et demie la largeur du tibia correspondant; sa face interne garnie d'une double rangée d'environ huit épines robustes mais courtes d'un brun pâle, obliquement insérées sur des tubercules modérément saillants; absence de toute pilosité quelque peu longue; tibia 3 très légèrement incurvé, absolument démuni de toute villosité dressée, mais portant le long de sa face interne une succession de fines verrucosités munies de fins dards courts et obliques; en position antéro-interne une série d'environ six soies d'un brun très pâle. Tarse 3 à courte ciliation pâle couchée comme le tibia; courts aiguillons subapicaux plantaires habituels pâles; crochets brunâtres à pointe noire; pelotes jaunâtres pâles; protarse double de l'article suivant.

Aile transparente légèrement teintée de jaune, à nervures d'un brun clair, non bordées d'obscurcissement de la membrane; 1re cellule postérieure aux deux ailes fermée de justesse par contact de l'extrémité de M_{1+2} avec celle de R_1; nervure récurrente de la cellule de la fourche longue, aussi longue que le manche de la fourche, celle-ci à base équarrie; 3e cellule postérieure distalement fermée par une nervure transversale; R-M bien différenciée; costale antérieure peu épaisse, à base peu élargie et tout le long munie de très courts poils pâles couchés; ciliation de la nervure bordante postérieure fine; au niveau de la partie moyenne du lobe axillaire elle est plus longue et à éléments terminés par un élargissement en palette fusiforme; alula bien développée, arrondie, non ciliée comme la portion avoisinante du lobe axillaire; squame alaire d'un brun pâle à ourlet plus foncé et bordé de poils blancs.

Abdomen de forme cylindro-conique, à base pas plus large que le thorax, s'amenuisant régulièrement vers sa pointe; tergites pratiquement entièrement ternis dorsalement où la couleur de fond est d'un brun noirâtre; ils sont d'un brun moins sombre sur leurs flancs où les antérieurs sont quelque peu luisants; les sept tergites ont des fascies marginales apicales

complètes d'un jaune pâle, subluisantes, assez larges, leur largeur diminuant progressivement du 2e au 7e; ces marges claires se continuent à peu près avec la même largeur sur les sternites correspondants. La pruinosité ternisante est brunâtre sur leur zone médiane, plus grisâtre sur les flancs; il y a absence de plages semi-circulaires foncées sur les moitiés basales des tergites. Les tergites sont occupés uniformément mais d'une façon lâche par de courts poils couchés, brunâtres sur les aires sombres, blanchâtres ailleurs. Des poils longs d'un blanc terne occupent d'une façon inégale les quatre premiers tergites : au 1er se trouve une courte mèche médiane dirigée vers l'arrière et latéralement les poils plus nombreux sont dirigés vers l'avant et vers le dehors en bordure latérale; le 2e tergite, le plus velu, porte des poils assez longs au voisinage de son bord antérieur, et sur ses parties latérales une large touffe de longs poils dirigés surtout vers le dehors, l'aire médiane postérieure restant libre de ces poils; le 3e tergite porte un groupe plus restreint de poils moins longs en situation tout à fait latérale, le 4e ne portant plus que quelques longs poils au voisinage immédiat de son bord latéral. Bullae grandes saillantes, d'un noir de jais luisant en rectangle allongé à bouts arrondis, interceptant complètement la marge apicale claire du tergite; son grand axe transversal est à son axe antéro-postérieur comme 29 à 8; l'écart entre les bullae est égal au grand axe; la distance entre la bulla et le bord latéral du tergite égale la moitié du grand axe.

Sternites d'un brun pâle luisant avec marges apicales claires; tous les sternites portent des poils blanchâtres plus longs que la pilosité générale des tergites; au 2e sternite ils sont plus nombreux et très longs, et au 3e ils sont déjà nettement moins longs. Huitième tergite raccourci, sa portion médiane entièrement rétractée sous le 7e, ses parties latérales visibles, d'un brun pâle mat, sont triangulaires; le sternite correspondant mieux exposé, d'un brun pâle, est quadrangulaire; tous les deux portent des poils courts et pâles. Hypopyge d'un brun pâle terne; l'édéage d'un brun foncé et luisant ainsi que la face externe nue de la partie amincie du forceps inférieur (fig. 4 A). La pilosité pâle est courte et parcimonieuse, celle du cerque para-anal en particulier, est très minime et duveteuse. Les valves latérales du 9e tergite sont peu larges, de forme trapézoïde allongée à angle postérieur arrondi; du 9e sternite, de profil conique allongé, se détache en haut près de sa base, de part et d'autre, la partie basale élargie plus ou moins ovalaire du processus corniforme fort aminci, légèrement relevé près de son apex et nettement incliné vers le plan sagittal, formant avec celui du côté opposé le forceps inférieur; l'édéage de forme conique comporte deux styles phalliques terminaux en cônes allongés divergeant quelque peu; il est démuni de tout épimère dorsal constituant ainsi le premier exemple chez les *Afroleptomydas* de cette structure simplifiée (cfr M. Bequaert, 1961*a*, p. 12, fig. 11).

♀, allotype : Ghanzi, 10.IV.1927; 2 ♀♀ paratypes : Ghanzi, 14.IV.1926 et Ghanzi, Mongalatsela, 13.V.1924.

La description est basée sur l'étude des trois exemplaires de conservation imparfaite dont les caractères se complètent. De même provenance que l'exemplaire ♂ ci-dessus décrit, en nous basant sur des caractères communs observés à la tête, aux pattes et aux bullae, nous croyons qu'elles sont conspécifiques avec ce dernier, malgré de notables différences de nature sexuelle secondaire; celles-ci se manifestent, à part la conformation élargie de l'abdomen et sa brillance, par une réduction prononcée de la pilosité et le brunissement de l'aile.

Taille (ex antennes) : 18 mm; antenne : 3 mm; aile : 11 mm.

Tête entièrement noire, la protubérance faciale et le péristome parfois brunescents; espace interoculaire fronto-facial large, plus large que chez le ♂, sa largeur maximale

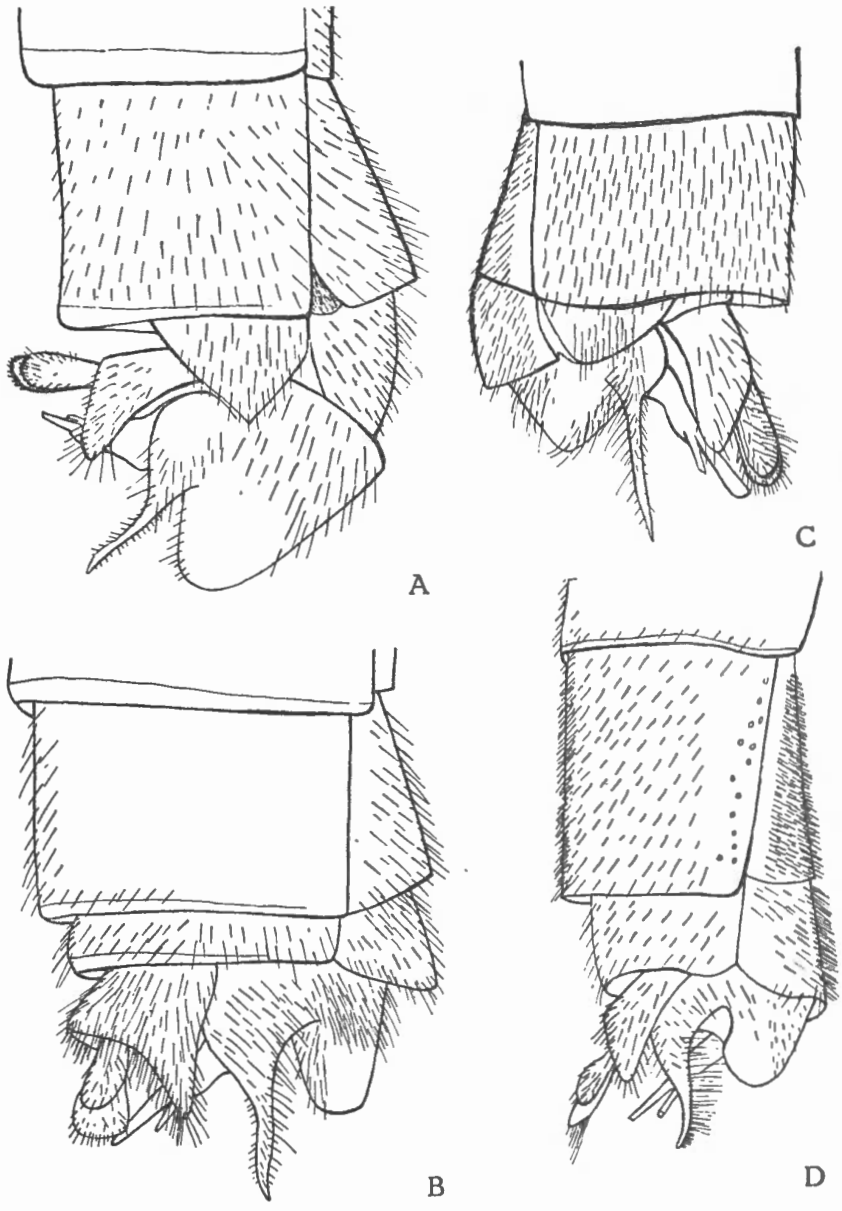

FIG. 4. — Hypopyges de profil.
A : *Afroleptomydas mauricei* n. sp.; B : *Afroleptomydas matetsiensis* n. sp.;
C : *Afroleptomydas junodi* n. sp.; D : *Afroleptomydas bezzianus* n. sp.

au niveau des antennes un peu moins que le double de celle de l'œil à ce niveau, mais les largeurs aux divers niveaux sont dans les mêmes rapports que chez le ♂; il est fort luisant à l'exception d'une étroite marge orbitale faite d'une pruinosité d'un blanc terne à reflets bruns présentant une expansion en dedans au niveau du front; la longue pilosité céphalique est fortement réduite : le bouquet au vertex est court et très rarifié; le pinceau frontal est réduit à quelques rangées de fins poils raccourcis d'un blanc terne isolés les uns des autres; le pinceau plat facial en éventail, quoique moins long et moins dense, présente davantage les caractéristiques décrites chez le ♂ et est d'un blanc franc; la zone luisante glabre de la voussure

étant plus étendue que chez celui-ci; menton et occiput comme chez le ♂; sept soies post-verticales d'un brun pâle dont les internes sont longues et robustes et les externes, plus courtes, sont placées derrière les yeux; ocelle antérieur présent. Antennes longues, plus courtes cependant que la largeur de la tête (dans le rapport de 81 à 92); rapports de longueur des articles : 3, 9, 32, 37 (massue y compris la stricture basale membraneuse); deux articles basaux munis de quelques poils blancs; 3e article un peu moins long que trois fois la somme des deux basaux, distalement modérément épaissi en cylindre régulier sur un peu moins que le cinquième de sa longueur; massue en forme de poire allongée, régulière, un peu plus longue que le 3e article, sa largeur maximale placée vers son cinquième distal, son bout distal est occupé par une aire sensillaire circulaire à reflet argenté, dominée par une saillie apicale circulaire creusée en cratère d'où s'élève de façon nette un court chète tactile noir luisant; les trois premiers articles chez l'allotype sont noirâtres et luisants (les deux articles basaux chez les deux paratypes sont brunâtres), la massue est mate, noirâtre sur sa moitié proximale passant distalement à un brun foncé sans limites nettes entre les deux zones; la saillie apicale est noire; trompe et palpes comme chez le ♂.

Mésonotum, comme chez le ♂, d'un noir terne avec une pruinosité brunâtre à reflet légèrement doré disposée en bandes antéro-postérieures peu apparentes, n'ayant pas l'aspect tranché de fascies; elle forme une étroite raie médiane, une large traînée moyenne entre le dedans du calus huméral et la région préscutellaire, et une faible marge notopleurale. La pilosité est pâle, insignifiante et comprend un semis très épars de très courts poils ciliformes, avec absence de toute formation de longues touffes comme il en existe chez le ♂; seul sur la marge notopleurale et l'aire préscutellaire existe une faible couche de quelques poils plus longs qu'ailleurs. Pleures noirâtres subluisants, à légère pruinosité grisâtre; les ptéropleures, les métapleures, la partie inférieure de l'hypopleure, le propleure portent quelques courts poils d'un blanc terne. Scutellum comme chez le ♂; mésophragme d'un brun noirâtre, terni par une pruinosité grisâtre et occupé par des poils blancs ternes très courts et peu nombreux; petite fossette latérale prémésophragmique brunâtre, luisante, finement striée; balanciers d'un brun pâle terne à capitule plus foncé.

Pattes comme chez le ♂, avec réduction de la pilosité des hanches et absence de poils sur les faces postérieures des fémurs 1 et 2; les épines aux tibias 1 et 2 sont plus robustes que chez le ♂; armature des pattes 3 comme chez le ♂, l'épaisseur du fémur étant quelque peu moindre; chez un exemplaire, au tibia 3 en situation postéro-externe existe une série espacée de quelques soies moins apparentes chez les deux autres exemplaires.

Ailes à membrane plus brunie que chez le ♂, avec chez un exemplaire, un large assombrissement régulier le long de la plupart des nervures. Le dispositif des nervures apicales est quelque peu inconstant chez nos 3 ♀♀, surtout en ce qui concerne le degré d'ouverture de la 1re cellule postérieure et la forme de la base de la cellule de la fourche; chez un exemplaire la 1re cellule postérieure est fermée de justesse, comme chez l'exemplaire ♂, par le contact à la costale de la nervure M_{1+2} avec l'extrémité de R_1; chez deux exemplaires la cellule est nettement ouverte sur la costale sur une distance un peu plus grande que la dernière section de R_1; la base de la cellule de la fourche est soit nettement en angle très aigu, soit équarrie; ciliation marginale particulière au niveau du lobe axillaire comme chez le ♂.

Abdomen élargi à tergites surbaissés, légèrement plus large que le thorax au niveau des tergites 3 et 4, d'un noir luisant, à l'aspect glabre, à tergites munis de bandes apicales complètes d'un jaune pâle et luisant du 1er au 6e parfois au 7e inclus, leurs bords latéraux présentant parfois un brunissement flou; le tergite basal a des angles antéro-latéraux jaunâtres et y porte un groupe de poils d'un blanc terne de faible longueur dirigés vers le dehors,

le reste de sa surface à faible pruinosité grisâtre porte des poils courts ciliformes noirâtres; les tergites 2 à 6 inclus portent des cils noirâtres encore plus courts et plus rares; les tergites 7 et 8 présentent des poils plus nombreux et plus longs, bruns, penchés vers l'avant. Bullae comme chez le ♂ mais de moindre taille, longées au devant par une étroite bande jaunâtre appartenant à la fascie apicale du tergite; leur grand axe transversal vaut à peu près deux fois et demie leur axe antéro-postérieur; elles sont écartées l'une de l'autre de plus du double de leur grand axe et distantes du bord latéral du tergite d'environ les deux tiers de cet axe. Le 8e tergite présente un bord postérieur se rétrécissant en triangle dont l'apex arrondi surplombe l'oviscapte. Ventre luisant d'un brun marron non uniforme, sans longue pilosité basale, à sternites munis de bandes apicales d'un brun pâle et portant une faible ciliation éparse; seuls les 7e et 8e sternites portent des poils bruns plus nombreux et penchés vers l'avant. L'oviscapte d'un brun luisant de la forme habituelle en bouclier à crête médiane noire et arrondie, à aires latérales couvertes de fins poils brunâtres et munies d'un rebord postéro-inférieur foncé, fortement chitinisé et longé par la rangée de sept épines-gouges brunes; lobes para-anaux sous-jacents brunâtres à longs poils raides bruns.

Afroleptomydas nitens n. sp. ♀.

(Fig. 5 B.)

♀, type : Ceres, Cape Prov., décembre 1924 (R. E. Turner).

Cette espèce se rapproche de *Afroleptomydas nitidus* Bezzi par la luisance uniforme du mésonotum non voilée par la pilosité avec absence de toute fasciation; elle s'en différencie principalement par sa coloration générale d'un brun pâle et par la longueur de l'antenne beaucoup plus grande que celle de la trompe.

Taille (ex antennes) : 17 mm; aile : longueur 9,6 mm, largeur 3,2 mm.

Tête d'un brun très clair, avec la dépression ocellaire seule d'un noir luisant. Espace interoculaire fronto-facial large, plus du double du diamètre horizontal de l'œil, se rétrécissant davantage vers le bas que vers le haut; rapports des largeurs : au vertex : 35; au niveau des antennes : 50; au niveau des pôles inférieurs des yeux : 25; de l'œil à hauteur des antennes : 23; péristome descendant très peu en dessous du niveau des yeux. Les orbites fronto-faciales sont faiblement ternies au voisinage des yeux par une pruinosité à reflets dorés. Une pilosité abondante blanche et longue occupe l'ensemble de l'espace interoculaire ne masquant toutefois pas la coloration de fond qui reste visible partout; elle comprend au vertex une touffe de poils érigés uniformément disséminés; au front, le long de l'orbite, une mèche de poils couchés dirigés vers le bas, et sur la surface principale uniformément disséminés des poils dirigés en dehors ou en bas, épargnant une étroite zone médiane frontale lisse et luisante munie d'une dépression médiane placée au devant de l'ocelle antérieur nettement développé, arrondi et noir; la voussure faciale, à l'exception d'une étroite raie médiane lisse, est entièrement occupée par des poils uniformément disséminés, dont les plus longs en occupent les parties latérales et inférieures.

Menton garni de poils longs qui se continuent avec ceux plus courts qui occupent uniformément l'occiput terni par la pruinosité identique à celle des orbites faciaux; de chaque côté une rangée transversale d'au moins six longues soies postverticales d'un brun pâle bien observables.

Antennes longues (3,60 mm) entièrement d'un brun très pâle, avec noircissement sur le quart apical dorsal de la massue; rapports des longueurs des articles à partir du

1er : 9, 3, 48, 35; 1er article muni de nombreux poils blancs et longs dépassant surtout en dessous la base du 3e article; le 2e article étroit porte quelques courts poils au bord libre; le 3e quatre fois aussi long que la somme des deux basaux est luisant sur ses deux tiers basaux, mat et très faiblement épaissi sur son tiers distal; la massue piriforme est plus courte que l'article précédent, comporte un mamelon apical noirâtre bien détaché avec léger ombilic muni d'un très court chète tactil central et présente une aire sensillaire ovalaire assombrie à reflets blanchâtres en dessous du mamelon apical. Orifice buccal allongé à membrane

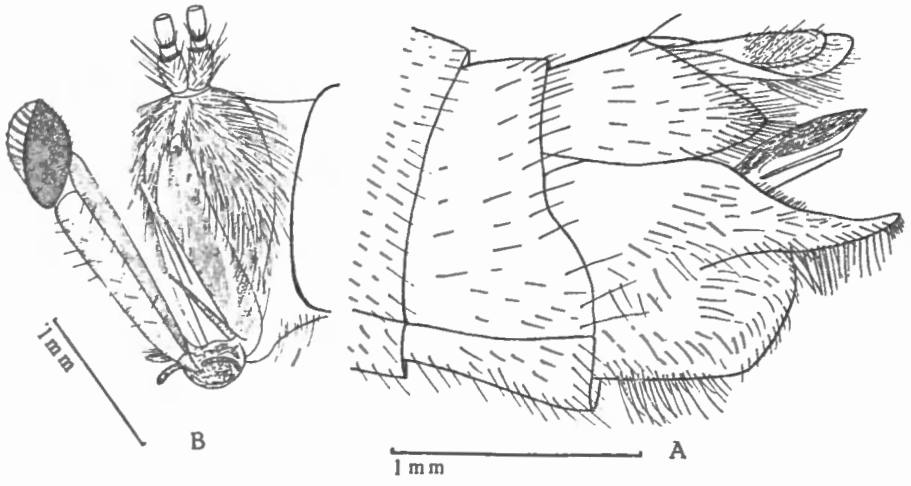

FIG. 5.
A : *Afroleptomydas turneri* n. sp., hypopyge; B : *Afroleptomydas nitens* n. sp., ♀, trompe, cavité buccale.

oblitérante d'un brun pâle avec bandes fulcrales plus foncées. Trompe de moyenne longueur, beaucoup plus courte que l'antenne, dans le rapport de 52 (mesurée au bord inférieur à partir du palpifer) à 95, dépassant nettement la cavité buccale (dans le rapport de 52 à 34) mais atteignant à peine la moitié basale du 3e article antennaire; elle est épaisse, à labium d'un brun jaunâtre avec labelles volumineuses noires munies d'une face interne bombée bien exposée, jaunâtre à pseudo-trachées saillantes de même couleur; le labium porte des poils dressés très dispersés et une petite touffe à sa base; labrum long et hypopharynx court; les palpes brunâtres en tige ne portant pas de poils chez notre exemplaire (fig. 5 B).

Thorax d'un brun luisant. Mésonotum uniformément luisant à reflet noirâtre sous certaines incidences, dépourvu de toute fasciation longitudinale, entièrement garni de poils blancs de longueur uniforme inclinés vers l'arrière; en zone notopleurale les poils sont plus longs, couchés, dirigés vers le dehors formant collerette marginale; le calus huméral porte une mèche touffue; sur la zone supra-alaire et postalaire les poils sont dirigés vers l'arrière; l'espace préscutellaire porte un bouquet peu dense de poils redressés. Écusson glabre, luisant, brun, mais noir sur ses flancs déprimés et la crête naissant de ses angles postérieurs.

Mésophragme d'un brun foncé luisant, paraissant noirci sous certaine incidence, garni de longs poils blancs disséminés redressés, plus nombreux latéralement.

Pleures d'un brun pâle luisant sans pruinosité, portant une pilosité blanche au ptéropleure, à la partie supérieure du bord postérieur du mésopleure, sur le métapleure, sur la partie postéro-inférieure de l'hypopleure au devant de la hanche postérieure.

Propleure avec une mèche de poils; prosternum très brièvement cilié.

Balanciers courts d'un brun clair terne; squame alaire d'un brun pâle à ourlet blanchâtre cilié de blanc.

Pattes toutes et entièrement d'un brun pâle avec pointe des crochets noire; tous les poils sont d'un jaune pâle lustré, ceux des hanches seuls plus blanchâtres. Deux paires de pattes antérieures à pilosité des hanches plus courte que celle des hanches postérieures; leurs fémurs à pilosité courte, peu dense, et sans soies; leurs tibias légèrement arqués ont leur face antérieure finement et très courtement velue, leurs autres faces à pilosité fine moins courte mais moindre que celle des fémurs; ils ont une série de cinq soies épineuses postéro-internes régulièrement espacées et quatre soies apicales internes; le tibia moyen possède en plus une soie pâle vers le milieu de sa face externe et trois soies antéro-internes sur sa moitié distale. Quatre tarses antérieurs courts à protarse à peine plus long que l'article suivant, distitarse le double du protarse. Patte postérieure à fémur s'épaississant régulièrement de sa racine vers son extrémité, sa plus grande épaisseur, vers son tiers distal, égalant à peu près deux fois et demie le travers du tibia; face interne du fémur avec une double rangée de fortes épines assez courtes et émoussées, de teinte brune pâle, insérées obliquement sur des tubercules assez petits de même couleur et irrégulièrement espacées, la rangée antérieure avec neuf épines, la postérieure avec cinq à sept épines; la pilosité générale du fémur est assez courte, plus ou moins couchée, avec un groupe de poils plus longs et redressés au tiers proximal de son bord externe, et tout le long de sa face interne mêlée aux épines une frange peu dense de longs poils, la plupart deux fois aussi longs que ces dernières. Tibia postérieur droit portant, outre la fine pilosité générale couchée, sur sa face interne une frange peu fournie de poils nettement plus courts que le travers tibial auxquels sont mêlés quelques éléments plus longs assez régulièrement espacés; il y a en outre trois soies épineuses antéro-externes, cinq fortes épines antéro-internes (sur la moitié distale), trois épines postéro-internes (sur le cinquième distal) et quatre soies apicales internes dont deux longues. Tarse postérieur faiblement velu; son protarse le double de l'article suivant, avec vers son milieu deux soies plantaires supplémentaires et le long de son bord postérieur une courte ciliation; distitarse plus court que le protarse. A tous les tarses une paire d'aiguillons plantaires aux quatre premiers articles, et les pelotes de longueur habituelle.

Ailes transparentes d'une teinte jaunâtre uniforme très légère, avec absence de tout rembrunissement; toutes les nervures d'un brun très pâle; 1re cellule postérieure largement ouverte; pédicule terminal de la 2e cellule sous-marginale très court aux deux ailes; base de la cellule de la fourche en angle aigu, avec longue nervure récurrente; nervure costale à très courts poils dorés; nervure enveloppante postérieure finement et densément ciliée de brun, la partie moyenne de sa section axillaire garnie de cils allongés élargis apicalement et assombris et quelque peu agglutinés; section basale du lobe axillaire et alula arrondie hyaline non ciliées.

Abdomen pas plus large que le thorax, entièrement d'un brun clair; les sept premiers tergites luisants; le 1er avec une marge antérieure d'un noir de jais et une marge postérieure brunâtre nue; le 2e présente une large dépression marginale antérieure ponctuée; du 2e au 7e inclus les tergites présentent une bande marginale postérieure complète d'un jaune pâle dont la largeur antéro-postérieure équivaut à peu près au quart de la longueur du tergite; bullae grandes, saillantes, d'un noir de jais en ovale régulier bien délimité; rapport du grand axe transversal au petit axe antéro-postérieur comme 21 à 9; distance entre les bullae égale à peu près au double de la longueur de leur grand axe; leur éloignement du bord latéral du tergite égal à un peu plus que ce grand axe; elles interceptent complètement la marge jaunâtre du tergite; le 8e tergite d'un brun plus foncé se termine en cône surplombant

l'oviscapte et porte une striation transversale plus marquée que les autres tergites. Des poils blancs et longs occupent les deux tergites basaux formant latéralement des touffes plus denses que sur le milieu; latéralement le 3e tergite en porte des longs et sur sa zone médiane des plus courts couchés vers l'arrière; ceux du 4e sont plus courts et clairsemés et penchés vers l'arrière; la pilosité courte et clairsemée des quatre derniers tergites est penchée vers l'avant.

Ventre d'un brun jaunâtre uniforme et luisant, avec marges postérieures des sternites plus pâles mais sans limites antérieures nettes; tous les sternites portent des poils blancs de longueur moyenne uniforme, redressés, peu denses; ceux des 2e et 3e sternites quelque peu plus longs; ceux des 7e et 8e sternites plus courts, plus robustes, d'un jaune pâle et fortement penchés vers l'avant. Oviscapte d'un brun pâle luisant, de forme habituelle en bouclier vertical, à crête médiane saillante, arrondie, d'un brun foncé; ses aires latérales portent une pilosité brunâtre courte; de chaque côté son bord postéro-inférieur semi-circulaire épaissi et d'un brun foncé est longé par une série de huit épines-gouges brunes.

Afroleptomydas pseudolanipes n. sp. ♂.

(Fig. 6/3.)

♂, holotype : 1 ex. Aus., 26°40'S, 16°15'E; décembre 1929, S-W Africa, R. E. Turner (Brit. Mus., 1930, 113).

Taille (ex antennes) : 13 mm.

Tête toute noire, face incluse, avec pilosité dense, longue et uniformément d'un blanc pur. Espace interoculaire fronto-facial très large ayant à hauteur des antennes le double de la largeur de l'œil; il se rétrécit faiblement vers le haut mais fortement vers le bas; rapports de ses largeurs : au vertex : 48; au niveau des antennes : 52; entre les pôles inférieurs des yeux : 30.

Front luisant avec liséré de pruinosité blanche étroit le long de l'orbite au niveau du vertex, plus large sur sa partie inférieure; la longue pilosité dense est disséminée uniformément et comprend une touffe au vertex, une mèche couchée le long de l'orbite et une large touffe sur la majeure partie du front dirigée en bas et en dehors; la voussure faciale, à l'exception d'une raie sagittale glabre, est entièrement garnie de poils longs, non agglomérés, dirigés en avant et en bas, descendant très bas sur le péristome; la plage centrale du front est glabre et porte en haut un ocelle antérieur réfringent distinct; menton occupé par une abondante et longue pilosité; occiput à pruinosité blanchâtre et à nombreux poils; pas de soies postverticales observables.

Antennes noires, plus courtes que la largeur de la tête, dans le rapport de 77 à 102; longueurs comparées de ses articles depuis la base : 10, 4, 36, 25; la massue plus courte que le 3e article présente une aire sensillaire terminale très étendue, à reflet grisâtre, surtout développée vers le bas et le dedans et un minuscule mamelon apical ombiliqué; le 3e article comporte un épaississement terminal en manchon cylindrique sur un peu moins que le tiers apical.

Trompe noire à labelles comprimés, longue, un peu plus courte que l'antenne, sa longueur mesurée au bord inférieur est à celle de l'antenne comme 70 à 75; palpifer à bord fortement chitinisé; palpe en courte tige brune à très court chète apical et sans poils.

Mésonotum d'un noir luisant, à calus huméral brunâtre latéralement, à pilosité dense de longueur uniforme, entièrement blanche comme celle plus longue de l'espace préscutellaire. Pleures d'un noir luisant à très faible pruinosité grisâtre; une longue pilosité blanche occupe le propleure, le ptéropleure et le métapleure; prosternum avec sur son aire postéro-externe

une longue touffe de poils blancs plus longs que ceux du propleure adjacent. Scutellum nu d'un noir luisant; mésophragme d'un noir luisant à pilosité latérale blanchâtre; squame alaire sombre sans cils marginaux; balanciers d'un jaune foncé à capitule plus sombre.

Pattes de coloration brunâtre non uniforme mais avec hanches noires; aux deux paires antérieures les fémurs d'un brun noirâtre plus clair du côté interne, les tibias légèrement incurvés entièrement d'un brun très pâle; les tarses brunâtres dorsalement, crochets pâles à pointe noire, pelotes jaunâtres à arête dorsale brune; à la paire postérieure les fémurs sont d'un brun noirâtre avec un bon tiers basal d'un brun orangé, les tibias et tarses brunâtres. La pilosité des pattes est faiblement jaunâtre, surtout longue aux hanches et fémurs; fémurs antérieurs et moyens à poils longs sur la face postérieure et le bord externe; tibias antérieurs à poils courts, fins, couchés et deux soies apicales internes; tibias moyens avec au bord antéro-externe une série (6 à 7) de longs et très fins poils redressés se détachant des poils couchés, en outre quatre soies brunes antéro-internes longues et fines et deux soies apicales internes; protarses antérieurs et moyens guère plus longs que l'article suivant, tarses à aiguillons apicaux plantaires courts; fémur postérieur renflé à largeur maximale environ deux fois et demie celle du tibia correspondant; double rangée d'épines internes (6 à 7) robustes, brunes sur tubercules brunâtres; sa pilosité est abondante : sur sa face postérieure et la moitié proximale du bord externe elle est la plus longue, plus longue que les épines internes; sur ses faces antérieure et interne elle est à peu près de la longueur de ces épines; tibia postérieur rectiligne plus velu que les tibias antérieurs, à poils plus ou moins couchés; en position postéro-interne existe une frange uniforme peu dense de poils de longueurs inégales, les plus longs dépassant la longueur du travers tibial; deux soies apicales internes; protarse postérieur le double de l'article suivant, crochets, pelotes et aiguillons plantaires comme aux pattes antérieures.

Ailes uniformément hyalines, sans macule jaunâtre au milieu et sans infuscation le long des nervures qui sont d'un brun pâle; nervure costale à sa base avant la transverse humérale avec des poils blancs assez longs et denses; la nervure bordante postérieure fine, décolorée, très finement et courtement ciliée avec au niveau de la partie moyenne du secteur axillaire des cils allongés à partie apicale élargie en fuseau et assombrie; la partie proximale du lobe axillaire et l'alula arrondie non ciliées; 2e cellule sous-marginale à base anguleuse avec nervure récurrente insérée au point de bifurcation de la fourche et au moins aussi longue que le manche de cette dernière; 1re cellule postérieure largement ouverte.

Abdomen à tergites d'un noir luisant avec au 2e tergite une aire latérale d'un brun orangé à partir de la zone prébullaire et au 3e tergite une courte marge antéro-latérale orangée; les tergites 2 à 8 inclus à marge postérieure jaune pâle complète et large; ces marges sont bien délimitées antérieurement, approximativement toutes de même largeur sur la ligne médiane, s'élargissant quelque peu latéralement surtout celle du 3e tergite. Longue pilosité érigée d'un blanc légèrement jaunâtre au 1er tergite et sur la moitié basale du 2e; les autres tergites à poils moyennement longs penchés vers l'arrière d'un jaune très pâle lustré, un peu plus longs près des bords latéraux des 3e et 4e; bullae d'un brun clair luisant, interceptant complètement la marge postérieure du tergite, en ovale très allongé transversalement, leur grand axe transversal égalant au moins trois fois et demie leur petit axe antéro-postérieur; elles sont distantes l'une de l'autre d'un peu plus que la longueur du grand axe, et du bord latéral du tergite des deux tiers de cette longueur. Ventre entièrement luisant, les sternites 2, 3 et 4 d'un jaune foncé, les sternites 5, 6 et 7 d'un brun foncé; les sternites 2 à 8 munis de larges marges postérieures d'un jaune très pâle très nettes et occupés, le 8e excepté, par une longue pilosité d'un jaune très pâle, érigée, penchée vers l'arrière.

L'hypopyge partiellement rétracté en même temps que le 8e tergite, est d'un brun clair à pilosité fine assez longue d'un jaune très pâle, assez abondante sur les valves du 9e tergite et les processus corniformes du 9e sternite; 9e sternite de profil conique, peu large, à pointe postérieure arrondie avec légère carène sagittale; de part et d'autre un processus corniforme (dont la partie apicale étroite présente un épaississement chitineux noir le long de son bord inférieur) très peu recourbé vers le haut et modérément incliné en dedans; cerque para-anal

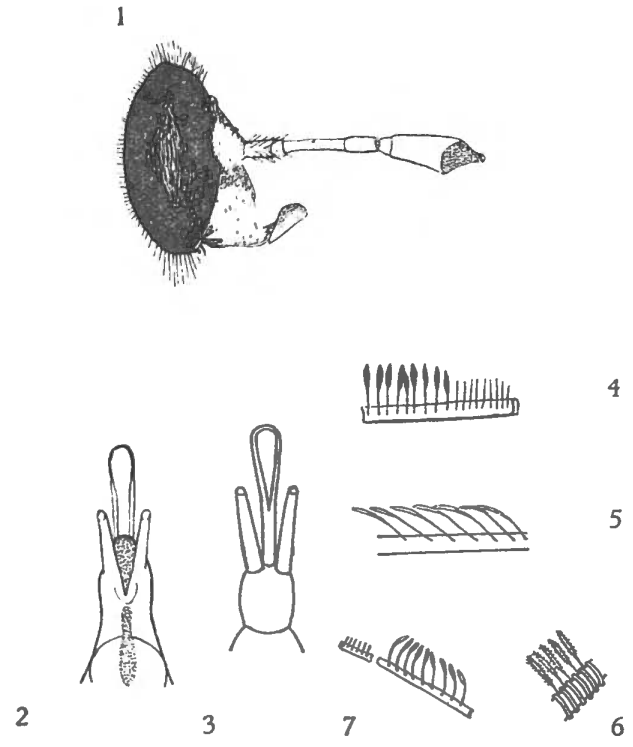

Fig. 6.

1 : *Afroleptomydas junodi* n. sp., ♂ (type), tête de profil; 2 : *Afroleptomydas matetsiensis* n. sp., édéage, face postérieure; 3 : *Afroleptomydas pseudolanipes* n. sp., édéage, face postérieure; 4 : *Afroleptomydas pseudo-opacus* n. sp., ♂, ciliation marginale alaire, secteur axillaire; 5 : *Afromydas guichardi* n. sp., ♂, ciliation marginale alaire, secteur axillaire; 6 : *Afroleptomydas matetsiensis* n. sp., ♂, ciliation de la squame alaire; 7 : id., ciliation marginale alaire, secteur axillaire.

à villosité courte peu fournie, à lobe ventral faiblement échancré. Édéage (fig. 6/3) conique, glabre, à deux styles terminaux étroits cylindroconiques, de longueur moyenne, faiblement divergents, dominés par un épimère qui les dépasse notablement; ce dernier en lamelle allongée, à bout arrondi, élargie distalement, plus étroite que l'intervalle des styles, présente des bords incurvés et ne dépasse pas le cerque anal.

Cette espèce se place dans le groupe II (*Westermanni*) de Bezzi (1924) caractérisé par le corps trapu abondamment velu, les sternites apicaux chez le ♂ étant également garnis de longs poils. Elle se rapproche du *Afroleptomydas lanipes* Bezzi par de nombreux caractères,

s'en différenciant toutefois par plusieurs caractères chromatiques (e.g. de la villosité thoracique et abdominale); nous croyons, nous basant en outre sur les lieux de capture très distants, à l'indépendance spécifique de ces deux formes.

Afroleptomydas bezzianus n. sp. ♂, ♀.

(Fig. 4 D, 7 C.)

♂, holotype : Mossel Bay, Cape Province, 6 décembre 1938 (R. E. Turner); paratype : Lourenço Marques, Tembé, 4 février 1914 (H. A. Junod).

Taille (ex antennes) 17 mm (paratype : 13,5 mm); antennes : 2,5 mm; aile : longueur : 12,3 mm, largeur : 3,6 mm.

Tête de coloration brun pâle celée sous une pruinosité d'un blanc grisâtre laissant à découvert et luisantes la voussure faciale jaunâtre, la dépression ocellaire noirâtre et l'aire médiane frontale fortement déprimée en fossette d'un brun foncé et glabre. Espace inter-oculaire fronto-facial large, le double du diamètre transversal de l'œil vu de face, plus rétréci vers le bas que vers le haut; rapports des largeurs : au vertex : 35; au niveau des antennes : 46; au niveau des pôles inférieurs des yeux : 25; diamètre de l'œil : 22; il y a un ocelle antérieur réfringent. La pilosité céphalique est longue, abondante et blanche, implantée de façon diffuse sur les supports comprenant de part et d'autre : au vertex une touffe de poils érigés, divergents; au front, le long de l'orbite une mèche peu dense de poils couchés, et entre celle-ci et la base des antennes une touffe lâche de poils dirigés en bas et en avant. La voussure faciale, glabre sur une raie médiane, porte sur toute sa hauteur des poils longs dirigés vers le bas et groupés en mèches irrégulières dépassant largement l'orifice buccal; péristome luisant, région mentonnière à longs poils dirigés en bas. Occiput densément terni comme le front, à poils blancs nombreux surtout derrière les pôles des yeux; sept soies postverticales brunâtres, dont les quatre internes très robustes, et les trois externes plus courtes placées en arrière de l'œil. Trompe d'un brun luisant à labelles aplatis et noirâtres, le labium muni à sa base de quelques longs poils blancs; elle dépasse nettement la saillie faciale d'un peu plus que le labelle, ne dépassant que de peu la base du 3e article antennaire; rapport des longueurs : trompe mesurée au bord inférieur à partir du palpifer : 34; axe antéro-postérieur de la cavité buccale : 20; antenne : 67. Palpifer médiocre; palpes courts brunâtres avec quelques longs poils apicaux.

Antennes d'un brun pâle uniforme avec moitié distale de la massue quelque peu orangée; elles sont plus courtes que la largeur de la tête, dans le rapport de 67 à 90; rapports des longueurs des articles à partir du 1er : 9, 3, 29, 26; les deux articles basaux, mais surtout le 1er, portent des poils bruns raides, le 3e article sur son quart distal est nettement élargi en manchon cylindrique délimité par une circulaire; la massue cylindro-conique à épaisseur maximale située vers son milieu, présente une surface déclive terminale ovalaire sensillaire assombrie, à reflets argentés sous certaine incidence, et un mamelon apical ombiliqué muni d'un cil tactile central au fond du creux; une très courte section basale de la massue est quelque peu rétrécie et délimitée par une faible circulaire.

Thorax brunâtre; mésonotum mat portant une pruinosité générale d'un gris brunâtre mais plus blanchâtre sur les marges latérales et qui encadre trois fascies longitudinales faiblement contrastées, à pruinosité plus franchement brunâtre : une fascie médiane large, allant jusqu'au niveau des naissances alaires, elle-même partagée par une traînée de pollen plus clair; de part et d'autre une fascie latérale, entre le dedans du calus huméral et le dedans du calus postalaire, le quart postérieur est isolé du restant par une faible expansion transversale de pollen clair; le mésonotum porte des poils bruns courts et raides régulièrement et lâchement

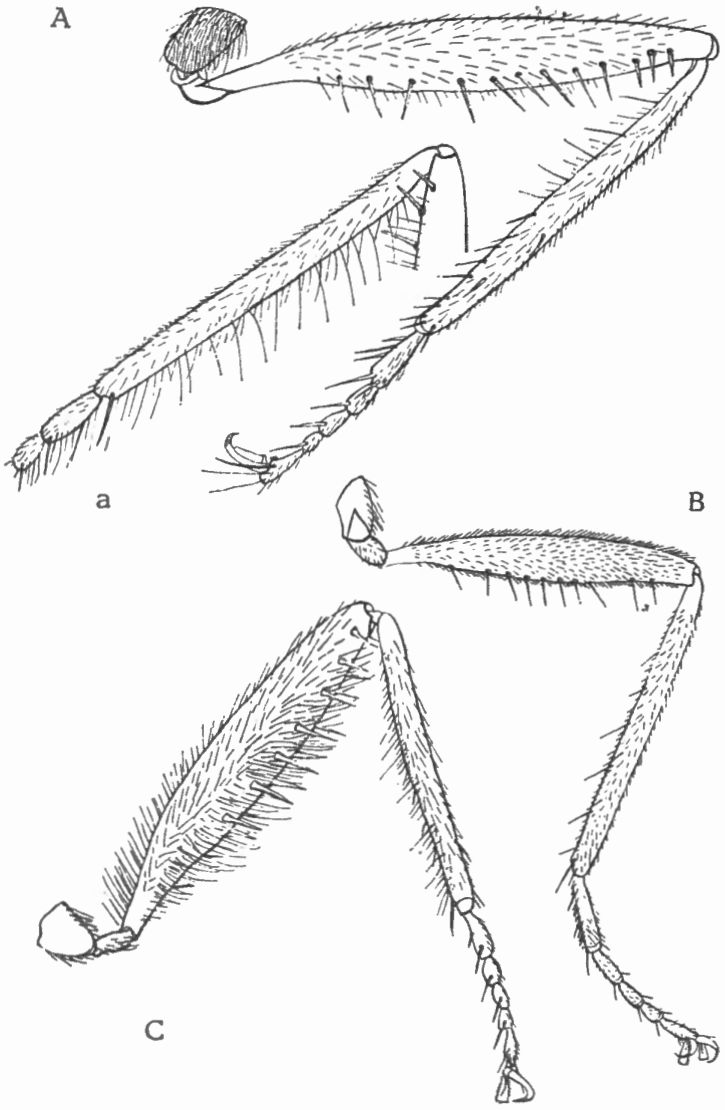

FIG. 7. — Pattes postérieures, ♂.
A : *Afroleptomydas turneri* n. sp., face antérieure; a : tibia, face postérieure; B : *Afroleptomydas milnertonensis* n. sp., face postérieure; C : *Afroleptomydas bezzianus* n. sp., face postérieure.

semés, inclinés vers l'arrière, et des poils blancs plus longs sur les emplacements suivants : une étroite traînée sagittale faite de quelques poils; une touffe préscutellaire; une touffe sur le calus huméral et sur une aire limitée en dedans de ce dernier; sur la zone notopleurale une collerette de longs poils transversaux couchés dépassant le rebord pleural; en dedans de la collerette, sur la marge mésonotale, depuis le calus huméral jusque sur le calus postalaire, une série de poils inclinés vers l'arrière. Pleures brunâtres entièrement ternis par la même pruinosité grisâtre qui couvre la majeure partie du mésonotum et portant des poils blancs sur les aires suivantes : des poils courts au propleure; une étroite bande le long de la moitié supérieure du bord postérieur du mésopleure; une touffe assez longue sur le ptéropleure et

le métapleure; un groupe sur la partie inférieure de l'hypopleure au devant de la hanche postérieure; prosternum brun, luisant, avec quelques longs poils pâles au devant de la hanche antérieure. Écusson brun, glabre, terni de gris sur son quart antérieur, luisant sur ses trois quarts postérieurs, ses flancs et ses crêtes postéro-latérales étant d'un noir de jais.

Mésophragme noir entièrement terni par une pruinosité grise brunâtre à reflets dorés, entièrement occupé par des poils longs et blancs plus fournis latéralement; la petite plage déprimée latérale prémésophragmique présente une surface brune luisante munie de fines stries granuleuses parallèles.

Ailes transparentes à très faible teinte jaunâtre uniforme sans traces d'obscurcissement régional; toutes les nervures, la costale incluse, d'un jaune pâle; nervure costale mince avec quelques courts poils bruns couchés; nervure bordante postérieure à courte et fine ciliation pâle, la partie moyenne de sa section axillaire porte une rangée de cils beaucoup plus longs, à moitié distale nettement élargie et noircie; la section proximale du lobe axillaire et l'alula arrondie non ciliées; ouverture de la 1re cellule postérieure à la costale comme deux fois la longueur du court tronçon terminal de R_1; les deux sections précédentes de R_1 longues, de même longueur; base de la cellule de la fourche équarrie avec longue nervure récurrente; 3e cellule postérieure à nervure transversale terminale courte; squame alaire brunâtre à ourlet blanc cilié de blanc. Balanciers d'un brun très pâle à capitule plus sombre.

Pattes entièrement d'un brun uniforme clair, à poils blancs et soies brunâtres. Deux paires antérieures : hanches à poils assez longs; fémurs faiblement renflés à très courts poils brunâtres raides sur leur face antérieure, ailleurs à courts poils blancs couchés, ceux de la face postérieure notablement plus longs appliqués et dirigés en bas; tibias légèrement incurvés à courte pilosité pâle, plus longue et dense sur la face postérieure où se remarque en situation postéro-interne une série de six longs poils fins redressés, très espacés, aussi longs que le travers tibial; quatre soies apicales internes; des soies épineuses sont plus nombreuses et plus développées au tibia moyen que sur l'antérieur : au tibia 1 six courtes et fines soies antéro-externes, et une soie postéro-interne vers le 6e distal; au tibia 2, une série de quatre à six soies épineuses antéro-externes irrégulièrement disposées, trois à quatre fortes soies épineuses postéro-internes et six soies épineuses inégales antéro-internes. Tarses antérieurs et moyens courts, à protarse à peine plus long que l'article suivant; aiguillons plantaires brunâtres; crochets bruns à pointe noire, pelotes pâles à arête dorsale noirâtre très saillante. Hanches postérieures à longs poils antéro-externes; fémur postérieur (fig. 7 C) fortement renflé, sa largeur égalant trois fois celle du tibia correspondant, à courte pilosité plus ou moins couchée également distribuée, un peu plus longue et redressée sur la moitié proximale de sa face externe; notablement plus longue et dirigée en bas sur la moitié inférieure de sa face postérieure, inégale et peu dense, envahissant la face interne voisine, y dépassant parfois la longueur des épines; celles-ci occupant en double rangée la face interne sont fortes, d'un brun-rouge, insérées sur tubercules modérés d'un brun pâle; la rangée antérieure, plus longue (9 à 11) que la postérieure (6 à 7), débute très près de la racine fémorale. Tibia postérieur pratiquement rectiligne, à courte pilosité couchée, avec tout le long de la face interne en position postéro-interne en plus de la courte pilosité quelque peu redressée, une rangée d'une dizaine de longs poils fins très distants, un peu plus longs que le travers tibial; deux épines apicales internes; sur la moitié distale quatre épines faibles antéro-internes et deux faibles épines antéro-externes. Protarse postérieur une fois et demie la longueur de l'article suivant avec soie médiane plantaire supplémentaire faible; le reste comme aux pattes antérieures.

Abdomen cylindro-conique comprimé latéralement à base plus large que le thorax, s'amenuisant régulièrement vers son apex, de teinte brunâtre, mate dans son ensemble avec pruinosité grisâtre ou brunâtre, avec parties luisantes réduites confinées au 1er tergite qui est

médiocrement terni par une pruinosité grisâtre, aux parties latérales du 2e tergite, aux bordures marginales antérieures déprimées et ponctuées des 2e et 3e tergites. Le 1er tergite comporte une bande marginale postérieure d'un brun clair et des angles antéro-latéraux d'un brun jaunâtre; le 2e tergite avec une bande marginale postérieure d'un jaune pâle nettement délimitée, assez étroite, sa partie la plus large située entre les bullae; celles-ci larges et saillantes interceptent complètement la fascie marginale, la débordant nettement en avant, précédées d'une aire luisante; elles sont d'un brun acajou luisant, ovalaires, entourées d'un ourlet orangé clair bien net; leur grand axe transversal est le double de l'axe antéro-postérieur; elles sont distantes l'une de l'autre d'à peu près le double de leur grand axe, et du bord latéral du tergite d'un peu moins que la longueur de cet axe. Le 3e tergite possède encore une bordure marginale postérieure complète jaune pâle plus étroite mais à limites nettes, tandis que du 4e au 7e les bordures claires deviennent très étroites, peu apparentes, à limites antérieures imprécises; les tergites, du 2e au 7e inclus portent une pruinosité grisâtre circonscrivant sur les anneaux successifs une zone médiane antérieure plus ou moins semi-circulaire, à courbe postérieure occupée par une pruinosité brune subluisante sous certaine incidence, dont l'étendue diminue progressivement du 2e au 7e tergite, ce dernier étant entièrement grisaillé. Une pilosité courte, brune, raide, couchée en direction arrière, uniformément et peu densément distribuée garnit la surface des tergites 2 à 8 inclus et est très caractéristique pour cette espèce. Des poils longs d'un blanc terne occupent le 1er tergite, plus denses et redressés sur ses aires antéro-latérales; une large touffe de poils analogues dirigés vers le dehors occupe l'aire latérale du 2e tergite; des poils blanchâtres moins longs et moins nombreux se trouvent latéralement sur le 3e tergite et quelques courts poils pâles se voient encore près des bords latéraux des 4e et 5e tergites. Sternites d'un brun plus clair que les tergites, les trois premiers subluisants, les autres à surface ternie par une légère pruinosité grisâtre; du 2e au 6e avec bordure postérieure faiblement jaunâtre à limites imprécises; du 4e au 8e ils portent sur toute leur surface des courts poils raides bruns; sur les trois sternites basaux se trouvent des longs poils d'un blanc terne, les plus longs occupant le 2e sternite; la base du 4e en porte quelques-uns plus courts. Huitièmes tergite et sternite courts, à peu près le tiers des précédents, d'un brun uniforme terne; 8e sternite à pilosité blanchâtre plus longue que la pilosité brune du 7e.

Hypopyge court (fig. 4 D), d'un brun terne uniforme, à cerque anal noirâtre et édéage d'un brun clair luisant; la face postérieure du 9e sternite et la face inférieure de ses processus corniformes portent une pruinosité blanchâtre; sa pilosité générale pâle est peu abondante; une frange plus longue le long du bord inférieur et la face externe des processus corniformes, et une rangée de poils longs et fins sur les parties latérales du lobe inférieur du cerque anal. Les valves trapézoïdales du 9e tergite portent sur leurs faces des poils raides brunâtres et des poils fins clairs sur leurs bords; processus corniformes du 9e sternite à section apicale étroite légèrement recourbée et incurvée; lobe ventral du cerque anal faiblement échancré. Édéage en cône allongé muni apicalement de deux styles phalliques cylindro-coniques de moyenne longueur, divergents, et d'un épimère qui surplombe et dépasse largement les styles; l'épimère en lamelle allongée à apex arrondi est comprimé latéralement formant une gouttière à ligne de faîte dorsale.

♀, allotype : Mossel Bay, 13.XII.1938 (R. E. Turner); 1 ♀ paratype : Mossel Bay, 6.XII.1938 (R. E. Turner).

Taille (ex antennes) : 16 à 18 mm; aile : 13 mm.

Nous considérons ces deux ♀♀ comme conspécifiques avec le ♂ décrit ci-dessus en nous basant, d'une part, sur la possession en commun de certains caractères céphaliques et

thoraciques, le dimorphisme sexuel étant surtout prononcé au niveau de l'abdomen et, d'autre part, sur l'identité de leur provenance et sur leurs dates de captures concordantes.

Caractères de la tête et du thorax semblables à ceux du ♂ mais avec forte réduction de la longueur et de la densité de la pilosité blanche; soies postverticales nombreuses (une douzaine) et très apparentes; mésonotum avec les mêmes courts poils raides bruns; ailes et pattes colorées comme chez le ♂; fémur postérieur moins renflé avec mêmes épines internes mais sans pilosité postéro-interne particulière; le tibia postérieur sans frange interne et portant moins de soies que les tibias antérieurs et moyens, riches en soies assez fortes comparables à celles signalées chez le ♂. Abdomen élargi sans pilosité remarquable aux tergites et sternites basaux; le 1er tergite porte des poils blancs quelque peu plus longs latéralement, les poils des deux premiers tergites étant couchés vers l'arrière; ceux des autres tergites sont très courts, pâles, très clairsemés et proclinés; la pilosité des tergites 7 et 8 étant toutefois plus longue et plus dense. Tergites d'un brun acajou avec une pruinosité grisâtre occupant partiellement les quatre premiers tergites et un liséré antérieur au 5e, le restant de la face abdominale dorsale étant luisant; marges apicales d'un jaune pâle assez étroites aux tergites 2, 3 et 4; bullae d'un brun châtain à ourlet plus pâle, beaucoup plus petites que chez le ♂, en ovale court; le grand axe transversal est au petit axe comme 3 à 2; leur écart est égal à environ six fois la valeur du grand axe, leur distance du bord latéral du tergite à environ deux fois cet axe. Sternites d'un brun luisant sans pruinosité à rares cils pâles, plus nombreux toutefois aux 7e et 8e sternites; oviscapte brunâtre de forme habituelle à carène sagittale arrondie bordée de part et d'autre par une aire couverte de poils pâles redressés; celle-ci est limitée par une large bordure semi-circulaire portant une rangée de sept épines spatulées d'un brun foncé.

Le ♂ de cette espèce est proche de celui du *Afroleptomydas opacus* Bezzi surtout par la réduction du nombre et de la largeur des bandes marginales postérieures jaunes des tergites, allant de pair avec une luisance restreinte aux deux tergites basaux et la présence de longs poils blancs aux sclérites abdominaux basaux. C'est surtout par des caractères de coloration de l'exosquelette et la disposition de la vestiture que ces deux espèces se différencient. *A. opacus* est plus noirâtre (tête, face, antennes, trompe, mésonotum, écusson, balanciers, nervures, abdomen); chez *A. bezzianus* ces parties sont brunes, le fémur postérieur est plus épaissi avec une pilosité postéro-interne longue; ses tibias antérieurs et moyens portent des soies épineuses nombreuses, son tibia postérieur présente un alignement postéro-interne de poils fins distants au moins aussi longs que le travers tibial; chez *A. bezzianus*, à partir du 2e tergite, la pruinosité grise circonscrit sur les tergites des plages brunâtres médianes antérieures semi-circulaires, tandis que chez *A. opacus* la pruinosité sombre occupe toute la surface antérieure des tergites, la partie postérieure du 6e et le 7e en entier étant seuls gris; en outre, chez *A. bezzianus* la courte pilosité brune occupe pratiquement l'entièreté des tergites, à part les parties garnies de poils blancs de la base abdominale; d'autre part, chez *A. opacus* la moitié apicale de l'aile est distinctement bien que faiblement assombrie, tandis que chez *A. bezzianus* l'aile est uniformément transparente. Chez cette dernière une courte pilosité brune est uniformément disséminée sur le mésonotum, ce caractère n'étant pas signalé pour *A. opacus*.

Afroleptomydas pseudo-opacus n. sp. ♂.

(Fig. 8 A, 6/4.)

♂, holotype : 1 ex. SW Africa, Aus., 26°40'S, 16°15'E; janvier 1930, R. E. Turner (Brit. Mus., 1930, 117).

Taille : 22 mm; aile : 16 mm.

Tête d'un brun plus ou moins foncé avec dépression ocellaire noire; elle porte une pruinosité blanche grisâtre sur tout l'occiput et le long de l'orbite fronto-faciale une bande étroite avec expansion au niveau du front, la dépression ocellaire, l'aire médiane frontale et la voussure faciale restant entièrement luisantes; espace interoculaire fronto-facial large, sa plus grande largeur au niveau des antennes un peu moindre que le double de celle de l'œil, se rétrécissant davantage vers le bas que vers le haut; rapports des largeurs : au vertex : 42; au niveau des antennes : 56; entre les pôles inférieurs des yeux : 33; diamètre transversal de l'œil : 30. Dépression ocellaire étroite; ocelle antérieur réfringent étroit. Longue pilosité céphalique d'un blanc terne faite de poils implantés de façon éparse, abondants sans masquer la luisance plus ou moins prononcée du support; elle comprend une touffe au vertex sur base arrondie; une longue mèche couchée sur l'orbite frontale; une touffe peu dense de longs poils entre la mèche orbitale et la base des antennes; la voussure faciale entièrement occupée par une abondance de longs poils projetés en tous sens, les inférieurs dépassant le niveau du pôle inférieur des yeux; menton à pilosité longue; occiput à fond brunâtre, à courte pilosité; soies postverticales brunâtres nombreuses, une dizaine environ, dont les quatre externes les plus courtes sont rétro-oculaires.

Antennes incomplètes, à deux articles basaux brunâtres munis de poils bruns raides avec quelques poils blancs sur la face inférieure du 1er article qui est plus épais et trois fois aussi long que le second. Trompe longue, dépassant largement la voussure faciale et le 2e article antennaire; sa longueur mesurée au bord inférieur à partir du palpifer est à celle de l'axe médian de la cavité buccale dans le rapport de 57 à 17; elle est d'un brun luisant à labelles noircis et garnie à la base du labium d'une touffe de poils d'un blanc terne; palpifer blanchâtre; palpe en courte tige brunâtre munie d'une très longue soie brune.

Thorax brunâtre avec mésonotum assombri et mat, brunâtre et faiblement luisant sur ses bords latéraux, à sculpture granuleuse fine ou striation transversale suivant les endroits; sur un fond de pruinosité noirâtre une pruinosité légère grisâtre dessine cinq bandes antéro-postérieures formant une fasciation peu apparente : une raie médiane étroite, une bande marginale large et plus apparente englobant les calus et les zones notopleurale et supra-alaire, une fascie intermédiaire moins large entre le dedans du calus huméral et l'angle externe du scutellum. Une courte pilosité clairsemée pâle occupe la moitié antérieure du disque et les zones supra- et postalaires; des poils longs d'un blanc terne sont placés sur des aires restreintes : le calus huméral et une collerette notopleurale comprend les poils les plus longs; des poils moins longs forment une touffe en dedans du calus huméral et sur l'espace préscutellaire; une faible rangée occupe la partie antérieure de la raie médiane.

Scutellum d'un brun acajou, nu, luisant mais à pruinosité grisâtre sur son tiers antérieur, les arêtes partant de ses angles d'un noir de jais. Mésophragme noirâtre; sa surface médiane antérieure avec une striation transversale et une pruinosité jaunâtre, la pruinosité est noirâtre ailleurs; à l'exception d'une faible aire médiane toute sa surface porte des longs poils blancs. La fossette latérale prémésophragmique est d'un noir luisant, limitée en arrière par une crête et finement striée sur sa surface.

Pleures d'un brun uniforme à luisance mitigée par une pruinosité grisâtre diffuse, surtout sur le mésopleure et le propleure; des poils blanchâtres longs occupent le ptéropleure, le métapleure, la partie postéro-inférieure de l'hypopleure au devant de la hanche; une étroite touffe près de la moitié supérieure du bord postérieur du mésopleure; au propleure de longs poils dressés; au prosternum brun luisant une longue mèche au devant de la hanche.

Pattes, hanches incluses, d'un brun clair uniforme luisant avec face interne du fémur postérieur orangée; une pruinosité blanchâtre et des poils blanchâtres ou faiblement jaunâtres sur certaines parties. Deux paires antérieures : fémurs à face antérieure avec poils brunis très courts, à face postérieure avec poils blancs longs couchés; tibias légèrement arqués,

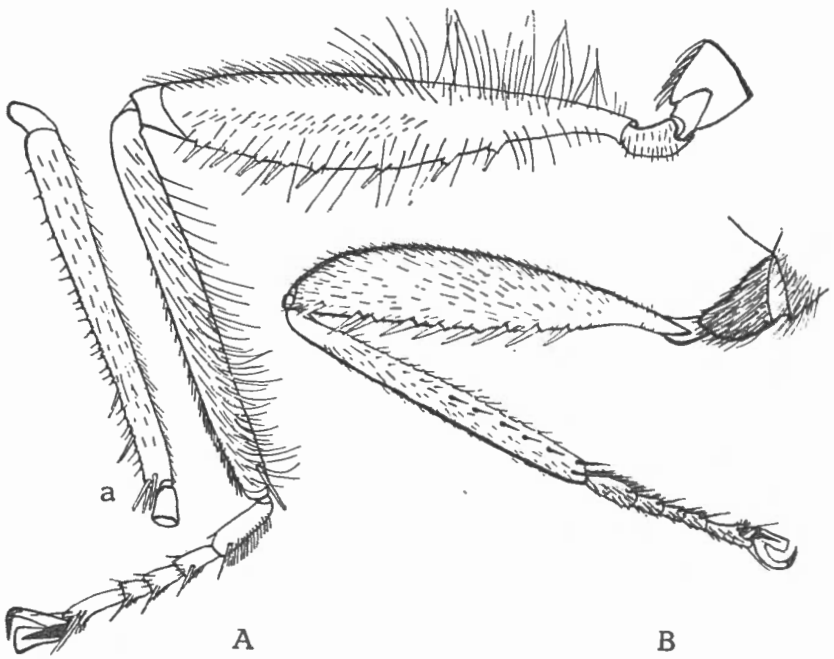

FIG. 8.
A : *Afroleptomydas pseudo-opacus* n. sp., ♂, patte III, face postérieure; a : tibia, face antérieure; B : *Afroleptomydas junodi* n. sp., ♂, patte III, face antérieure.

à deux soies apicales internes, face externe à courte pilosité pâle jaunâtre, une frange postéro-interne blanchâtre ou jaune pâle peu dense, plus courte que le travers tibial; en outre, au tibia antérieur, face antérieure fine pilosité roussâtre courte et dense, et quatre fines soies équidistantes postéro-internes; au tibia moyen, trois soies antéro-internes brunes assez fortes et une rangée antéro-externe de très fines soies pâles; tarses à poils et aiguillons plantaires brunâtres, protarse court aussi long que l'article suivant; crochets bruns à pointe noire; pelotes orangées à forte arête brunâtre. La paire postérieure (fig. 8 A) : hanches à longs poils blanchâtres; fémur fortement renflé sur ses deux tiers distaux, sa plus grande épaisseur à peu près deux fois et demie la largeur du tibia; double rangée interne d'épines (8 à 10) robustes plutôt courtes à pointe émoussée d'un brun jaunâtre très pâle sur tubercules saillants de même couleur que le support; sur sa face externe moitié proximale des poils pâles longs et érigés, sur sa moitié distale des poils beaucoup plus courts et inclinés;

sur sa face antérieure une pilosité très courte, brune, très disséminée, sur sa face postérieure courts poils blanchâtres clairsemés mais beaucoup plus longs, peu nombreux et dirigés en bas sur sa moitié inférieure y dépassant la longueur des épines internes; tibia droit, face externe à courts poils pâles couchés, en position antéro-interne tout le long une série de minuscules verrues munies d'un très court et fin dard droit brunâtre et sur son quart distal trois soies épineuses internes, une frange postéro-interne continue peu dense de poils pâles obliquement insérés, parfois courbes, de longueurs inégales dont les plus longs dépassent la largeur du tibia, les autres étant plus courts que cette largeur; deux soies apicales internes; tarses comme les antérieurs mais protarse une fois et demie l'article suivant et muni d'une courte frange pâle postérieure.

Ailes uniformément transparentes à très faible teinte jaunâtre sans parties plus foncées; nervures toutes d'un brun très pâle; costale à très courts poils brunâtres; nervure bordante postérieure finement et courtement ciliée (fig. 6/4), avec sur la moitié distale de son secteur axillaire des cils beaucoup plus longs à extrémité élargie en pointe de lance et obscurcie; section proximale du lobe axillaire et alula arrondie non frangées; nervation semblable aux deux ailes : 1re cellule postérieure largement ouverte sur la costale, son ouverture égalant celle de la 2e cellule sous-marginale; la nervure R_5 rencontre la R_1 à l'extrémité de celle-ci de sorte que la 2e cellule sous-marginale ne possède pas de pédicule terminal; la 3e cellule postérieure fermée à l'apex par une transversale plus courte que celle de sa base. Squame alaire blanche à ourlet blanc avec courts cils blancs; balanciers d'un brun pâle à capitule plus foncé.

Abdomen de la largeur du thorax à sa base s'amenuisant régulièrement vers son apex, à coloration de fond brunâtre; deux tergites basaux luisants, les autres mats portant une pruinosité brunâtre sur les deux tiers antérieurs et grisâtre sur le tiers postérieur, cette dernière s'étendant latéralement vers l'avant pour atteindre le bord antérieur; une longue pilosité d'un blanc net occupe tout le 1er tergite, les zones latérales du 2e et, très réduite, le voisinage du bord latéral du 3e; les tergites 2 à 5 inclus ont une marge postérieure nette d'un jaune pâle non luisant, les suivants en sont totalement dépourvus; le 1er tergite entièrement d'un brun marron clair luisant avec angles antérieurs jaunâtres présente une marge antérieure déprimée noirâtre; le 2e, brun, partiellement luisant, est terni sur son aire médiane par une pruinosité brune antérieurement, grisâtre postérieurement; il a une dépression marginale antérieure nette et porte des bullae grandes qui dépassent en avant sa marge postérieure claire et sont bordées surtout vers l'avant d'un liséré orange; bullae saillantes d'un brun foncé luisant en ovale irrégulier occupant une grande partie de la marge tergale qu'elles interceptent; leur grand axe transversal est à l'axe antéro-postérieur dans le rapport de 32 à 12; la distance entre elles est légèrement moindre que le grand axe et leur distance du bord latéral du tergite un peu moindre que la moitié de cet axe; au 3e tergite la luisance est limitée aux angles antérieurs et aux bords latéraux; les surfaces brunes des tergites portent des courts poils raides brunâtres couchés, les surfaces grisâtres des poils fins blanchâtres, plus longs latéralement.

Sternites d'un brun pâle uniforme, faiblement luisants, les deux basaux étant les plus luisants, avec légère pruinosité grisâtre et des marges postérieures claires peu apparentes du 2e au 7e inclus; les sternites 2 et 3 portent des poils blancs longs, à partir du 4e leur partie médiane porte des courts poils raides bruns et leurs zones latérales des courts poils blanchâtres. Hypopyge brunâtre à processus corniformes du 9e sternite noirâtres; sa structure et sa faible villosité semblables à celles du *Afroleptomydas bezzianus* n. sp.; cerque anal à lobe inférieur faiblement échancré; l'édéage également comme chez cette espèce avec épimère à apex plus arrondi.

Les espèces *Afroleptomydas bezzianus* n. sp., *pseudo-opacus* n. sp., *opacus* Bezzi sont voisines par de nombreux caractères, mais distinctes sur la base de critères signalés dans leurs descriptions. *A. opacus* Bezzi présente une coloration noire de la plupart de ses parties (tête, antennes, mésonotum, tergites, hypopyge, hanches), ces parties étant nettement brunâtres chez les deux autres espèces; chez celles-ci l'aile est d'une transparence uniforme à nervures claires, tandis que chez *A. opacus* elle présente un rembrunissement sur plus de la moitié apicale avec nervures noires ou foncées; l'examen comparatif de ce dernier pourra seul préciser l'existence de caractères structurels propres.

Les espèces *Afroleptomydas bezzianus* et *pseudo-opacus* diffèrent entre autres par l'espace interoculaire fronto-facial plus large et moins rétréci vers le bas chez *A. pseudo-opacus*; chez celle-ci la trompe plus longue, les bullae plus développées et plus rapprochées l'une de l'autre et la différence de vestiture des pattes sont distinctives; d'autre part, chez *A. bezzianus* la courte pilosité dorsale des tergites est entièrement brune, tandis que chez *A. pseudo-opacus* elle est blanchâtre sur leur partie postérieure.

Afroleptomydas junodi n. sp. ♂.

(Fig. 4 C, 9, 8 B, 6/1.)

Deux ♂♂ en parfait état de conservation capturés à Lourenço Marques, janvier-mars 1914 par H. A. Junod à qui nous dédions l'espèce. Celle-ci se range auprès des *Afroleptomydas* sud-africains qui ont le 3e article de l'antenne plus long que la massue, l'abdomen étroit et allongé, la pilosité abdominale basale longue et blanche, le mésonotum à fascies distinctes; elle s'en distingue par une pilosité générale très courte et clairsemée, des poils plus longs n'étant présents que sur la tête, les parties latérales du mésonotum et les deux tergites basaux de l'abdomen; elle se singularise en outre par la disposition particulière des poils du front et de la face, l'absence de toute villosité proprement dite au tibia postérieur dont le bord interne est garni d'une succession de petites bosselures nanties d'une petite soie fine oblique; le fémur postérieur renflé comporte une double rangée interne de fortes épines sur tubercules saillants; la coloration de fond est d'un brun marron clair celée en grande partie sous une pruinosité qui ménage certaines zones mates ou luisantes; sauf indication contraire les poils sont d'un blanc terne. Les caractères de la nervation diffèrent quelque peu chez les deux exemplaires et même aux deux ailes du même individu et ne peuvent servir à caractériser l'espèce; toutefois, par l'étroitesse de l'ouverture de la 1re cellule postérieure sur la costale et la brièveté concomitante de la trompe l'espèce semble proche du *A. subclausus* Bezzi connu seulement par la ♀; en dehors de caractères de forme et de coloration pouvant être attribués au dimorphisme sexuel, il subsiste dans l'aspect des bullae et de la vestiture, des critères qui séparent notre espèce de cette dernière.

♂, holotype : taille (ex antennes) : 16 mm; antenne 2,7 mm; aile : 10 mm.

Tête (fig. 6/1) plus large que le thorax (dans le rapport de 8 à 6,5), d'un brun clair, plus jaunâtre au niveau de la voussure faciale, du socle antennaire et des deux articles basaux de l'antenne, noirâtre au niveau de la dépression ocellaire. Espace interoculaire fronto-facial très large, au niveau des antennes plus large que l'œil à ce niveau (dans le rapport de 7 à 5) se rétrécissant nettement vers le vertex et à un moindre degré vers le péristome; vertex, front et face entièrement luisants à l'exception d'une bande de pruinosité dense jaunâtre, à reflets dorés, de largeur assez uniforme, occupant l'orbite fronto-faciale et émettant une expansion au niveau du milieu de front en direction de l'ocelle antérieur, qui se présente comme

une barrette réfringente jaunâtre; au voisinage du pôle inférieur de l'œil la pruinosité orbitale est très étroite, le péristome y étant entièrement luisant et glabre. La pilosité de la tête relativement courte comprend trois groupes de poils : un bouquet supérieur au niveau du vertex fait de poils uniformément disséminés redressés et divergents, plus bas une bande transversale de poils d'un blanc neigeux sous forme de pinceau plat entre l'antenne et l'œil sur la partie antéro-latérale du front; les éléments en sont intimement agglomérés, dirigés en bas, dépassant à peine le niveau de la base du 1er article de l'antenne; le bord libre du pinceau irrégulièrement effiloché est sensiblement rectiligne et ne présente pas de mèches pointues; un 3e groupe de poils, également d'un blanc neigeux, occupe de part et d'autre l'aire latéro-inférieure de la voussure faciale, qui est peu saillante et largement glabre sur ses zones médiane et latéro-supérieures; ces poils tassés forment un large pinceau plus long que celui du front, dirigé en avant et en bas sans atteindre le niveau du pôle inférieur de l'œil et présentant un bord libre effiloché, rectiligne dans l'ensemble, sans production de mèches pointues; région mentonnière luisante à poils assez longs peu serrés; occiput densément occupé par la même pruinosité que les orbites frontales; il porte des poils d'un blanc terne assez clairsemés, couchés sur la marge orbitale, plus nombreux et redressés en arrière surtout au voisinage des pôles de l'œil; il y a de chaque côté quatre soies postverticales brunes. Cavité buccale courte; palpifer court; palpes en tige courte, brune, portant de nombreux poils blancs; trompe brune, courte mais dépassant le bord antérieur de la cavité buccale d'un peu plus que la longueur du labelle, son apex ne dépassant pas le niveau du quart basal du 3e article de l'antenne (rapport de la longueur de la trompe mesurée au bord inférieur à celle de l'axe antéro-postérieur de la cavité buccale comme 38 à 21; de la longueur de la trompe à celle de l'antenne comme 38 à 77); labelles aplatis latéralement, sans pseudo-trachées visibles. Antennes longues sur socle peu saillant; 1er article deux fois aussi long que large, deux fois aussi long que le 2e qui est plus étroit que lui; tous les deux portent quelques courts poils; 3e article long cylindrique équivalant au triple de la longueur des deux articles basaux réunis, il est sur ses deux tiers basaux plus étroit que le 2e article, mais s'épaissit brusquement au niveau du tiers distal en un manchon cylindrique régulier, assombri, délimité par une nette circulaire; massue légèrement plus courte que le 3e article, de forme cylindro-conique allongée s'épaississant régulièrement à partir de sa base, sa plus forte épaisseur située environ au tiers distal; à partir de ce niveau elle se rétrécit en cône surtout sur ses faces antérieure, interne et externe pour se terminer par une verrue étroite ombiliquée; cette aire apicale oblique est couverte d'un semis dense de sensilles en forme de fines pointes très courtes et obtuses à reflet argenté, elle est délimitée par une circonvallation circulaire ménageant au niveau du bord dorsal de la massue une étroite bande dépourvue de sensilles; la base de la massue, équivalant à environ le huitième de sa longueur, est légèrement plus étroite et de texture plus lisse que celle du gros de l'article dont elle est délimitée par une empreinte nette circulaire; longueurs comparatives des articles antennaires à partir de la base : 2, 1, 9, 8.

Mésonotum mat portant une pruinosité dense d'un blanc grisâtre laissant à découvert sur les trois quarts antérieurs du disque trois fascies étroites longitudinales brunes : une fascie médiane moins apparente subdivisée longitudinalement par une traînée de pruinosité blanc grisâtre; de chaque côté une fascie nette d'un brun mat plus sombre prenant naissance en dedans du calus huméral où elle est quelque peu luisante et s'arrêtant avant la calosité postalaire; les surfaces pruineuses larges intermédiaires portent des poils fins et courts, très épars, couchés, d'un blanc terne; l'aire préscutellaire porte un groupe de poils plus longs et érigés; seule la marge latérale du mésonotum au-dessus du notopleure et sur la région supra-alaire porte une frange dense, couchée, de poils plus longs et plus blancs dirigés en dehors; les calus

huméraux et postalaires portent quelques longs poils couchés. Scutellum nu luisant, d'un brun pâle mais noirci sur ses faces latérales et sur les crêtes se détachant de ses angles postéro-externes. Mésophragme brun pâle terni par une pruinosité jaunâtre, garni entièrement mais peu densément de poils pâles assez longs, mi-couchés, dirigés vers l'avant, plus longs près de ses angles antéro-latéraux; la petite fossette latérale prémésophragmique est d'un brun pâle terne comme ce dernier et à surface finement striée. Pronotum étroit occupé par quelques courts poils pâles, moins saillant que le sclérite cervical dorsal; prosternum luisant, glabre au milieu, sans soies; propleure d'un brun pâle faiblement luisant à légère pruinosité pâle, portant des poils épars blanchâtres de moyenne longueur, un peu plus longs au-dessus de la hanche et envahissant la zone voisine du prosternum.

Pleures d'un brun marron clair, luisants mais ternis par une faible pruinosité pâle; poils blancs courts et épars sur le ptéropleure et le métapleure; hypopleure au devant de l'insertion de la hanche postérieure garni d'un pinceau de poils plus longs. Balanciers d'un brun pâle mat. Pattes toutes d'un brun pâle faiblement luisant, portant une pilosité fort réduite faite de courts poils blanchâtres couchés uniformément et peu densément répartis, la hanche postérieure seule étant plus longuement velue; pulvilles d'un brun très pâle comme les crochets dont les pointes sont noires. Fémurs antérieurs et moyens peu épaissis, à peine une fois et demie l'épaisseur du tibia correspondant; tibias antérieurs et moyens avec une rangée de sept fines soies pâles en situation antéro-externe, une série de six soies plus fortes en situation postéro-interne (ces soies sont plus fortes au tibia moyen); deux soies apicales internes principales; tarses des deux paires antérieures courts, à quatre articles basaux courts subégaux portant une paire d'aiguillons plantaires apicaux, le distitarse a le double de l'article précédent et porte également une paire d'aiguillons plantaires; fémur postérieur (fig. 8 B) épaissi, deux fois et demie aussi large que le tibia correspondant, sa plus grande épaisseur située un peu au-delà de son milieu; sa face interne sensiblement droite est garnie de deux longues rangées d'épines (8 à 9) robustes d'un jaune très pâle et luisant, assez régulièrement espacées, implantées obliquement sur tubercules saillants; tibia postérieur droit de largeur uniforme, sans villosité mais finement cilié, présentant tout le long de son bord interne une succession de petites bosselures supportant une très fine et courte soie droite obliquement implantée et de longueurs inégales; en position antéro-interne une rangée de soies plus robustes dont celles placées sur la moitié distale sont plus fortes et insérées sur de petits tubercules; deux soies apicales internes; tarse postérieur (ex crochet) un peu plus court que la moitié du tibia; protarse plus long que l'article suivant (rapports des longueurs des articles du tarse à partir de la base : **15**, 8, **6**, **6**, **14**; crochet : 10; pelote : 8); articles avec une paire d'aiguillons plantaires; face plantaire du protarse à poils courts assez serrés.

Ailes entièrement transparentes, uniformément et très légèrement teintées de jaune, avec nervures d'un brun clair; la costale antérieure épaissie à très courts poils fins blancs, sans serration proprement dite, dépasse de très peu le débouché de la nervure M_{1+2}; au-delà de ce point elle s'amincit et devient très fine et pâle; la pointe alaire proprement dite est dépourvue de ciliation marginale, mais la nervure bordante à partir de la limite postérieure de l'apex alaire porte une fine et courte ciliation simple, d'un brun très pâle, jusqu'au niveau du débouché de la nervure anale; ensuite, sur environ les trois quarts distaux de la cellule axillaire, la nervure bordante porte une ciliation un peu plus longue à éléments quelque peu incurvés en cimeterre et légèrement rubanés; le quart proximal du lobe axillaire et l'alula n'ont pas de ciliation marginale. Le dispositif des nervures alaires est sujet à variations individuelles et peut varier d'une aile à l'autre chez le même exemplaire (fig. 9); la 1re cellule postérieure est peu largement ouverte sur la costale (type) mais parfois fermée de justesse

(cotype), la nervure M_{1+2} s'y rencontrant avec l'extrémité de R_1; la forme de la 2e cellule sous-marginale est variable à sa base ainsi que la longueur du court moignon de sa nervure appendiculaire, celle-ci manquant parfois; l'extrémité distale de la 3e cellule postérieure varie de forme, elle peut être ponctiforme ou se terminer par une courte section de nervure transversale; R-M bien individualisée; nervure anale ondulée, cellule anale à court pédicelle terminal décoloré; nervure axillaire courte et décolorée; nervure vestigiale cu_2 très fine

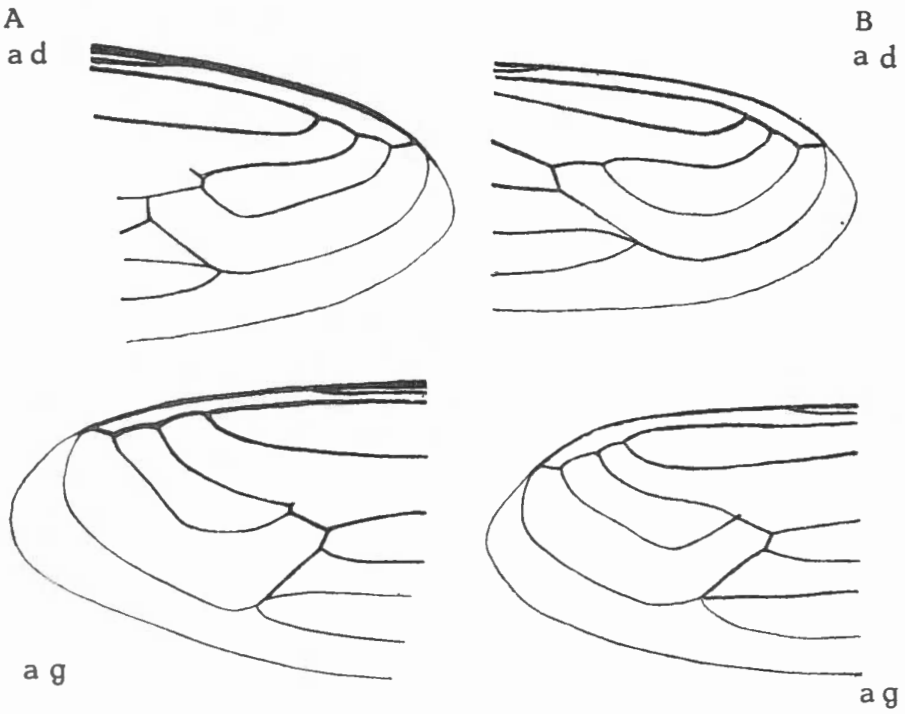

FIG. 9. — *Afroleptomydas junodi* n. sp., ♂, apex alaires.
A : type; B : cotype; a d : aile droite; a g : aile gauche.

et décolorée. Abdomen cylindro-conique, allongé, faiblement comprimé latéralement, à sa base pas plus large que le thorax s'amenuisant régulièrement vers son apex. Tergites d'un brun marron clair masqué en majeure partie par une pruinosité, relevés par des bandes marginales apicales complètes à limites nettes d'un jaune clair du 2e au 5e inclus; ces bandes sont plus étroites sur leurs quarts latéraux. Le tergite basal présente une étroite marge antérieure déprimée, noire, brillante et glabre et une bande marginale postérieure brunâtre, glabre et luisante; la zone intermédiaire dans sa partie médiane est ternie par une pruinosité d'un blanc grisâtre et porte des poils blancs redressés, épars, de moyenne longueur; ses parties latérales luisantes portent une touffe de poils plus longs dirigés vers le dehors. Le 2e tergite présente une large marge antérieure déprimée, subluisante, couverte antérieurement d'une pruinosité légère d'un blanc grisâtre, et portant des poils blancs de moyenne longueur qui sont nettement plus fournis et plus longs latéralement, y formant une mèche allongée étroite dirigée vers le dehors; une mèche analogue étroite se voit tout près et en arrière de celle-ci sur la zone antéro-latérale du tergite; la partie arrière de la dépression est nue, ponctuée; la marge apicale postérieure jaune est interrompue latéralement par les bullae saillantes, d'un brun marron pâle à limites nettes, ovalaires, dont le grand axe transversal est au petit

axe antéro-postérieur dans le rapport de 17 à 7; les bullae sont séparées l'une de l'autre par une distance égale à une et demie à deux fois la longueur de leur grand axe et éloignées du bord latéral du tergite par une distance égale à la longueur du grand axe; leur bord antérieur est plus foncé que le postérieur. Les tergites 3 à 6 présentent une bande marginale antérieure déprimée et ponctuée étroite; observés d'en haut les tergites 2 à 6 présentent une aire antéro-médiane semi-circulaire à courbure postérieure d'un brun marron foncé, nettement délimitée latéralement et en arrière par une pruinosité dense jaunâtre à reflets dorés; l'étendue de ces aires sombres diminue progressivement du 2e au 6e tergite; cette pruinosité laisse subsister aux tergites une large bordure latérale luisante qui remonte très amincie au devant des bandes marginales jaunes; en incidence oblique antérieure ces aires sombres apparaissent comme dorées; ces aires sombres portent des poils très courts, sombres, clairsemés, tandis que le restant du tergite en porte des pâles. Le 7e tergite est entièrement occupé par la pruinosité jaunâtre. Le 8e tergite d'un brun luisant est très court sur sa partie médiane où il est rétracté sans le 7e; ses parties latérales plus longues sont élargies en forme d'écaille semi-circulaire ayant environ le tiers de la longueur du tergite précédent. Ventre plat d'un brun marron uniforme luisant, sans marges apicales jaunes aux sternites, qui portent tous une courte pilosité pâle clairsemée et couchée, un peu plus longue sur les deux derniers, avec absence de toute longue villosité aux sternites basaux; le 8e sternite notablement raccourci enchâsse avec le tergite correspondant la base de l'hypopyge. Celui-ci (fig. 4 C) est court, sa longueur en y comprenant le 8e tergite est un peu plus grande que celle du 7e tergite; il est d'un brun luisant uniforme et peu densément velu de courts poils clairs. Tergite 9 court de forme trapézoïde, largement dépassé par les cerques para-anaux; sternite 9 court, équarri de profil, supportant une paire de longues apophyses digitiformes étroites, faiblement inclinées l'une vers l'autre et terminées en pointe (forceps inférieur); édéage en cône allongé d'un brun luisant, à axe un peu incurvé vers le bas, terminé du côté ventral par les deux styles phalliques coniques pointus assez courts, divergents, et du côté dorsal par un épimère impair en lamelle allongée, légèrement concave, à apex arrondi dépassant largement les styles sous-jacents sans dépasser les cerques para-anaux.

Afroleptomydas turneri n. sp. ♂.

(Fig. 7 A, 5 A.)

Ceres (Cape Province), 1.500 ft.; 2 ♂♂, décembre 1920; 5 ♀♀, novembre 1920 (R. E. Turner).

La description de cette espèce est établie sur l'examen de sept exemplaires de même provenance, et il a été tenu compte des variations individuelles qu'offrent certains caractères. Cette grande espèce se range dans le groupe *humeralis* de Bezzi, mais par ses caractères propres, entre autres sa pilosité d'un orangé doré au mésonotum et à l'hypopyge ne peut s'identifier à l'une des espèces signalées par cet auteur.

♂, holotype : taille (ex antennes) : 18 à 20 mm; antennes : 3 mm; longueur aile : 11,3 mm.

Tête plus large que le thorax, noire à péristome brunâtre, densément ternie par une pruinosité blanchâtre ou légèrement jaunâtre aux orbites fronto-faciales et occipitales, à l'exception du pourtour du pôle inférieur de l'œil, laissant ainsi à découvert et luisant la zone déprimée ocellaire, les convexités latérales du vertex, une large aire médiane frontale plus ou moins hexagonale et glabre, la voussure faciale, le péristome et la zone supérieure et centrale

de l'occiput. Espace interoculaire fronto-facial large, un peu plus que le double de la largeur de l'œil, se rétrécissant davantage au niveau des pôles inférieurs des yeux qu'au niveau du vertex : rapports des largeurs : front au niveau des antennes : 44; au vertex : 40; entre pôles inférieurs des yeux : 30; largeur de l'œil à hauteur des antennes : 19. Péristome descendant très légèrement en dessous du pôle inférieur de l'œil; un ocelle antérieur présent sous l'aspect d'une barrette transversale jaunâtre réfringente. La pilosité céphalique longue et abondante est d'un blanc franc lustré; ses éléments sont uniformément disséminés sur leurs supports; elle comporte de chaque côté, au niveau du vertex, un large et long bouquet de poils divergents dont les éléments antérieurs dirigés vers le bas recouvrent l'orbite frontale; un 2e groupe, situé sur la partie antéro-latérale du front entre l'antenne et l'orbite, forme une mèche lâche dirigée vers le bas dépassant largement le niveau de la base antennaire et le haut de la face; le 3e groupe forme une dense et longue moustache dont les éléments recouvrant entièrement la voussure faciale, se dirigent en bas et quelque peu en dehors et se terminent en dessous du niveau du pôle inférieur de l'œil; menton occupé par de nombreux et longs poils libres dirigés vers le bas ou vers l'arrière; occiput sans rebord orbitaire occupé par des poils blancs courts et peu nombreux devenant plus longs et serrés au postvertex; trois soies postverticales jaunâtres assez longues et difficilement observables. Trompe longue (2 mm) légèrement recourbée vers le haut, noire et luisante, ne dépassant pas la base du manchon apical du 3e article antennaire; labelles applatis latéralement sans pseudo-trachées visibles; rapport de la longueur de la trompe mesurée au bord inférieur à celle de l'axe médian de l'orifice buccal comme 55 à 24. Antennes longues sensiblement comme l'axe transversal de la tête (dans le rapport de 78 à 82), d'un brun foncé avec massue noirâtre, les deux articles basaux et les deux tiers proximaux du 3e luisants; les articles varient quelque peu de longueur suivant les exemplaires; 1er article légèrement plus épais que le 2e, 3e plus aminci que ce dernier, plus de trois fois aussi long que les deux premiers réunis et sensiblement plus long que la massue; son tiers terminal présente un épaississement en forme de manchon cylindrique nettement délimité à sa base; massue renflée piriforme présentant sa plus forte grosseur au-delà de son milieu; son 5e apical présente une aire déprimée oblique de haut en bas et d'avant en arrière, à reflets argentés, couverte de sensilles minuscules, entourée d'une circonvallation circulaire et surmontée d'une petite saillie ombiliquée munie d'un très court chète tactile; la massue présente au voisinage de sa base une légère stricture circulaire délimitant un très court segment basal; rapports des longueurs des articles de l'antenne à partir de sa base : 9, 3, 39 à 42, 24 à 29; 1er article muni de poils blancs assez longs; une couronne de poils blancs très courts sur le 2e.

Mésonotum noir et mat (le rebord postérieur du calus huméral et la partie postérieure du calus postalaire brunâtres), à surface très finement granuleuse avec striation transversale sur les aires supra-notopleurales et supra-alaires sans fasciation à pruinosité antéro-postérieure très apparente; toutefois sur les exemplaires bien conservés existe une légère pruinosité faiblement dorée, disposée en cinq bandes longitudinales laissant entre elles des intervalles étroits noirs et nus; la pilosité comporte une étroite bande médiane à poils assez courts inclinés vers l'arrière; de chaque côté une bande marginale au niveau des zones notopleurales et supra-alaires garnie de poils plus longs couchés transversalement vers le dehors et dense au notopleure, dirigés vers l'arrière dans sa section supra-alaire où ils sont moins nombreux; enfin une large bande intermédiaire entre le bord antérieur du mésonotum en dedans du calus huméral et la plage préscutellaire; cette bande porte des poils assez longs mais peu serrés penchés vers l'arrière; toute cette pilosité est d'un orangé doré et lustré, pouvant chez certains exemplaires devenir blanchâtre sur la région notopleurale; les callosités humérales et postalaires

sont velues de poils dorés mais parfois blanchâtres; l'aire préscutellaire non pruineuse porte un groupe de longs poils divergents dorés, parfois toutefois blanchâtres retombant partiellement au-dessus du scutellum. Chez un exemplaire le mésonotum apparaît entièrement recouvert d'une pruinosité dorée matte sans raies noires intercalaires, les autres caractères spécifiques étant par ailleurs présents.

Scutellum nu, mat, noir, à surface munie d'une pruinosité à reflet doré sous certaine incidence, son extrême bord postérieur et ses flancs étant luisants. Mésophragme d'un noir uniforme subluisant à faible pruinosité grisâtre, garni abondamment de longs poils blancs en grande partie redressés vers l'avant; la fossette latérale prémésophragmique est d'un noir luisant à surface grenue sans sillons. Pleures noirâtres, peu luisants à légère pruinosité grisâtre; propleure plus brunâtre avec poils blancs érigés envahissant la partie avoisinante latérale du prosternum qui est pour le restant d'un brun luisant et glabre. Pronotum d'un brun foncé ou noir à pruinosité grisâtre, muni de quelques poils, très surbaissé, dépassant à peine le niveau du propleure. Ptéropleure et métapleure longuement et densément velus de poils blancs, mésopleure avec quelques poils blancs au voisinage du bord postérieur, hypopleure avec une touffe de poils blancs au devant de l'attache de la hanche postérieure. Balanciers brunâtres. Pattes d'un brun foncé terne uniforme, tarses plus pâles; crochets orangés à pointe noire, pelotes d'un orangé très pâle à arête médiane large plus foncée. Pilosité des pattes courte, éparse et dorée sur les hanches antérieures et moyennes, plus abondante, plus longue et blanche sur les hanches postérieures; sur le restant des pattes elle est courte, éparse, couchée, blanchâtre à reflet doré, mais plus abondante aux tibias qu'aux fémurs. Les deux premières paires sont très courtes, à peu près de mêmes longueurs, la 3e est allongée (rapport de longueur de la postérieure à celle de l'antérieure comme 25 à 14). Fémurs et tibias droits, les fémurs antérieurs et moyens de faible épaisseur sont cannelés transversalement, les postérieurs pas; tibia 1 en position postéro-interne avec une rangée irrégulière d'environ sept soies jaunâtres longues et fines; en position antéro-interne quelques soies brunâtres sur son tiers distal; courte ciliation sur sa face interne, deux soies apicales internes; tibia 2 : en position antéro-interne trois soies pâles très écartées l'une de l'autre, en position postéro-interne une rangée de six à dix soies très fines, inégalement espacées, moins longues que le travers tibial; deux soies apicales internes jaunâtres; tarses antérieurs et moyens très courts à quatre articles basaux subégaux, nantis d'une paire d'aiguillons subapicaux plantaires d'un brun pâle; le distitarse double du protarse; fémur postérieur très modérément épaissi, un peu plus du double du tibia correspondant et un peu plus long que ce dernier, armé le long de sa face interne d'une double rangée d'épines (environ 9 par rangée) jaunâtres, peu robustes, ayant à peu près comme longueur le tiers du travers fémoral, obliquement insérées sur de faibles tubercules bruns, irrégulièrement espacées; la rangée antérieure accompagnée de poils courts, la rangée postérieure de poils longs et pâles très espacés, plus longs que les épines; tibia postérieur rectiligne, étroit, velu du côté interne, portant tout au long de son bord postéro-interne une frange très lâche de longs poils blanchâtres mêlés à des éléments plus courts; le long de son bord antéro-interne existe une rangée irrégulière de soies épineuses, dont les éléments placés proximalement sont plus longs, plus fins et moins nombreux que ceux placés distalement; quatre soies apicales internes inégales; tarse postérieur allongé, son protarse le double environ de l'article suivant, le distitarse plus court que le protarse; rapports des longueurs des articles tarsaux : 20, 9, 7, 5, 15; une paire d'aiguillons plantaires apicaux aux articles, le protarse possède trois aiguillons plantaires supplémentaires et le distitarse quatre longues et fines soies dorsales apicales (fig. 7 A).

Ailes entièrement transparentes, très faiblement et uniformément teintées de jaune sans halo bordant les nervures; celles-ci sont brunâtres; la base épaissie de la costale est garnie

de fins et courts cils dorés ou jaunâtres couchés, devenant plus rares et plus courts distalement; au-delà de l'embouchure de M_{1+2} sur la costale celle-ci devient mince, décolorée et porte sur son secteur postérieur une très fine et très courte ciliation fragile facilement abrasée, qui au niveau de la partie moyenne du lobe axillaire, devient plus longue, plus robuste et y est faite d'éléments quelque peu élargis ou spatulés; le secteur proximal du lobe axillaire et l'alula sont non ciliés. Le dispositif des nervures est quelque peu variable au niveau de la section apicale de l'aile suivant les exemplaires et parfois diffère aux deux ailes chez le même; la longueur de la section terminale de R_1 (pédicule terminal de la 2e cellule sous-marginale) est variable, généralement courte mais nette, mais parfois ponctiforme; les deux sections précédentes de R_1 sont longues mais de longueurs variables; l'ouverture de la 1re cellule postérieure sur la costale est variable, généralement de moyenne longueur, notablement plus longue que le pedicelle de la 2e cellule sous-marginale, mais chez un exemplaire très étroite; la forme de la cellule de la fourche est variable, sa base peut-être en angle aigu ou plus ou moins équarrie; la longueur de sa nervure appendiculaire est inconstante, parfois aussi longue ou plus longue, parfois plus courte que le manche de la fourche; 3e cellule postérieure généralement fermée à son extrémité distale par une courte section de la nervure M_{1+2}, mais parfois fermée en pointe, la 1re cellule postérieure est plus large que sa distance du bord alaire postérieur; nervure anale ondulée; R-M bien développée, habituellement un peu plus courte que le manche de la fourche; chez un exemplaire notablement plus courte que lui. Chez un exemplaire l'aile gauche présente une anomalie sous la forme d'un dédoublement de la nervure M_3 circonscrivant une petite cellule fusiforme entre les extrémités distales de la cellule discoïdale et de la 3e cellule postérieure.

Abdomen allongé, cylindro-conique comprimé latéralement, s'amenuisant régulièrement de la base à sa pointe, sa base n'étant pas plus large que le thorax. La surface des tergites est noirâtre et mate sur leurs aires médianes en incidence dorsale virant au brun sombre latéralement où elle est luisante au voisinage de leurs bords latéraux; il y a des bandes marginales postérieures jaunâtres complètes et nues aux cinq premiers tergites chez nos sept exemplaires; chez un exemplaire il y a une bande pareille nette au 6e tergite, et chez un autre une très faible marge apicale; le 7e tergite en est toujours dépourvu; ces marges apicales existent aux sternites correspondants; chez plusieurs exemplaires ces marges jaunâtres tergales portent latéralement une macule brunâtre diffuse allongée. La pilosité longue et courte des tergites et sternites est d'un blanc terne, les courts poils des aires antéro-médianes sombres des tergites sont toutefois bruns; il existe des poils longs aux quatre premiers tergites mais différemment distribués; le 1er tergite, faiblement luisant malgré la présence d'une pruinosité grisâtre, porte sur toute sa surface des poils longs redressés et quelque peu dirigés vers l'arrière en zone médiane, plus denses et dirigés vers le dehors sur ses flancs; le 2e tergite présente sur son cinquième antérieur une bande marginale déprimée, noire et luisante à fines ponctuations, nue au milieu, mais munie de longs poils latéralement; la région médiane du tergite porte une pruinosité grisâtre avec des courts poils brunâtres épargnant la zone située au devant des bullae qui est luisante; ses zones latérales sont occupées par des poils longs dirigés vers l'arrière et le dehors; des bullae très développées et saillantes interceptent en grande partie la marge apicale jaunâtre et la débordent vers le devant; leur couleur est noirâtre ou d'un brun foncé, mais jaune franc chez un exemplaire; elles sont de forme ovalaire très allongée (leur grand axe transversal est à leur axe antéro-postérieur comme 29 à 6), éloignées l'une de l'autre d'environ le quart de leur grand axe et éloignées du bord latéral du tergite d'environ le cinquième de cet axe; les tergites suivants portent une pruinosité grisâtre en occupant au moins la moitié postérieure et circonscrivant sur les tergites 3 à 5 une aire antérieure semi-circulaire d'un brun noirâtre très faiblement cireuse sous certaine incidence, munie

de courts cils brunâtres, et dont l'étendue va en diminuant du 3e au 5e; le 6e tergite présente une aire analogue très réduite, les tergites 7 et 8 étant entièrement ternis; à part leur zone médiane munie de poils bruns ces tergites portent une courte pilosité couchée claire; les tergites 3 et 4 (parfois le 5e) portent sur leurs zones latérales des poils longs analogues à ceux du 2e tergite, relevés et dirigés en arrière et en dehors. Sternites d'un brun marron luisant, plus noirâtre chez certains exemplaires, portant une bande marginale apicale jaune complète aux cinq premiers, plus large que celle du tergite correspondant; les quatre premiers sternites portent des poils blancs longs peu denses, les suivants des poils blancs courts redressés; les 8e tergite et sternite très raccourcis sont entièrement ternis, portent des poils blancs et enchâssent l'hypopyge. Celui-ci (fig. 5 A) est court, ayant environ la longueur du 7e tergite; il est brunâtre foncé, luisant et porte des poils dorés, courts, épars, peu remarquables, ceux au bord inférieur du processus digitiforme étant assez longs mais inégaux et ceux occupant les parties latérales du lobe inférieur du cerque para-anal étant également plus longs; 9e tergite court, trapézoïde, dépassé nettement par le cerque para-anal; le 9e sternite légèrement plus long que le tergite a un profil arrondi; sa face postérieure porte une fente médiane et sa face supérieure est blanchâtre, faiblement chitinisée; de son bord supéro-latéral se détache le processus digitiforme assez large, sensiblement horizontal, de moyenne longueur, incliné faiblement vers celui du côté opposé; lobe inférieur du cerque faiblement échancré dépassant nettement les lobules du lobe supérieur; l'édéage, de forme conique et d'un brun plus pâle, comporte du côté ventral ou postérieur deux tubes phalliques coniques allongés faiblement, divergents distalement, pratiquement parallèles à l'épimère surplombant; celui-ci, en forme de lamelle allongée nettement bombée à sa base, à apex arrondi, est comprimé latéralement, ayant un aspect tectiforme avec ligne de faîte médiane et bordures latérales amincies et plus pâles; l'épimère n'est pas plus large que l'intervalle entre les apex des styles, il dépasse nettement ceux-ci et atteint le niveau du bord postérieur du cerque.

Afroleptomydas turneri var. **pallidus** n. var.

Un exemplaire de même provenance : Ceres (Cape Province) novembre 1924 (R. E. Turner) présente les caractéristiques principales du *Afroleptomydas turneri*, s'en écartant toutefois par quelques particularités : une coloration brun pâle jaunâtre de l'antenne dont seul le tiers apical de la massue est noirâtre; la trompe d'un brun plus pâle à labelles noirs; la coloration des pattes d'un brun clair uniforme; le 3e article antennaire est plus allongé que chez le *A. turneri* typique dans le rapport de 46 à 39-42; il y a une mèche jaunâtre sur la partie supérieure du métapleure; 6e tergite avec faible indication d'une marge apicale jaunâtre; sternites 5 et 6 sans marges apicales jaunâtres; 1re cellule postérieure plus largement ouverte; pédoncule terminal de la 2e cellule sous-marginale très court.

Afroleptomydas milnertonensis n. sp. ♂.

(Fig. 7 B.)

2 ♂♂ de Capetown, Milnerton, janvier 1926 (R. E. Turner).

Petite espèce rentrant dans le groupe III de Bezzi et se signalant par un ensemble de caractères particuliers qui la rendent aisément reconnaissable : en général, ouverture de la 1re cellule postérieure sur la costale, minime ou nulle; des tergites d'un brun sombre uniforme à très faible pruinosité grisâtre peu apparente uniforme, ternissante, à marges apicales jaunes, à vestiture générale faite de courts poils brunâtres, uniformément répartis, raides et couchés; seul le 1er tergite porte des poils longs d'un blanc terne; des sternites

d'un brun acajou clair, à marges apicales jaunâtres, occupés par des poils bruns comme les tergites, avec absence de toute longue pilosité blanche aux sternites basaux; l'aspect particulier des bullae; des fémurs postérieurs faiblement renflés avec épines internes assez longues amincies, placées sur tubercules très faibles; tibias postérieurs à face interne sans aucune villosité mais armée de deux rangées d'épines assez robustes; la massue antennaire garnie distalement de courtes soies raides.

♂, holotype : taille (ex antennes) : 13-14 mm; antennes : 2,3 mm; aile : 9-10 mm.

Tête brune, l'espace interoculaire frontal mat presque entièrement occupé par une pruinosité brunâtre épargnant la dépression ocellaire plus noirâtre et luisante, une plage médiane frontale circulaire glabre et très brillante au devant de l'ocelle antérieur, et une plus petite aire déprimée brillante en arrière du socle antennaire; il existe un ocelle antérieur sous forme de barrette transversale brunâtre réfringente et, tout à fait en arrière de part et d'autre de la saillie médiane noire de la dépression du vertex, se trouve une élévation allongée à réfringence brunâtre semblable à celle de l'ocelle antérieur (productions homologues à des ocelles postérieurs vestigiaux); la face est occupée par une voussure faiblement saillante d'un brun luisant plus ou moins foncé comme le péristome, la pruinosité brunâtre y étant restreinte à un liséré orbitaire qui s'étend sur toute la région mentonnière et de là sur l'occiput. Espace interoculaire fronto-facial large, environ une fois et demie la largeur du diamètre de l'œil au niveau des antennes, faiblement rétréci au vertex, davantage entre les pôles inférieurs des yeux; rapports des largeurs : au vertex : 31; au niveau des antennes : 38; au niveau du menton : 25; largeur de l'œil vu de face : 25. La pilosité fronto-faciale est de moyenne longueur comprenant de chaque côté : au vertex un bouquet peu dense de poils brunâtres divergents dont les éléments antérieurs sont dirigés en bas et placés vers l'avant au voisinage de l'orbite; au niveau du front, entre l'antenne et l'œil, une touffe peu fournie de poils disséminés d'un blanc terne, dirigés en bas et en avant dont les bouts ne dépassent que de peu la base du 3e article antennaire; au niveau de la face sur la voussure une touffe plus abondante de poils d'un blanc terne, disséminés sur toute la surface et s'avançant le long du péristome; ces poils, ne laissant libre qu'une étroite raie médiane sur la protubérance, sont divergents, dirigés vers l'avant, le bas et le dehors ne dépassant pas le niveau du péristome; ils ne constituent pas de mèches agglomérées. La région mentonnière ne dépasse guère le pôle inférieur de l'œil et porte d'assez longs poils d'un blanc terne, dirigés en bas, se continuant avec ceux plus courts et plus rares de l'occiput; celui-ci, sans rebord orbitaire, porte une pruinosité générale semblable à celle du front et présente de chaque côté trois soies postverticales brunes très longues, placées en contrebas du pôle supérieur de l'œil, précédées d'une petite rangée de quelque six très courtes soies brunes placées tout près de l'œil en même temps que quelques courts poils brunâtres. Trompe d'un brun pâle luisant, à labelles noirâtres comprimés latéralement, sans pseudo-trachées apparentes, le labium portant des cils éparpillés perpendiculaires; la trompe dépasse la cavité buccale de plus que la longueur des labelles et son apex dépasse le milieu du 3e article de l'antenne; rapports des longueurs : trompe mesurée au bord inférieur à partir du court palpifer : 48 (dont 17 pour les labelles); axe antéro-postérieur de la cavité buccale : 21. Palpes en tige brune très étroite avec quelques poils apicaux bruns aussi longs que le support.

Antennes d'un brun pâle uniforme faiblement luisantes, avec aire terminale sensillaire de la massue d'un brun plus pâle à reflet argenté, et rebord de la verrue ombiliquée apicale noirâtre; antennes assez courtes, nettement moins longues que le travers de la tête mesuré de face, dans le rapport de 58 à 88; massue légèrement plus courte que le 3e article; longueurs

comparatives des articles depuis la base : 8, 4, 24, 22; article basal légèrement plus épais que le 2e muni sur sur toutes ses faces de nombreux longs poils brunâtres, le 2e avec une couronne de très courtes soies raides brunes; 3e article deux fois aussi long que les deux basaux réunis, assez épais, de la même grosseur que le 2e article, régulièrement cylindrique sur ses trois quarts basaux, nettement élargi sur son quart distal en chapiteau cylindro-conique à base distale élargie et délimitée à sa naissance par une circulaire; massue en forme de courte poire dont la partie la plus ventrue se situe vers la base de son tiers terminal, sa largeur y étant à sa longueur comme 12 à 22; un très court segment basal est séparé du gros de l'article par une circulaire; ses faces sont finement grenues et portent sur le tiers distal un semis irrégulier et clairsemé de courts chètules raides brunâtres couchés ou redressés; le bout terminal est occupé par une aire oblongue, oblique de haut en bas et d'avant en arrière, délimitée par une circonvallation circulaire et garnie de fines sensilles plates à reflet argenté; cette aire est surmontée du côté dorsal par une petite verrue apicale creusée sans microchète tactile visible.

Mésonotum de teinte noirâtre avec les calus huméraux, postalaires et une étroite bande marginale intermédiaire brunâtres; sa surface est très finement grenue et dans l'état de conservation imparfaite de nos exemplaires ne présente pas de fascies longitudinales pruineuses apparentes; la garniture pileuse est faite en ordre principal de courts poils bruns raides couchés vers l'arrière, clairsemés mais assez uniformément répartis occupant également la région supra-alaire; il existe des poils plus longs peu denses, d'un blanc terne, sur le calus huméral, sur une petite aire en dedans de ce dernier où ils sont redressés, sur le calus postalaire et sur la plage préscutellaire; la zone supra-notopleurale en porte une couche dirigée vers le dehors. Pleures d'un brun noirâtre entièrement ternis par une faible pruinosité grisâtre, présentent une pilosité d'un blanc terne comprenant quelques poils près du bord postérieur du mésopleure, des poils assez rares sur le ptéropleure, des poils plus courts sur le métapleure (convexité et surface carrée sous-jacente), une touffe plus longue sur la partie inférieure de l'hypopleure au devant de l'attache de la hanche postérieure; propleure à poils analogues assez longs, quelques éléments envahissant la surface voisine du prosternum qui sur sa majeure partie est grisâtre et nue. Écusson brun, nu, mat à pruinosité brunâtre, noir latéralement et sur la crête qui se détache de son angle latéro-postérieur. Mésophragme d'un brun sombre, mat à pruinosité brunâtre, portant sur sa majeure partie des poils bruns très courts, raides et clairsemés mêlés à des poils beaucoup plus longs d'un blanc terne, inclinés vers l'avant mais aussi peu nombreux.

Pattes d'un brun foncé uniforme légèrement cireux, remarquables par l'absence de longs poils blanchâtres (seules les hanches antérieures et postérieures en portant quelques-uns) et la présence uniformément et lâchement répartie de courts poils bruns raides couchés, plus serrés et quelque peu relevés sur les bords supérieurs et inférieurs des fémurs et des tibias où ils constituent une sorte de serration. Pattes antérieures et moyennes assez longues, à fémurs faibles et tibias légèrement arqués; à protarses courts un peu plus longs que l'article suivant, tous les articles des tarses munis d'une paire de courts aiguillons plantaires brunâtres; crochets bruns à pointe noire; pelotes jaunâtres à arête dorsale brune; tibia 1 : cinq à six épines brunes postéro-internes régulièrement espacées, trois épines externes, deux épines subapicales internes; tibia 2 : trois épines antéro-internes, cinq postéro-internes, cinq externes, deux longues épines subapicales internes. Pattes postérieures (fig. 7 B) plus longues, à fémurs faiblement épaissis (deux fois l'épaisseur du tibia correspondant) armés tout le long du côté interne d'une double rangée d'épines (environ 9) brunes, minces, fragiles (arrachées à plusieurs places) insérées sur tubercules insignifiants, assez régulièrement réparties, leur longueur n'excédant pas la moitié du travers fémoral; tibia postérieur un peu plus long que le fémur,

droit, très étroit, garni du côté interne d'une double rangée irrégulière d'épines d'un brun pâle (4 à 6) et de longueur égale à peu près au travers du support; trois épines très espacées sur la face antérieure; deux longues soies robustes préapicales internes; tarses postérieurs plus longs que les antérieurs, tous leurs articles plus longs que les articles correspondants du tarse antérieur; protarse à peu près le double de l'article suivant; longueurs comparatives des articles du tarse postérieur : 22, 12, 8, 7, 10; crochets et pelotes comme aux autres pattes.

Ailes uniformément et légèrement brunies à un degré différent chez les deux exemplaires, sans rembrunissement au long des nervures qui sont d'un brun clair; la costale antérieure plus foncée est densément garnie d'une courte serration brune; à partir de l'apex de R_1 la nervure bordante devient très fine et incolore; elle est non ciliée sur la pointe alaire, mais sur son trajet postérieur elle porte des cils bruns extrêmement courts et droits; sur la partie moyenne du lobe axillaire les cils sont plus longs et élargis en palette sur leur moitié distale; le tiers proximal de la bordure axillaire et l'alula sont dépourvus de cils. La nervation diffère quelque peu chez nos deux exemplaires et est différente aux deux ailes chez l'un d'eux. Chez l'un, la 1re cellule postérieure est fermée de justesse aux deux ailes par le contact de l'extrémité de M_{1+2} avec l'extrémité de R_1; chez l'autre, cette cellule est ouverte sur la costale sur une très courte longueur qui est beaucoup moindre que celle du pédicule terminal de la 2e cellule sous-marginale; la section terminale de R_1 qui ferme la 1re cellule postérieure, entièrement chez l'un et partiellement chez l'autre exemplaire, est plus courte que la section qui ferme la 2e cellule sous-marginale; R-M bien développée; 2e cellule sous-marginale de forme variable, à base équarrie, à nervure récurrente de longueur variable, aussi longue que le manche de la fourche chez un exemplaire ou nettement plus courte ou très courte (inégalement aux deux ailes) chez l'autre; la 3e cellule postérieure fermée par une courte nervure transversale ou ponctiforme à son extrémité distale. Squame alaire brunâtre à ourlet blanc cannelé transversalement portant une rangée de très courts cils bruns. Balanciers d'un brun pâle uniforme, terne.

Abdomen allongé, cylindro-conique latéralement comprimé, large comme le thorax à sa base, s'amenuisant très graduellement vers son apex. Tergites tous d'une même teinte brune sombre faiblement cireuse portant une légère pruinosité grisâtre ternissante peu apparente, les parties antéro-latérales des deux tergites basaux étant d'un brun plus clair ou jaunâtres; les cinq premiers tergites ont une marge apicale complète mais étroite d'un jaune pâle mat, celle du 3e étant la plus large, celle du 1er étant toutefois restreinte à ses quarts latéraux; tergites 6 et 7 sans marges apicales claires. Les bullae très typiques sont très longues transversalement et étroites, dépassant toutefois la largeur de la marge apicale dont elles occupent la majeure partie; elles sont nettement saillantes, à bouts arrondis, et d'une teinte orangée vive entourée d'une ligne brune; leur grand axe transversal est au petit axe antéro-postérieur dans le rapport de 22 à 5; l'intervalle entre les deux varie quelque peu suivant l'exemplaire et est subégal ou quelque peu supérieur à leur grand axe, leur éloignement du bord latéral du tergite a environ le tiers de cet axe; les tergites sont entièrement occupés par des poils courts et raides, bruns, couchés, uniformément répartis; le 1er tergite seul porte des poils longs d'un blanc terne, redressés, peu denses, mais nombreux et plus longs sur l'aire antéro-latérale où ils forment une touffe dirigée transversalement vers le dehors. Sternites tous uniformément d'un brun marron clair, subluisants avec la présence d'une légère pruinosité grisâtre, occupés par des poils courts, bruns, raides et couchés, semblables à ceux des tergites, avec absence de toute longue pilosité blanche à la base du ventre; les sternites 2-4 ont une bande marginale apicale d'un brun plus ou moins jaunâtre, mate, peu apparente; les 8es tergite et sternite sont courts, à peu près le tiers des 7es.

Hypopyge court, avec le 8e anneau abdominal inclus égalant la longueur du 7e tergite, d'un brun sombre avec des endroits plus clairs; il est uniformément occupé de courts poils bruns raides peu marquants, ceux au bord inférieur des processus digitiformes du 9e sternite étant deux fois aussi longs que le travers de ces derniers; structure habituelle de l'hypopyge sans particularités saillantes; les valves du 9e tergite de forme trapézoïde peu allongées recouvrent la base du cerque para-anal qui les dépasse quelque peu; le lobe inférieur de ce dernier est faiblement échancré et porte quelques poils plus longs près de ses angles latéraux, le lobe supérieur comprend deux lobules profondément divisés, courtement velus; le 9e sternite est court, à profil arrondi postérieurement, portant au niveau de la partie supérieure de sa face postérieure une fente médiane dont les bords s'écartent vers l'avant pour y encadrer la surface blanchâtre molle qui forme le plancher de la cavité hypopygiale; les processus digitiformes sont courts et étroits, légèrement relevés et faiblement incurvés l'un vers l'autre de sorte que le forceps inférieur est largement ouvert. L'édéage de forme conique comporte une paire de styles phalliques coniques apicaux subparallèles, inclinés vers l'arrière, assez larges et quelque peu comprimés latéralement à leur base; ils sont dominés par un épimère axial légèrement relevé, en forme de lamelle longue et étroite à bout arrondi, à face ventrale concave, nettement plus longue que les styles sous-jacents mais pas plus large que l'intervalle qui sépare les extrémités de ces derniers; l'épimère est plus court que le cerque para-anal qui le surplombe.

Afroleptomydas matetsiensis n. sp. ♂.

(Fig. 4 B, 6/2/6/7, 10.)

♂, holotype : 1 ex. Matetsi, S. Rhodesia, 30 mars 1934 (R. H. R. Stevenson).

Espèce de grande taille caractérisée par la teinte orangée uniforme et mate de la partie dorsale de l'abdomen relevée de bandes apicales jaunes aux tergites, l'absence de fascies thoraciques pruineuses nettes, une pilosité longue très réduite aux pattes et à l'abdomen et l'arrangement particulier de la pilosité céphalique.

Taille (ex antennes) : 18 mm; trompe 1,7 mm; antenne : 3,1 mm; aile : 13 mm.

Tête (fig. 10) d'un brun orangé avec noircissement de la dépression ocellaire, des zones moyennes du vertex, du milieu du front et de la portion supéro-latérale de la face, la voussure faciale et le pourtour de la cavité buccale étant orangés; les zones noircies sont luisantes et il existe une éminence refringente au niveau de l'emplacement de l'ocelle antérieur; une large bande de pruinosité dense et d'un blanc grisâtre occupe l'orbite au niveau du vertex et du front envoyant à partir de sa partie moyenne une expansion vers le dedans; la pruinosité se continue sous forme d'un étroit liséré le long de l'orbite faciale; l'espace interoculaire fronto-facial est relativement étroit, sa partie la plus large à hauteur des antennes étant moins qu'une fois et demie la largeur de l'œil à ce niveau (dans le rapport de 47 à 34); sa largeur s'atténue graduellement et à un degré presque égal vers le vertex et le menton (rapports des largeurs : au vertex : 29; au niveau des antennes : 47; entre les pôles inférieurs des yeux : 32). La pilosité de la tête est caractéristique et comporte trois groupes de poils de chaque côté : au niveau du vertex un bouquet peu touffu étroit allongé dans le sens antéro-postérieur de poils érigés de moyenne longueur, d'un blanc terne, régulièrement disséminés, descendant jusqu'au niveau de l'ocelle antérieur vestigial; un 2e groupe occupe la zone antéro-latérale du front formant un pinceau plat obliquement situé entre l'antenne et l'orbite frontale fait de longs poils d'un blanc pur, agglutinés, dont les éléments se partagent distalement en quatre mèches pointues dirigées vers le bas; plus près de l'œil sur l'orbite

proprement dite se place une 5e mèche analogue; un 3e groupe occupe la zone inféro-latérale de la voussure faciale formant une moustache dense faite de plusieurs mèches plates pointues, juxtaposées, dirigées en bas, constituées de poils plus longs que ceux du pinceau frontal et fortement agglomérés d'un blanc pur, leurs extrémités ne dépassant que de peu le niveau des pôles inférieurs des yeux; la zone médiane et supérieure de la voussure faciale reste ainsi

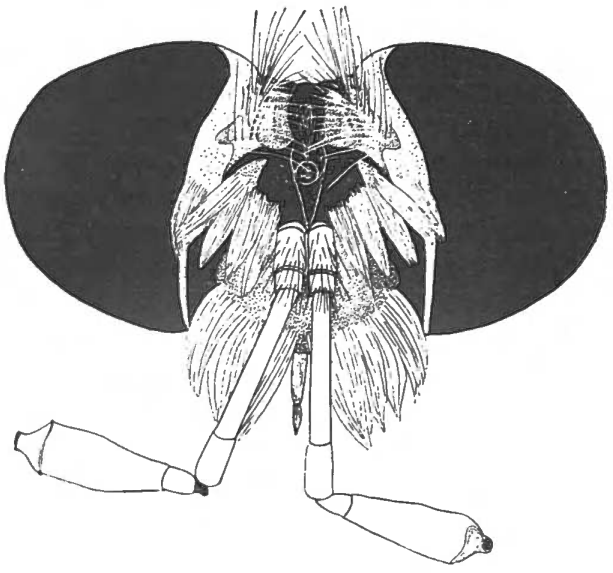

FIG. 10. — *Afroleptomydas matetsiensis* n. sp., ♂, tête vue d'en haut.

largement glabre; le rebord mentonnier porte des poils assez longs, épars, d'un blanc terne, dirigés en bas et se continuant avec ceux plus courts de l'occiput; le péristome ne dépasse guère le niveau des pôles inférieurs des yeux. Occiput entièrement et densément couvert de pruinosité d'un blanc grisâtre semé de courts poils blancs, plus longs au niveau du post-vertex où se placent trois à quatre soies postverticales longues et fines, d'un brun pâle, difficiles à observer.

Antennes longues, plus courtes que le diamètre transversal de la tête (dans le rapport de 84 à 115), d'un brun orangé avec noircissement à l'apex du 3e article, ainsi qu'à la base et au sommet de la massue; rapports des longueurs des articles : 8, 4, 38, 34; deux articles basaux munis de poils blancs, 3e article approximativement trois fois aussi long que la somme des deux basaux, cylindrique, sur ses ¾ basaux de la même épaisseur que le 2e article, s'épaississant sur son quart terminal en cylindro-cône allongé; massue en cône régulier allongé dont la partie la plus large se situe vers son quart terminal, un peu plus court que le 3e article; elle présente un court segment basal noir nettement délimité par une circulaire et son 6e terminal est occupé par une aire circulaire oblique de haut en bas délimitée par un rebord et occupée par des sensilles à reflets argentés; cette aire est surmontée du côté dorsal par une saillie nette terminée par un petit cratère au fond duquel il y a un chète tactile minuscule. Trompe dépassant largement la cavité buccale (rapport de la longueur de la trompe mesurée à son bord inférieur à l'axe de la cavité buccale comme 46 à 30) et atteignant le milieu

du 3e article antennaire; elle est entièrement d'un brun orangé à labelles aplatis plus sombres; palpifer présent; palpes en tigelle cylindro-conique, d'un brun pâle, portant quatre longues et fines soies pâles sur leur bord inférieur.

Le mésonotum fortement abîmé est d'un brun sombre avec les calus huméraux orangés et un fond brun clair aux calus postalaires, sur la bordure notopleurale et supra-alaire et sur l'aire préscutellaire; sa surface est grenue, mate, occupée par une pruinosité noirâtre; de chaque côté, depuis le dedans du calus huméral jusqu'au niveau de l'insertion alaire, on voit les faibles traces d'une large fascie brunâtre à faibles reflets dorés; des poils courts, couchés, à reflet jaunâtre occupent d'une façon disséminée le mésonotum; une bande dense de longs poils d'un blanc terne couchés, dirigés vers le dehors, forme une collerette marginale notopleurale et supra-alaire; le calus huméral est garni de poils blanchâtres et une mèche assez large peu dense se situe en dedans de ce dernier sur une plage restreinte de la partie antéro-latérale du disque, ébauche d'une fascie pileuse qui se continue vers l'arrière par une traînée clairsemée de poils blanchâtres beaucoup plus courts. Il existe au bord postérieur du calus postalaire une petite touffe de poils blancs; l'aire préscutellaire est occupée par une touffe bifide de poils blancs assez longs, dirigés en arrière et en dehors surplombant la base du scutellum; il existe, en outre, au niveau des deux tiers antérieurs du mésonotum une étroite traînée médiane de poils moins longs. Scutellum d'un orangé pâle subluisant, nu, ses flancs et la crête qui se détache de son angle postéro-latéral étant d'un noir de jais. Mésophragme d'un brun pâle, mat, portant une pruinosité claire et des poils blancs longs redressés vers l'avant; fossette latérale prémésophragmique orangée, luisante, finement striée dans le sens antéro-postérieur. Pronotum à lobe médian nu un peu moins saillant que le lobe médian cervical qui porte quelques poils. Pleures d'un brun clair, mat (le propleure seul faiblement luisant), à légère pruinosité grisâtre; il y a noircissement de la moitié postérieure du mésopleure, de la moitié inférieure du sternopleure, de la moitié antérieure de l'hypopleure, de la partie arrière du propleure. Des poils blancs de moyenne longueur occupent le propleure, le ptéropleure, le métapleure et l'hypopleure au devant de la hanche postérieure. Prosternum glabre avec touffe de poils blancs au devant de l'insertion de la hanche antérieure.

Pattes toutes d'un brun orangé uniforme à pilosité générale faible, courte, d'un jaune pâle lustré, couchée, un peu plus dense sur les hanches antérieures et moyennes, un peu plus longue sur la face externe de la hanche postérieure. Les deux paires de pattes antérieures sont courtes, à fémurs peu épaissis, à tibias faiblement arqués de même longueur que les fémurs; leurs tarses ont les quatre premiers articles pratiquement de même longueur; tous les articles à face dorsale assez velue et avec une paire d'aiguillons plantaires subapicaux d'un brun très pâle; crochets d'un brun pâle à pointe noire; pelotes d'un blanc jaunâtre; tibia 1 : le long du bord postéro-interne une série de cinq soies pâles longues et fines; en position antéro-interne, sur le tiers distal, trois fines soies; face externe avec trois courtes soies pâles; deux soies apicales internes. Fémur 2 : sur la région médiane de la face interne deux petites éminences brillantes munies d'un piquant robuste très court; tibia 2 plus robustement spinulé que le tibia 1 : face externe cinq soies; en position antéro-interne et postéro-interne série de six soies pâles, deux soies apicales internes pâles. Patte postérieure plus longue et robuste; fémur nettement et régulièrement épaissi, à peu près deux fois et demie la largeur du tibia, à double rangée interne d'épines robustes blanchâtres (10 à 11, par rangée) à pointe émoussée, pas très longues insérées obliquement sur tubercules orangés bien saillants; tibia droit plus court que le fémur sans pilosité remarquable du côté interne, mais tout le long de cette face, quelque peu en situation postéro-interne, une succession de minuscules bosselures inégales, irrégulièrement distribuées, supportant chacune un très fin et court dard acéré obliquement

inséré; en situation antéro-interne, sur la moitié distale, trois soies courtes pâles; deux soies apicales internes; protarse deux fois aussi long que l'article suivant, non frangé, à soie plantaire médiane, avec une paire d'aiguillons plantaires subapicaux (les autres articles manquent).

Ailes uniformément transparentes, légèrement teintées d'orangé; les nervures sans rembrunissement à leur voisinage sont brunes, la costale, la sous-costale et la majeure partie proximale de R_1 étant orangées; la 1re cellule postérieure assez largement ouverte sur la costale, ouverture plus grande que la longueur du pédicule de la 2e cellule sous-marginale qui a lui-même la moitié de la longueur de la section de R_1 fermant cette dernière cellule; cellule de la fourche à base anguleuse ou légèrement équarrie, munie d'une nervure récurrente plus longue que le manche de la fourche; 3e cellule postérieure oblitérée à son apex par une courte transversale nettement plus courte que la transversale qui limite sa base; R-M assez courte; costale à courts poils dorés; nervure enveloppante décolorée non ciliée à la pointe de l'aile, sur le bord postérieur de l'aile munie de très courts cils simples qui au niveau de la partie moyenne du lobe axillaire deviennent plus longs et ont leur bout quelque peu incurvé et aplati en palette assombrie; portion proximale du lobe axillaire et l'alula semi-circulaire non ciliées; squame alaire d'un brun pâle à ourlet blanc cannelé transversalement et frangé de poils blancs assez longs, aplatis et hérissés de courtes barbes (fig. 6/6 et 7); balanciers jaunâtres à capitule portant un point brun sur sa face antérieure.

Abdomen allongé cylindro-conique, les deux segments basaux de la largeur du thorax, s'amincissant assez brusquement à partir du 3e anneau; les tergites ont une couleur uniforme d'un orangé mat à reflet blanchâtre dû à la présence d'une fine pruinosité blanchâtre et de fins poils d'un jaune très pâle lustré, couchés, assez serrés; une certaine luisance existe au voisinage des bords latéraux des tergites, en outre une étroite bande marginale antérieure déprimée aux trois premiers tergites est également brillante; la zone médiane du 1er tergite sur ses trois quarts antérieurs est d'un brun foncé à pruinosité grisâtre. Tous les tergites sont rehaussés par une bande apicale complète d'un jaune pâle, large et bien délimitée aux cinq premiers; plus étroite et à limite antérieure floue aux trois derniers. Bullae saillantes en ovale allongé d'un noir de jais, brunâtres sur leur tiers antérieur, munies d'un rebord linéaire; leur axe transversal est à leur axe antéro-postérieur comme 27 à 9; l'écart entre les bullae est égal à un peu moins que cinq fois leur petit axe; leur éloignement du bord latéral du tergite égale deux fois ce petit axe. Des poils longs et blancs, dirigés en dehors latéralement occupent la zone antérieure médiane du 1er tergite et surtout ses aires latérales; au 2e tergite des poils analogues forment une mèche peu dense, dirigée vers le dehors, occupant une zone antéro-latérale; un petit groupe de poils semblables garnit l'angle antéro-latéral du 3e tergite; ventre d'un brun orangé uniforme luisant, à marges apicales jaune pâle correspondant à celles des tergites sauf aux sternites 1 et 8 qui n'en ont pas; une pilosité peu longue faiblement couchée vers l'arrière, uniformément mais lâchement distribuée, occupe tous les sternites; elle est d'un jaune très pâle et seulement quelque peu longue sur le 2e sternite sans y être remarquable.

Hypopyge (fig. 4 B) de même couleur que les tergites, court, égalant la longueur du 7e tergite, à pilosité semblable à celle de ce dernier, surtout développée sur les valves du 9e tergite, sur la base du 9e sternite et sur la face externe du processus digitiforme de ce dernier; le cerque anal est court, très courtement velu, à lobe inférieur faiblement échancré dépassant notablement les deux lobules du lobe supérieur; le 9e tergite, plus court que le cerque, est fait de deux valves trapézoïdes profondément divisées sur la ligne médiane où elles se touchent par leur bord interne et ont un angle postéro-inférieur émoussé; le 9e sternite conique, à extrémité arrondie de profil, est court et de faible hauteur dans sa moitié distale;

de chaque côté sa partie basale supérieure forme la base triangulaire d'une des branches du forceps inférieur, dont la portion apicale est étroite et allongée, légèrement relevée et faiblement inclinée restant très distante de celle du côté opposé. Édéage conique, luisant, à phallobase large coniforme comportant du côté ventral deux styles phalliques coniques étroits subapicaux, légèrement inclinés en bas et nettement divergents, de longueur moyenne; du côté dorsal existe un épimère lamelliforme allongé à bout arrondi creux en dessous, plus étroit que l'écartement entre les pointes des styles et nettement plus long que ces derniers; il ne dépasse pas le bord postérieur du cerque anal (fig. 6/2).

AFROMYDAS gen. nov.

Ce genre se distingue essentiellement de tous les genres africains actuellement décrits par les caractères des genitalia dans les deux sexes : chez la ♀ l'oviscapte est inerme comme dans le genre *Mydas* FABR. et chez le ♂ l'édéage comportant deux tubes phalliques possède également deux apophyses dorsales (épimères) parallèles (l'épimère étant unique ou absent chez les autres *Mydaidae* africains); l'aspect et la disposition très particuliers de la pruinosité thoracique pourraient être également de signification générique; quant aux autres caractères ils sont semblables à ceux du genre *Leptomydas* GERST.; la structure des antennes en leur absence ne peut-être précisée; le scutellum et le mésophragme sont nus; la trompe est bien développée; les palpes sont présents; le fémur postérieur est renflé avec double rangée interne d'épines; la villosité des pattes est très réduite; la nervation alaire comme chez *Leptomydas* GERST., avec nervure appendiculaire à la fourche cubitale et 1re cellule postérieure fermée de justesse ou à peine ouverte à la costale. Ce genre se distingue fondamentalement du genre *Mydas* GERST. du Nouveau Monde par la structure de l'édéage qui comporte un style phallique unique axial chez ce dernier, ce genre étant à notre avis étranger au continent africain et peut-être à tout l'Ancien Monde (cfr M. BEQUAERT, 1961*a*, p. 11, fig. 10).

Génotype : *Afromydas guichardi* n. sp.

Les deux exemplaires décrits, comprenant heureusement les deux sexes, quoique de conservation imparfaite, offrent une multiplicité de caractères spécifiques qui permettront de les reconnaître aisément.

Afromydas guichardi n. sp. ♂, ♀.

(Fig. 6/5, 11, 12.)

♂, holotype : British Somaliland, Karin, 60 m E. of Berbera, avril 1949 (K. M. GUICHARD, Brit. Mus., 1951, 406).

Taille (ex antennes) : 18,9 mm.

Tête plus large que le thorax, d'un brun noirâtre, la dépression ocellaire et l'aire médiane frontale plus foncées, luisantes et nues, une bande de pruinosité dense blanchâtre court le long de l'orbite, assez étroite au vertex, très large au niveau du front, moins large, plus bas entre la voussure faciale et l'orbite faciale; espace interoculaire fronto-facial large un peu moins au milieu que le double du travers de l'œil, se rétrécissant davantage vers le bas que vers le haut; largeurs comparatives : au vertex : 40; au niveau des antennes : 50; entre les pôles inférieurs des yeux : 30; diamètre transversal de l'œil : 28. Ocelle antérieur brunâtre réfringent petit, en barrette transversale. Longue pilosité céphalique d'un jaune pâle lustré : une touffe circulaire érigée au vertex qui est subluisant; une longue mèche peu dense couchée

le long de l'orbite frontale et sur les aires antéro-latérales du front, de façon dispersée, de longs poils dirigés en bas et en avant, irrégulièrement réunis en pinceaux dont les pointes surplombent la base de la voussure faciale; celle-ci entièrement luisante est occupée uniformément, sauf une raie médiane nue assez large, par une longue pilosité irrégulièrement et lâchement agglomérée en pinceaux dirigés en dehors et en bas; région mentonnière occupée

FIG. 11. — *Afromydas guichardi* n. sp., ♂, mésonotum, base de l'abdomen.

par des poils pâles assez longs dirigés en bas en continuité avec la très courte et rare pilosité claire de l'occiput; soies postverticales brunâtres fines et courtes comportant en arrière du pôle supérieur de l'œil deux rangées parallèles d'environ six à sept éléments et plus en dedans et plus bas, plus proprement postvertical, un groupe d'environ cinq soies. Cavité buccale en ogive à sommet antérieur à large base postérieure avec bord luisant, oblitérée par une membrane brunâtre; trompe (incomplète, privée de son labelle) dépassant nettement la cavité buccale; palpifer échancré en son milieu; palpe minuscule représenté par une petite saillie ovoïde noirâtre portant deux longues soies blanches.

Mésonotum (fig. 11) noir et mat, le calus huméral entièrement d'un brun très clair et le calus postalaire faiblement maculé de brun; surface à granulations grossières ou à chagrinement transversal, à l'exception des zones occupées par une pruinosité épaisse blanche quelque peu crayeuse très apparente et très caractéristique, nettement délimitées; celles-ci comprennent : au dedans du calus huméral une aire triangulaire allongée à base antérieure, dont le sommet atteint environ le niveau du milieu de la zone notopleurale; sur l'espace préscutellaire, de part et d'autre de la ligne médiane, un court triangle équilatéral, dont

l'angle interne vient en contact avec celui du côté opposé; enfin une large fascie latérale occupant les zones supra-notopleurale, supra- et postalaires; le calus huméral porte une pruinosité moins dense. La pilosité du mésonotum d'un jaune très pâle est peu développée et confinée surtout aux zones occupées par la pruinosité, la calosité postalaire en étant dépourvue; elle est la plus longue mais peu dense et placée transversalement en zone notopleurale; les triangles pruineux portent des poils plus courts, peu denses; de chaque côté les pointes des triangles sont réunies par une traînée intermédiaire clairsemée de poils courts peu apparents sur fond noir. Pleures noirs, le ptéropleure seul montrant un brunissement; ils portent une pruinosité d'aspect remarquable semblable à celle du mésonotum; elle couvre la partie antérieure du propleure, tout le ptéropleure, l'aire plane adjacente sise en dessous de la convexité métapleurale, une large tache carrée en arrière du sternopleure et une large bande sur les deux tiers postérieurs de l'hypopleure; le restant des pleures est luisant. La pilosité pleurale d'un jaune très pâle est médiocre et localisée aux endroits suivants : le propleure, des poils assez longs sur le tiers postérieur du mésopleure, quelques très courts poils près du bord postérieur du ptéropleure qui est pratiquement nu; quelques courts poils sur la convexité métapleurale garnie de sillons verticaux, une touffe plus longue au devant de la hanche postérieure sur l'hypopleure. Prosternum noirâtre, luisant, avec quelques poils au devant de la hanche. Scutellum d'un noir cireux, finement granuleux, mais avec une épaisse pruinosité blanche sur le tiers antérieur. Mésophragme noir à pruinosité grisâtre entièrement nu; petite fossette latérale prémésophragmique concave, d'un brun clair, à sillons parallèles et rebord saillant postérieur. Pattes de coloration brun pâle uniforme, avec hanche postérieure plus sombre, la base du fémur postérieur plus claire et sa portion renflée plus obscure; elles sont luisantes avec une faible pruinosité blanchâtre sur les tibias et une dense pruinosité crayeuse sur la face externe de la hanche postérieure; leur pilosité générale d'un blanc jaunâtre est minime et courte, plus longue aux hanches et surtout à la postérieure; la hanche moyenne porte un groupe de soies assez fortes près de l'extrémité distale du côté interne; fémurs 1 et 2 faiblement épaissis, à pilosité plus notable sur leur face externe, médiocre ailleurs; tibias 1 et 2 plus densément couverts de courts poils couchés, avec une paire de soies apicales internes, sans autres soies; tarses 1 et 2 courts sans pilosité spéciale, à protarse un peu plus long que l'article suivant; aiguillons plantaires apicaux d'un brun pâle; crochets bruns à pointe noire, pelotes jaunâtres à arête dorsale brune; fémur postérieur aminci basalement uniformément renflé sur ses trois quarts distaux y ayant deux fois et demie l'épaisseur du tibia; sa pilosité est très courte et clairsemée et sa face interne comporte une double rangée de six épines robustes assez courtes, émoussées, brunes, insérées sur tubercules saillants plus pâles; tibia postérieur droit, d'épaisseur uniforme, à pilosité très courte, ciliforme; sa face interne est garnie d'une série de verrucosités portant un court dard très fin oblique et porte une paire de faibles soies apicales; tarse postérieur comme les autres mais à protarse égal au double de l'article voisin.

Aile entièrement hyaline sans aucun rembrunissement, nervures d'un brun pâle, les antérieures plus foncées; nervation du type *Leptomydas*; nervure costale à fins poils d'un jaune pâle; la nervure bordante postérieure mince, décolorée, finement et courtement ciliée, présente à partir de la nervure anale sur les deux tiers distaux de sa section axillaire des cils allongés, penchés, à moitié apicale courbée et élargie (fig. 6/5); le tiers proximal du lobe axillaire et l'alula bien développée et arrondie non ciliés; 1re cellule postérieure aux deux ailes fermée de justesse (extrémité de R_1 en contact avec celle de la nervure M_1), cellule de la fourche en angle aigu ou faiblement équarrie à sa base, avec longue nervure récurrente; R-M bien distincte; section terminale de R_1 beaucoup plus longue que sa section

pénultième très courte fermant la cellule de la fourche; 3e cellule postérieure à nervures transversales apicale et basale courtes. Squame alaire à ourlet blanc cilié de blanc; balanciers d'un brun très pâle.

Abdomen allongé relativement large, cylindrique, à base plus étroite que le thorax, ne s'amenuisant que peu vers son extrémité qui est recourbé vers le bas; le 1er tergite est le plus court et bombé dans le sens antéro-postérieur, le 3e est le plus long et à partir de lui les tergites se raccourcissent vers la pointe en progression régulière, le 7e tergite étant le plus court et le plus étroit; les tergites sont d'un bleu d'azur à reflet cireux virant au brun marron très foncé au devant des marges postérieures jaunâtres dont ils sont ornés, à l'exception du 1er tergite qui est entièrement foncé à part une macule orangée au niveau de ses angles antérieurs; le 1er tergite présente une bande marginale antérieure déprimée élargie latéralement; les tergites 2, 3, 4 et 5 au voisinage de la partie latérale de leur bord antérieur ont des marges jaunes partielles, celle du 2e tergite étant la plus développée; les marges postérieures jaunes sont les plus larges aux tergites 2, 3 et 4. Les bullae disposées très latéralement saillantes, d'un brun noirâtre, en demi-ovale allongé à courbure antérieure, interceptent complètement les marges claires postérieures; leur grand axe transversal est à leur petit axe comme 18 à 8; elles sont distantes l'une de l'autre d'un peu plus que le double du grand axe et du bord latéral du tergite d'un peu plus que la longueur de cet axe. Une couche assez dense de poils d'un blanc argenté couvre le 1er tergite, les éléments les plus longs dirigés en éventail vers le dehors en occupent les aires latérales et les plus courts couchés et dirigés vers l'arrière en garnissent l'aire médiane; les tergites suivants à surface grenue portent des poils fins complètement couchés d'un jaune luisant très pâle, uniformément disséminés, un peu plus nombreux latéralement. Ventre d'un brun noirâtre luisant sans pruinosité et sans longue pilosité, mais à courts poils pâles couchés uniformément mais très lâchement distribués; des bandes marginales postérieures jaunes complètes, nettement délimitées, semblables à celles des tergites correspondants garnissent les sternites; le 8e tergite très court, en grande partie rétracté sous le 7e, montre un bord postérieur médian jaunâtre étroit et deux lobes latéraux semi-ovalaires d'un brun clair à bordure jaune; le 8e sternite de la demi-longueur du 7e est d'un brun noirâtre sans marge postérieure jaune et porte des poils comme ce dernier.

Hypopyge (fig. 12, A et B) court, à 9e sternite d'un brun noirâtre à l'exception de sa face postérieure et de ses processus digitiformes qui sont d'un brun clair, les cerques para-anaux partiellement et les valves du 9e tergite étant orangés; sa fine pilosité générale peu dense est semblable à celle des derniers tergites, mais des poils beaucoup plus longs occupent l'apex et le bord inférieur des valves du 9e tergite et forment une touffe quelque peu frisée sur la face postérieure du 9e sternite, tandis que ses processus digitiformes portent une frange inférieure assez longue; cerques para-anaux très parcimonieusement et courtement ciliés, à lobe supérieur profondément et à lobe inférieur faiblement échancré; 9e tergite représenté par deux courtes valves triangulaires réunies par un pont médian étroit; le 9e sternite court à bord inférieur arrondi porte une paire de processus digitiformes assez courts, horizontaux, faiblement inclinés l'un vers l'autre; sa face supérieure présente une large dépression médiane dont les bords délimitent vers l'avant deux lobes s'écartant l'un de l'autre, entre lesquels se place vers l'avant l'édéage brunâtre; celui-ci comporte une phallobase courte, trapue, globuleuse portant du côté ventral deux styles phalliques assez distants l'un de l'autre, divergents, de forme cylindrique à large ouverture terminale circulaire dont le bord est aminci et pâle; du côté dorsal se trouvent deux épimères voisins, subparallèles, en lamelle transversale triangulaire pointue dont chacune surplombe un des styles sans le dépasser (cfr M. Bequaert, 1961*a*, p. 11, fig. 10).

♀, allotype; de la même taille que le ♂, elle présente un ensemble de caractères de structure et d'ornementation en commun avec ce dernier qui permettent d'affirmer leur conspécificité. Elle possède entre autres la même garniture pruineuse si particulière au mésonotum et aux pleures, la même longue pilosité argentée au 1er tergite, avec absence de toute longue pilosité aux autres tergites et à tous les sternites. Comme caractères particuliers

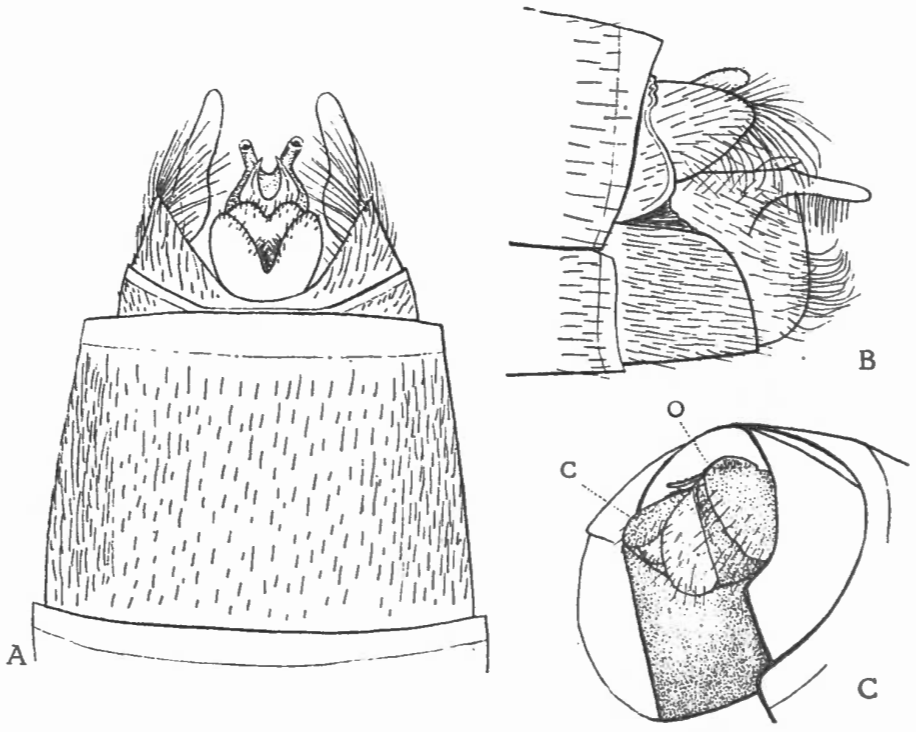

FIG. 12. — *Afromydas guichardi* n. sp.
A : ♂, hypopyge, vue dorsale; B : idem, vue latérale; C : ♀, apex de l'abdomen; o : oviscapte; c : cerci.

à la ♀ il y a la forme abdominale plus élargie à tergites surbaissés et sa coloration orangée uniforme à partir du 2e, avec bandes marginales postérieures d'un jaune orangé qui ressortent faiblement.

Tête comme chez le ♂ avec pilosité plus courte et moins touffue; trompe entièrement d'un brun noirâtre, légèrement recourbée vers le haut, deux fois aussi long que le grand axe de la cavité buccale, dépassant celle-ci de plus de la longueur de son labelle aplati et pointu sans pseudo-trachées visibles; longueurs comparatives : axe médian de la cavité buccale en forme d'ogive : 30; trompe à partir du palpifer : 55; labelle : 17; labium sans touffe basale mais avec quelques fines soies brunâtres perpendiculaires latéralement sur sa partie distale; palpifer échancré; palpe représenté par un court tubercule ovoïde d'un brun foncé portant quelques poils blancs. Mésonotum, scutellum et mésophragme comme chez le ♂, mais poils du mésonotum plus réduits et raréfiés, cette réduction surtout marquée sur la zone supra-notopleurale; pleures comme chez le ♂ avec mèche allongée et dense au bord postérieur du mésopleure. Pattes comme chez le ♂. Aile hyaline, à nervures brunes avec liséré étroit

mais distinct de rembrunissement le long des nervures de la moitié antérieure de l'aile, rembrunissement qui envahit à un degré variable les cellules voisines, la moitié postérieure de l'aile restant hyaline; 1re cellule postérieure presque fermée, la nervure M_{1+2} atteignant la costale en un point très voisin de l'apex R_1; pour les autres caractères comme chez le ♂, avec anomalie au niveau de l'apex de R_5 qui est atrophié.

Tous les tergites sont luisants et sans pruinosité comme chez le ♂ et portent à partir du 2e des poils fins d'un jaune très pâle, couchés, plus courts que chez le ♂; le 1er tergite est noir comme chez ce dernier; le 2e, légèrement brunâtre sur sa partie antérieure, porte une bande marginale antérieure déprimée noire et des bullae noirâtres, saillantes, en ovale étiré, un peu plus grandes que celles du ♂, très distantes l'une de l'autre; leur grand axe transversal équivaut à deux fois et demie leur petit axe; leur écart à un peu moins que trois fois l'axe transversal et leur distance du bord latéral du tergite à un peu plus que cet axe; les tergites 2 à 7, à surface moins grenue que chez le ♂, portent très latéralement une tache triangulaire brune à base contiguë à leur bord antérieur et à sommet postérieur arrivant pratiquement au contact avec leur bord postérieur, l'angle interne de la macule s'allongeant vers le dedans sans atteindre la ligne médiane; ventre entièrement luisant, d'un orangé pâle, à courts cils jaunâtres couchés très clairsemés et des bandes marginales postérieures jaunâtres nettes aux sternites y compris le 1er mais non le 7e. Huitièmes tergite et sternite courts, étroits, orangés, à cils fins pâles courts et redressés, peu nombreux, encerclant les terminalia (fig. 12 C) comprenant l'oviscapte et les cerques para-anaux; l'oviscapte tectiforme comporte comme habituellement une crête médiane courbe et deux aires latérales divisées en deux champs superposés par une crête horizontale saillante, ces surfaces portent des poils fins, pâles, clairsemés; l'inférieure, munie d'un bord postéro-inférieur épaissi, est inerme (comme dans le genre *Mydas* Fabr.) mais montre une série lâche de très courts chètules noirs couchés. Cerques para-anaux de teinte très claire, très finement et courtement velus à lobes dorsaux larges, saillants en dessous de l'oviscapte, le lobe ventral impair plus rétracté partiellement visible.

CEPHALOCERA Latreille, 1829.

Ce genre strictement éthiopien tel qu'il a été redéfini par Bezzi (1924) ne comprenait plus après épuration, sur les onze espèces africaines que Gerstaecker (1868) y incorporait, que cinq espèces toutes essentiellement endémiques en Afrique du Sud.

Le critère générique principal repose sur un caractère de la nervation alaire de valeur exclusive, jusqu'ici unique chez les *Mydaidae*, consistant en la naissance de la nervure M_4 fermant la 3e cellule postérieure à partir de la partie apicale de la cellule anale et non pas de la cellule basale postérieure comme c'est la règle. A cette caractéristique Bezzi ajoute des caractères complémentaires : une nervation pour le restant de type *Leptomydas* mais avec la 4e nervure (M_{1+2}) se jetant dans la 1re (R_1) (donc plutôt de type *Syllegomydas* Becker); des antennes longues, la trompe très longue et de forme particulière; le fémur postérieur épaissi et armé de deux rangées d'épines internes; le tibia postérieur sans éperon terminal; la forme particulière des appendices génitaux du ♂; l'oviscapte armé d'épines chez la ♀.

Sur les six espèces admises dans ce genre (cinq décrites et une inédite, décrite ci-après) deux dérogent aux caractères génériques quant à l'antenne et la trompe : le *Cephalocera brachycera* Bezzi ayant les antennes courtes; le *C. oldroydi* n. sp. ayant les antennes courtes et la trompe vestigiale. Nous ne croyons pas opportun à présent de séparer ces deux espèces génériquement des formes à antennes et trompes longues, considérant comme des variantes spécifiques la longueur de ces organes, ainsi que le degré de grosseur du fémur postérieur.

Nous admettons comme caractères génériques essentiels : le caractère particulier de la nervation alaire signalé par Bezzi, la structure particulière de l'édéage chez le ♂ (cfr M. Bequaert, 1921*a*, p. 14, fig. 13 et 16), la présence d'épines-gouges à l'oviscapte chez la ♀, des fémurs postérieurs armés de deux rangées internes d'épines, l'absence d'éperon apical au tibia postérieur, l'absence de pilosité au mésophragme. En outre, la présence d'une pilosité sur le scutellum est peut-être à envisager comme caractère générique.

Cephalocera oldroydi n. sp.

(Fig. 13 A, 14 A et B, 15 A et B.)

1 ex. Bulawayo (S. Rhodesia), 3.VI.1924 (Rhodesian Museum).

Espèce remarquable par sa petite taille, son hirsutisme prononcé surtout à la tête et aux pattes, et par la réduction de plusieurs organes (antennes, trompe, armature du fémur postérieur, alula, pelotes); par les caractéristiques de la nervation alaire et de la structure édéagique elle appartient indubitablement au genre *Cephalocera* Latr. dont elle réalise une forme régressive.

♂, holotype : taille (ex antennes) : 10 mm, de coloration générale sombre, d'un noir franc ou d'un brun foncé suivant les régions, à pilosité prédominante brune.

Tête (fig. 14) plus large que le thorax d'un brun foncé, noirâtre sur la dépression ocellaire, luisante, avec le long de l'orbite fronto-faciale une étroite bande de pruinosité mate jaunâtre avec une expansion en dedans sur la partie antérieure du front; espace interoculaire fronto-facial très large au niveau des antennes (environ quatre fois la largeur de l'œil à ce niveau) se rétrécissant faiblement au vertex mais fortement vers le bas; rapports de ses largeurs : au niveau des antennes : 40; au vertex : 34; entre les pôles inférieurs des yeux : 11; de part et d'autre de la dépression ocellaire étroite et peu profonde le vertex présente un large dôme occupé assez densément et de façon égale par des poils longs redressés dont la majeure partie en haut et en dedans est d'un jaune très pâle et terne, le restant en étant d'un brun noirâtre; le front proprement dit situé entre les étroites déclivités orbitaires est occupé par deux surfaces bombées oblongues dont les pôles internes se rapprochent sur la ligne médiane au-dessus et tout près du socle antennaire, ne laissant libre qu'un tout petit triangle glabre; ces deux dômes portent une longue et dense pilosité d'un brun noirâtre dépassant le 3e article antennaire; voussure faciale large faiblement saillante, uniformément couverte de longs poils d'un brun sombre; région mentonnière avec une encoche médiane, bombée latéralement et portant des poils longs d'un jaune pâle; occiput sans relief orbital avec pruinosité jaunâtre et rares poils pâles; pas de soies postverticales observables; ocelle vestigial antérieur en barre étroite noir brillant. Cavité buccale petite, étroite, déprimée, oblitérée pour sa majeure partie par une membrane fulcrale pâle munie de deux bandes chitineuses brunâtres; sa partie inférieure comporte un creux sur les bords duquel sont insérés les palpes brunâtres en courte tigelle à bout renflé muni d'une touffe de poils brunâtres; pas de palpifer et absence totale de trompe ou de production dénotant la présence d'un appareil buccal vestigial. Antennes très courtes, de la longueur de la tête d'un brun uniforme; 3e article court, environ une fois et demie la somme des deux articles basaux, élargi sur son tiers distal en chapiteau cylindro-conique délimité à sa base par une circulaire, s'articulant par courte interposition membraneuse avec la massue; celle-ci plus longue que le 3e article, en ovoïde très dilaté, présente une aire apicale sensillaire noirâtre et luisante délimitée par

un faible relief circulaire et surmonté d'un petit mamelon ombiliqué sans chète tactile observable; la massue ne présente pas de portion basale à texture spéciale délimitée par une empreinte circulaire (fig. 14 B).

Mésonotum noir, mat, granuleux, latéralement luisant, sans pruinosité appréciable; sa pilosité assez longue d'un jaune pâle terne occupe, de part et d'autre d'une large bande médiane nue, une fascie peu large comprenant sur sa moitié antérieure des poils longs

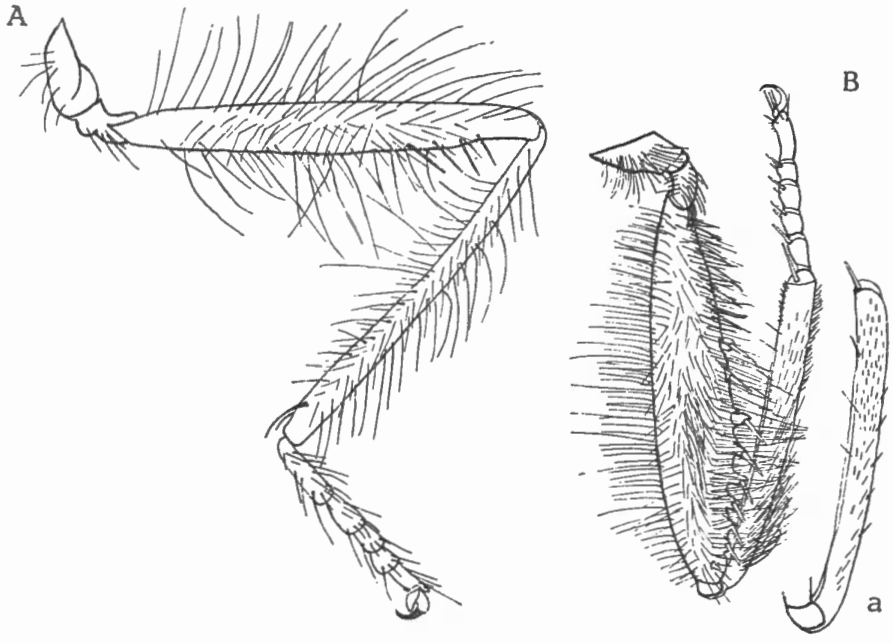

FIG. 13. — Patte III.
A : *Cephalocera oldroydi* n. sp., ♂, patte III, face antérieure;
B : *Cephalocera umbrina* GERSTAECKER, ♂, patte III, face postérieure;
a : tibia, face antérieure.

penchés vers l'arrière (sorte de crinière) qui plus en arrière deviennent plus courts et moins nombreux rejoignant la surface préscutellaire, velue de même façon; des poils analogues forment une collerette marginale : redressés sur le calus huméral, couchés dirigés vers le dehors en zone supra-notopleurale, dirigés en dedans en zones supra- et postalaires, les poils du calus postalaire étant très longs; un groupe de longs poils occupe l'espace entre la crinière antérieure et la bande supra-notopleurale. Scutellum noir luisant à poils rares d'un brun pâle sur sa bordure antérieure (probablement en grande partie abrasés chez l'exemplaire étudié); mésophragme brun, subluisant à faible pruinosité brunâtre, nue sur sa majeure partie avec au voisinage de ses bords latéraux une touffe de longs poils d'un brun pâle à reflet blanchâtre de même aspect que ceux occupant le métapleure et la partie latérale du 1er tergite; balanciers d'un brun pâle à capitule assombri.

Pleures, propleure inclus, d'un brun acajou clair très luisant avec faible pruinosité blanchâtre peu apparente sur la partie antérieure de l'hypopleure; prosternum d'un brun acajou, luisant, glabre avec quelques poils brunâtres près du propleure occupé par un groupe lâche de courts poils d'un brun pâle; mésopleure et sternopleure nus, ptéropleure à longs poils

brunâtres clairsemés sur toute sa surface; métapleure (convexité et aire plane sous-jacente) avec touffe dense et longue de poils brunâtres; hypopleure avec quelques poils au devant de la hanche.

Pattes d'un brun pâle uniforme luisant, hanches comprises; faibles et courtes, les postérieures plus longues, fortement et longuement garnies (hanches, fémurs et tibias) d'une pilosité inégale, brunâtre, uniformément disséminée sur toutes les faces; tibias antérieurs et moyens courbes, les postérieurs droits; tous les tibias avec deux longues et fines soies

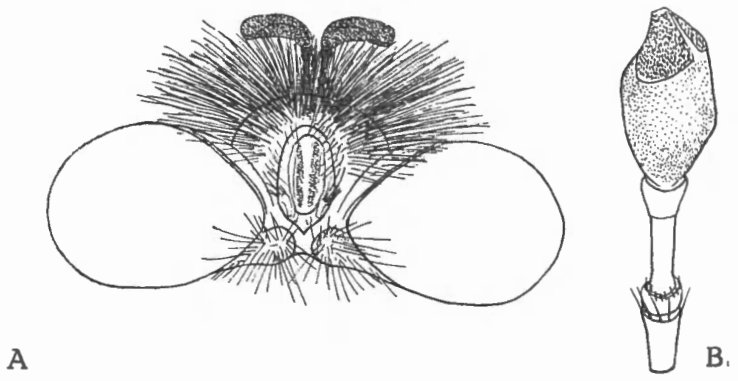

FIG. 14. — *Cephalocera oldroydi* n. sp., ♂.
A : tête, face et cavité buccale; B : antenne.

apicales internes noires; fémur postérieur faiblement épaissi, de largeur moindre que deux fois celle du travers tibial, à face interne munie sur son quart distal d'une double rangée de quelques (4 à 5) longues et fines épines noires, obliques, assez distantes sans tubercules basaux; le tibia postérieur un peu plus court que le fémur velu sur toutes ses faces porte du côté interne 4 à 5 très longs poils plus robustes; tarses antérieurs et moyens courts à protarse pas plus long que l'article suivant, à aiguillons plantaires fins et quelques longs poils; les tarses postérieurs plus longs, à aiguillons plantaires apicaux plus longs, le protarse une fois et demie l'article suivant; à toutes les pattes les crochets sont courts à large base, brunâtres à pointe noire; les pelotes très pâles sont fort raccourcies (fig. 13 A).

Aile claire non teintée à nervation typique pour le genre; bord alaire apical et postérieur apparemment non cilié; lobe axillaire effacé, alula réduite très étroite.

Abdomen étroit, allongé, de la largeur du thorax à sa base s'amincissant régulièrement jusqu'à sa pointe, à tergites surbaissés; tous les tergites d'un brun brou de noix uniforme terne à pruinosité brune, un peu plus clairs et faiblement luisants près des bords latéraux; les six premiers portent une étroite bande apicale complète d'un jaune pâle terne, brunâtre au milieu, avec une pruinosité latérale blanchâtre débordant quelque peu sur la surface voisine, la marge apicale des deux tergites basaux en étant dépourvue; les trois tergites basaux munis de poils longs en majorité bruns; le 1er moins longuement velu médialement porte de part et d'autre une touffe dense et longue avec quelques éléments antérieurs virant au blanc terne, le 2^{e} velu de même façon mais plus courtement vers l'arrière, le 3^{e} avec un groupe étroit de longs poils blanchâtres sur la partie latérale de sa bordure antérieure, le restant de ce tergite et les quatre suivants garnis de poils fins bruns, peu longs, couchés, clairsemés; bullae peu saillantes, brunâtres, faiblement luisantes très latéralement placées, interceptant entièrement la marge apicale jaune, très distantes, en ovale allongé; leur axe transversal

à l'axe antéro-postérieur comme 13 à 6, leur écart un peu plus que deux fois et demie le grand axe, leur distance du bord latéral du tergite un peu moindre que le petit axe. Sternites d'un brun uniforme très clair et luisant, sans marge apicale claire, uniformément munis de poils brunâtres clairsemés, ceux des sternites basaux pas beaucoup plus longs. Huitième tergite raccourci constitué médialement par une partie plus étroite échancrée vers l'arrière, déprimée, mate, nue, faiblement chitinisée et latéralement par une large valve triangulaire à bout arrondi garnie de poils bruns relevés; le 8e sternite de profil trapézoïde allongé, à bord postérieur droit, dépasse quelque peu le tergite et est velu comme lui.

Hypopyge court (fig. 15, A, B), mesurant avec le 8e anneau abdominal inclus à peu près une fois et demie la longueur du 7e anneau, d'un brun clair luisant, muni de poils brunâtres clairsemés de longueur modérée; 9e tergite représenté par deux valves triangulaires latérales à apex arrondi moins larges que celles du 8e tergite, réunies par un pont médian très étroit; cerques anaux fortement redressés garnis de fins et courts poils bruns, à lobe ventral entier, à lobe dorsal formant deux lobules profondément divisés; 9e sternite très court, naviculaire, à bout relevé et échancré avec un plan supérieur blanchâtre formant le plancher de la cavité de l'hypopyge; de son bord supérieur se détache de part et d'autre un processus digitiforme à bout non élargi fortement recourbé en dedans (forceps inférieur); ces processus restent distants l'un de l'autre, sont garnis d'une frange brune et portent au milieu de leur face interne une courte apophyse conique dirigée en dedans; l'édéage ne comporte pas de phallobase observable mais comprend deux très longs styles phalliques indépendants naissant côte à côte de la partie arrière du plan supérieur du 9e sternite; ces styles tubulaires se redressent verticalement pour venir se placer par leurs bouts derrière le cerque anal; ils s'écartent d'abord fortement l'un de l'autre pour s'incurver l'un vers l'autre sur leur quart terminal de sorte que leurs ouvertures circulaires faiblement évasées se placent vis-à-vis l'une de l'autre sur le plan médian; il n'existe apparemment pas d'apophyses annexes (épimère ou hypomère) à l'édéage, mais sur la plage située au devant des tubulures se remarque un petit mamelon circulaire d'un noir luisant.

Cephalocera umbrina Gerstaecker.

(Fig. 13 B, 15 C.)

Cette espèce depuis la description princeps du ♂ en 1868 n'a plus été signalée; dans le matériel sous examen elle est représentée par de nombreux ♂♂ et ♀♀, tous de la même localité et du même mois de capture; cela nous permet de préciser la variabilité de certains caractères et de décrire la ♀ inédite.

♂ : 9 ex., Ceres, Cape Province, novembre 1920 et 1924 (R. E. Turner).

Taille (ex antennes) variable, de 15 à 18 mm (taille du type : 7 ½ lignes ou 17 mm approxim.).

Chez l'exemplaire de 17 mm : aile : longueur 9,8 mm, largeur 3,1 mm; antenne : 1,85 mm; trompe 3,4 mm.

Tête noire luisante, à voussure faciale et péristome orangés, portant une dense pruinosité blanche sur l'occiput et le long de l'orbite fronto-faciale avec large expansion au devant de la voussure du vertex; pilosité de la tête abondante, longue; la touffe au niveau du vertex est d'un orangé pâle, moins foncé que la pilosité du mésonotum; partout ailleurs (front, face, menton, occiput) elle est blanche; aire médiane du front glabre à légère pruinosité grisâtre; ocelle antérieur sous forme d'une étroite barrette réfringente; occiput à courts poils; pas

de soies postverticales discernables. Cavité buccale étroite; palpes en courte tige à apex renflé portant quelques longs poils blancs; trompe très longue et mince, environ une fois et demie la hauteur de l'œil, à labelles très courts. Antennes longues d'un brun noirâtre avec la zone moyenne de la massue orangée; article basal légèrement plus épais et une fois et demie aussi long que le 2e, avec des poils blancs assez longs, le 2e n'en portant que quelques courts; 3e article long, cylindrique, nettement épaissi en manchon sur son tiers distal; massue en cylindro-cône allongé, un peu moins longue que le 3e article (dans le rapport de 11 à 14) dont il est séparé par une incisure articulaire circulaire et non par une articulation membraneuse; sa largeur maximale au niveau de son tiers apical est à sa longueur dans le rapport de 13 à 30, la base de la massue présente une très courte section délimitée par une empreinte circulaire faible; l'aire terminale déclive sensorielle à faible rebord semi-circulaire présente un reflet grisâtre et est surmontée d'un mamelon ombiliqué; la massue porte une pruinosité jaunâtre surtout visible sur son tiers basal. Pronotum noir, court, étroit, avec pruinosité blanchâtre et quelques poils, muni d'une crête transversale; sclérites cervicaux inféro-latéraux fusiformes d'un brun luisant. Mésonotum noir, mat, à granulations grossières ou chagrinement transversal; calus huméral et large macule en dedans de ce dernier d'un orangé clair; sur le calus postalaire une macule brunâtre; il y a une subluisance le long de la marge thoracique latérale qui chez certains exemplaires est orangée ou brunâtre. La longue pilosité du mésonotum est d'un orangé rougeâtre vif; elle forme, de part et d'autre d'une large bande médiane nue, en s'amincissant vers l'arrière une large fascie entre le bord antérieur du mésonotum et l'aire préscutellaire qu'elle occupe en entier, envahissant la moitié antérieure du scutellum; les poils en sont plus longs, plus denses sur sa partie antérieure large où ils sont redressés formant une sorte de crinière; en outre il y a une large fascie pileuse marginale, occupant les calus huméral et postalaire et les zones supra-notopleurale et supra-alaire, dont les longs poils sont dirigés en dedans; au niveau de la zone notopleurale les poils de la moitié externe de cette fascie sont dirigés vers le dehors surplombant les pleures; entre la fascie médiane et la fascie marginale existe une large bande nue; sur certains exemplaires la bande nue médiane porte une étroite raie faite d'une pruinosité orangée; la longue pilosité de la partie antérieure de l'écusson chez certains exemplaires retombe au-dessus de son bord postérieur; écusson noir, luisant et nu sur sa moitié postérieure et ses angles latéraux. Pleures nus, luisants, noirs, parfois brunâtres au ptéropleure et à l'hypopleure; mésopleure avec des sillons verticaux irréguliers rugueux au voisinage de son bord postérieur, métapleure terni par un fin duvet portant des poils d'un jaune pâle de moyenne longueur dirigés vers le haut et l'avant; l'hypopleure sur sa portion postéro-supérieure (en arrière du stigmate) porte un duvet jaunâtre très court disposé en lignes parallèles verticales; il est subluisant plus bas et moins pruineux et porte au devant de l'insertion de la hanche un groupe de poils. Propleure terni par une pruinosité grisâtre, occupé par des poils blancs sur sa convexité antérieure; prosternum luisant, nu, mais avec longue mèche blanche au devant de l'insertion de la hanche antérieure. Mésophragme orangé avec macule brune centrale, nu, mais garni d'un duvet fin grisâtre extrêmement court, formant un chagrinement transversal linéaire; la fossette latérale prémésophragmique en croissant allongé est brunâtre luisante à surface irrégulièrement bosselée. Balanciers d'un jaune pâle à capitule allongé.

Les pattes sont orangées, les hanches luisantes noirâtres et le fémur postérieur à un degré variable noirâtre, crochets orangés à pointe noire et pelotes longues, jaunâtres à arête brune luisante. Pilosité assez longue et blanche sur toutes les hanches, très courte et blanche aux trochanters; fémurs 1 et 2 peu épaissis, munis d'une pilosité d'un jaune très pâle, abondante et longue, surtout dense sur la face externe, les poils au voisinage

de l'extrémité distale ayant un aspect frisé; ces poils sont plus longs que le travers fémoral; tibias 1 et 2 droits, un peu plus longs que leurs fémurs, sans épines remarquables, à pilosité jaune pâle comportant tout le long de la face postérieure une frange dense de très longs poils gros obliquement insérés (plus longs et plus gros que ceux du fémur); face externe à poils moins denses et beaucoup plus courts; faces antérieure et interne à court duvet; deux soies apicales internes principales fortes et brunes; en outre la face interne du tibia moyen porte quelques longs poils très distants; tarses 1 et 2 courts, les quatre premiers articles courts subégaux, distitarse le double de l'article précédent; pilosité courte, une paire d'aiguillons plantaires subapicaux brunâtres. Fémur postérieur (fig. 13 B) fortement renflé, sa largeur maximale à peu près trois fois celle du tibia, à face interne occupée par une double et longue rangée d'épines (9 à 11) robustes, assez courtes, à pointe émoussée, brunâtres, obliquement insérées sur des tubercules saillants brunâtres, inégalement distantes, les distales étant les plus rapprochées les unes des autres; il porte des poils d'un blanc franc très longs et touffus sur ses faces postérieure et externe, sur cette dernière ils sont redressés y atteignant la longueur du travers fémoral; les poils sont beaucoup moins longs, moins abondants et couchés sur les faces antérieure et interne; tibia postérieur très faiblement arqué, d'un huitième plus court que le fémur, les deux tiers proximaux du bord interne amincis en crête, le tiers distal en étant arrondi et muni d'une très courte serration; sa face antérieure porte une série irrégulière d'environ sept très fines soies allongées brunâtres et un semis de très courtes soies brunes; le tibia porte en outre une très courte et rare pilosité générale jaune pâle et sur à peu près les deux tiers proximaux de sa face postérieure une longue frange peu dense de poils blancs relevés; deux soies apicales internes principales brunes; tarses comme les antérieurs à protarse guère plus long que l'article voisin.

Ailes subhyalines avec une large zone nettement brunie d'intensité variable suivant l'exemplaire sur ses aires moyenne et antérieure, épargnant la cellule costale, le quart apical et une large bordure postérieure de la membrane (comportant presque entièrement la 2e cellule sous-marginale, les trois cellules postérieures, la cellule axillaire, la cellule anale et la 2e cellule basale), il y a un noyau clair dans la cellule discoïdale et un halo assombri au bord antérieur de la 3e cellule postérieure et à la base de la cellule de la fourche cubitale. Nervures d'un brun clair; costale faiblement épaissie à sa base avec quelques poils d'un jaune pâle suivis d'une courte et rare serration jusqu'à l'apex de R_1 au-delà duquel la nervure bordante devenue fine et incolore est totalement privée de cils jusques et y compris l'alula qui est arrondie; préfurca longue sans moignon récurrent; 1re cellule postérieure à très court pédicule terminal; ouverture de la 2e cellule sous-marginale sur R_1 large, de même largeur que celle de la 1re cellule postérieure, mais moindre que celle de la 1re cellule sous-marginale; base de la cellule de la fourche cubitale équarrie à moignon récurrent aussi long que le manche de la fourche; nervure M_4 fermant la 3e cellule postérieure, naissant de la cellule anale au-delà du milieu de la section distale de la nervure qui ferme cette dernière; cellule anale à long pédicule; nervure vestigiale Cu_2 dans la cellule anale bien chitinisée, nervure axillaire très courte, vestigiale; cellule discoïdale à apex très étroit fermée par une nervure plus courte que la R-M et ayant environ le cinquième de la transversale qui ferme la 3e cellule postérieure; squame alaire brunâtre à ourlet blanc frangé de blanc.

Abdomen allongé cylindro-conique comprimé latéralement, à sa base large comme le mésophragme, s'amenuisant ensuite régulièrement jusqu'au 5e tergite, s'élargissant quelque peu au-delà; couleur générale des tergites d'un noir luisant brunissant latéralement, avec une bande apicale nette et complète d'un jaune pâle aux cinq premiers; une faible marge apicale latéralement au 6e, le 7e en étant démuni; ces marges claires peu larges portent

en leur milieu une macule brune aux deux premiers tergites; bullae larges débordant notablement la marge postérieure, saillantes, d'un brun acajou luisant, ovalaires; leur grand axe transversal est le double de l'axe antéro-postérieur, l'écart entre elles environ la valeur du petit axe, leur distance du bord latéral du tergite environ une fois et demie cette valeur. A partir du 3e tergite une zone transversale peu large de pruinosité grisâtre dense couvre

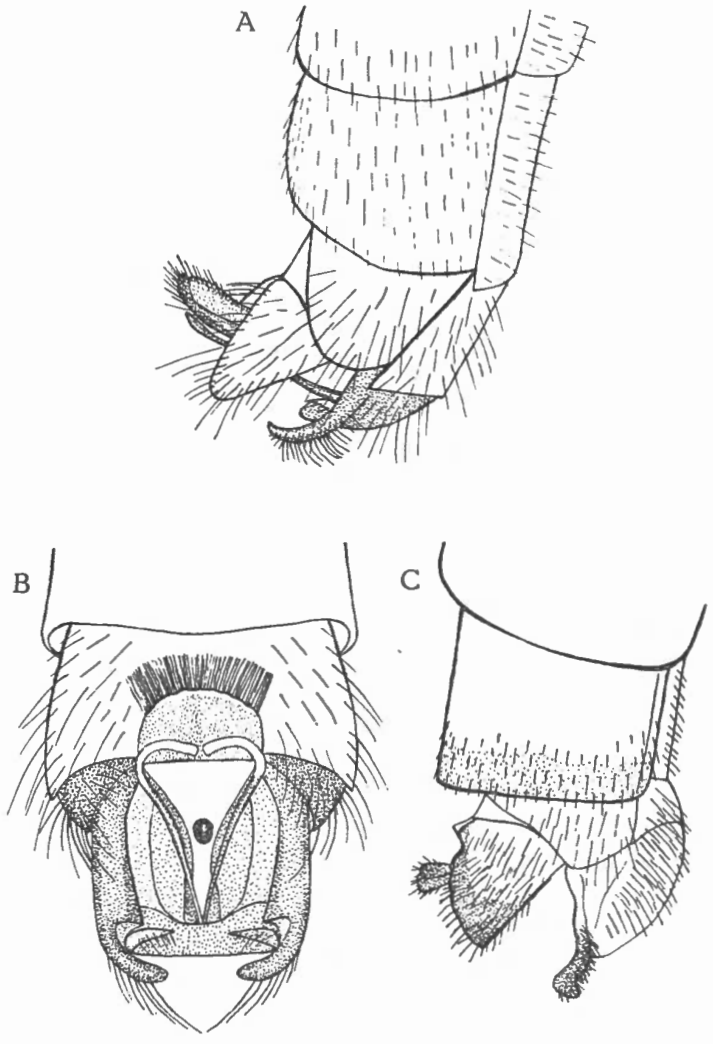

FIG. 15. — Hypopyges.
A : *Cephalocera oldroydi* n. sp., face latérale; B : idem, face dorsale;
C : *Cephalocera umbrina* GERSTAECKER, face latérale.

la partie postérieure des tergites, ternissant les marges jaunâtres et s'élargissant quelque peu latéralement; cette pruinosité occupe environ le tiers postérieur des tergites 6 et 7. Une pilosité longue et blanche couvre le 1er tergite, les zones antéro-dorsale et latérales du 2e et les angles antéro-latéraux du 3e; partout ailleurs la pilosité est très courte, couchée, très dispersée, à reflet jaunâtre respectant les marges claires des tergites; sternites étroits d'un brun très clair avec soupçon de marge postérieure pâle aux 2e et 3e; ils portent une pilosité blanche, redressée, de peu de longueur, uniformément et lâchement distribuée, nettement plus longue sur

les sternites 2 et 3. Le 8e sclérite fortement raccourci enchâsse l'hypopyge; son tergite présente dorsalement une étroite bande mate, noirâtre, faiblement chitinisée et glabre, et latéralement de part et d'autre une valve verticale triangulaire brunâtre courtement velue; son sternite est court, plus ou moins rectangulaire s'appliquant intimement contre la base du 9e sternite et portant la même pilosité que ce dernier.

L'hypopyge (fig. 15 C) est court d'un brun subluisant, faiblement garni de courts poils pâles, la pilosité la plus longue située sur les flancs du 9e sternite avec une faible frange au bord inférieur de son apophyse corniforme; cerque para-anal à poils pâles, fins et courts; 9e tergite formant deux valves latérales trapézoïdes obliquement relevées à angle distal à peu près droit, à bord supérieur irrégulièrement festonné, réunies par un pont médian très étroit; cerques courts à lobe ventral court non échancré, à lobe dorsal profondément et anguleusement divisé; 9e sternite naviculaire, ovoïde de profil, muni de chaque côté au niveau de la section distale de son bord supérieur d'un processus en corne, d'un noir luisant, comprimé latéralement, à apex élargi et arrondi, quelque peu relevé et incurvé pouvant chez certains exemplaires rencontrer celui du côté opposé (forceps inférieur); de la face interne de ce processus vers sa base se détache une apophyse allongée, fusiforme dirigée en dedans. Le 9e sternite présente à son bord postéro-supérieur une dépression médiane; son plan supérieur est blanchâtre, de consistance molle, à plissements transversaux et forme en quelque sorte un plancher bilobé à la cavité hypopygiale, au devant duquel se place l'édéage; celui-ci d'un brun pâle comporte une base (phallobase) en forme de plaque ovalaire transversale munie en arrière d'une étroite crête transversale arrondie (hypomère) et supportant sur sa plage antérieure les styles phalliques; ceux-ci comprennent une paire de très longues tubulures placées côte à côte, très écartées à leur base, se redressant en direction arrière; elles s'écartent l'une de l'autre par leurs deux tiers basaux qui sont quelque peu comprimés dans le sens antéro-postérieur pour devenir ensuite plus cylindriques et s'incurver régulièrement l'une vers l'autre de sorte que leurs ouvertures circulaires (gonopore), quelque peu évasées en cornet, arrivent vis-à-vis l'une de l'autre sur le plan médian; chez certains exemplaires les extrémités des styles s'entrecroisent et dans cette éventualité les apex du forceps inférieur se touchent; sur le plancher hypopygial au devant de la phallobase se trouve une aire quadrangulaire pâle au centre de laquelle se place une lamelle chitineuse rectangulaire, noire, couchée, dont le bord antérieur est légèrement excavé, et qui représente probablement un épimère (cfr M. Bequaert, 1961*a*, p. 15, fig. 16).

Remarques :

1° Dans la série des 9 ♂♂ examinés de même provenance les variations individuelles s'observent principalement : dans la couleur de certaines parties (coloration plus ou moins noirâtre du fémur postérieur, plus ou moins brunâtre du tibia postérieur; présence d'une macule brune médiane aux marges apicales des tergites; couleur de la pilosité du vertex qui peut être d'un jaune très pâle, mêlé de poils blancs; la coloration de la massue antennaire pouvant être presque entièrement orangée); dans l'extension variable de la pruinosité aux hypopleures et aux parties postérieures des tergites; dans des variantes de la nervation (entre autres le degré d'ouverture de la 1re cellule postérieure, l'étroitesse variable de l'apex de la cellule discoïdale, la disposition différente aux deux ailes de certaines nervures); signalons aussi la présence d'anomalies sous la forme de courtes tigelles sur certaines nervures.

2° Un exemplaire ♂ de Mossel Bay (Cape Province), octobre 1921 (R. E. Turner), de petite taille (14 mm) et dépourvu d'antennes, constitue une variété chromatique plus

caractérisée que nous nommons *Cephalocera umbrina* var. *albida* var. nov. Ses caractères morphologiques se superposent à ceux de *Ceph. umbrina typica*, mais elle présente une pilosité uniformément blanche, une marge apicale jaune plus large au 2e tergite passant au devant de la bulla, qui est nettement bordée par une ligne noire, et une pruinosité blanchâtre de la partie postérieure des tergites strictement limitée aux marges apicales claires. Cet exemplaire semble différer de l'exemplaire ♂ de *Ceph. fascipennis* Macq. (1838) décrit par Bezzi (1924, p. 230). L'auteur signale entre autres chez cette espèce : l'antenne complètement noire, une trompe de 2,5 mm (donc plus courte), les épines du fémur postérieur noires, le tibia postérieur noirci distalement, les nervures en majorité noirâtres, une zone enfumée de l'aile plus étendue, l'ouverture de la 2e cellule sous-marginale étroite, plus étroite que celle de la 1re cellule postérieure, l'apex de la cellule discoïdale élargi et celui de la 3e cellule postérieure ponctiforme; il ne signale ni la villosité scutellaire, ni la longue frange pileuse aux deux tiers basaux de la face postérieure du tibia postérieur.

3° Un exemplaire ♂ de Howers (Cape Province), 1.X.1956 (C. B. Cottrell), incomplet, représente une variation locale de *Cephalocera umbrina*, caractérisée par l'absence de marge postérieure jaunâtre au tergite basal et par la pruinosité blanchâtre ternissante aux tergites 3 à 7 strictement limitée aux marges postérieures jaunâtres (2e au 4e) ou brunâtres (5e au 7e), de sorte que la partie noire des tergites est entièrement luisante; en outre le brunissement de l'aile est très faible.

♀ : 11 ex., Ceres (Cape Province), novembre 1920 (R. E. Turner).
Taille : 12 à 16 mm (ex antennes).

Caractérisée par la forme surbaissée de l'abdomen; par une pilosité fortement réduite (thorax, abdomen) en densité et en longueur, seule la pilosité céphalique étant restée longue mais notablement plus courte et plus clairsemée que chez le ♂; cette réduction de la villosité est aussi très manifeste aux pattes où elle est ciliforme.

Tête : comme chez le ♂; vertex à poils courts, érigés, clairsemés, d'un jaune pâle; ceux du front et de la voussure faciale plus longs, blanchâtres; mésonotum d'un noir terne, granuleux, à bordures latérale et postérieure brunâtres; au niveau de l'emplacement des fascies pileuses du ♂ il subsiste un semis de très courts cils dorés couchés sur fond à légère pruinosité peu apparente de même teinte; la bande médiane nue présente parfois une légère raie médiane pruineuse dorée nantie de quelques cils dorés; des poils un peu plus longs de même teinte occupent le calus huméral et une courte plage au-dessus du notopleure, les poils y étant peu denses et couchés transversalement sans dépasser le rebord du notopleure; écusson à reflet doré avec sur la moitié basale quelques courts poils d'un jaune pâle; mésophragme comme chez le ♂; fossette latérale prémésophragmique en croissant glabre, luisante, occupée par des sillons parallèles; pleures d'un brun noirâtre luisant, à pruinosité limitée comme chez le ♂; poils du propleure très courts et rares, ceux de l'hypopleure au devant de la hanche plus longs.

Pattes d'un brun clair uniforme parfois plus foncé, avec les hanches noirâtres et le fémur postérieur sombre mais à partie distale interne d'un brun clair; leur pilosité générale est très réduite; aux deux paires antérieures elle est d'un jaune très pâle, très courte et couchée; les fémurs ont sur leur face antérieure des poils plus longs et redressés; les tibias en outre ont en situation antéro-externe et externe une série double de 7-10 longues soies brunâtres, assez distantes, de même en situation postéro-externe et postérieure; elles sont plus longues que le travers du support et surtout plus robustes au tibia moyen en situation

postéro-externe; deux soies apicales internes aux tibias; le fémur postérieur un peu moins robuste que chez le ♂ porte une double rangée interne d'épines en nombre variable (7 à 11 par rangée) généralement plus nombreuses sur la rangée postérieure, robustes, acérées, peu longues, insérées obliquement sur des tubercules très saillants; sa pilosité générale très courte et blanche, couchée; le long du bord externe une série de poils plus longs érigés; tibia postérieur à courts poils d'un jaune pâle couchés, sur le quart distal de sa face interne quelques (environ quatre) courtes épines robustes brunes, tout le long du bord externe une serration régulière de courtes soies épineuses obliques; parfois sur le tiers distal de la face externe trois courtes soies; tarses comme chez le ♂ à protarses à peine plus longs que l'article suivant.

Ailes à zone de brunissement comme chez le ♂ mais habituellement plus effacée; nervures en majorité d'un brun très pâle; pas de ciliation marginale apicale ou postérieure; 1re cellule postérieure largement ouverte sur la nervure R_1 avec un pédicule terminal inexistant ou parfois extrêmement court, les nervures R_1 et M_{1+2} se touchant à leurs apex.

Abdomen plus large et plus surbaissé que chez le ♂, entièrement luisant sans trace de pruinosité; seules les quatre ou cinq premiers tergites à marges postérieures d'un jaune pâle, le 8e parfois avec une marge brunâtre; bullae d'un brun luisant généralement plus pâle que chez le ♂, entourées d'une ligne foncée, de même forme mais plus petites que chez le ♂ (grand axe transversal à peu près deux fois le petit axe, distance entre les bullae un peu plus que le double du grand axe, leur distance du bord latéral du tergite un peu moindre que le grand axe); pilosité des tergites pâle, ciliforme, couchée, très clairsemée, celle des trois derniers (6, 7 et 8) érigée, penchée vers l'avant, plus dense et plus longue aux deux derniers; des poils un peu plus longs et couchés occupent les parties antéro-latérales du 1er tergite et le bord antérieur du 2e.

Ventre d'un brun pâle uniforme, luisant, sans marges sternales postérieures pâles, à ciliation pâle très rare et courte, celle des trois derniers sternites (6, 7 et 8) redressée et penchée vers l'avant. Oviscapte brun foncé luisant à crête médiane saillante et courbe, à plages latérales portant une pilosité fine assez longue jaune pâle et occupées le long de leur bord semi-circulaire postérieur par une rangée de sept (exceptionnellement 8) épines-gouges d'un brun clair; les cerques anaux sous-jacents densément garnis de poils jaunâtres plus longs que ceux de l'oviscapte.

Remarques :

1° Parmi les 11 ♀♀ examinées, les variations individuelles portent surtout sur le nombre des tergites munis de bande apicale jaune, pouvant varier de 4 à 5 (exceptionnellement 7 chez un exemplaire), sur la présence ou l'absence d'un court pédoncule à la 1re cellule postérieure, sur la forme de la cellule de la fourche cubitale, sur la largeur de l'apex de la cellule discoïdale, sur l'intensité du brunissement de l'aile dont l'étendue est toujours la même. Un des exemplaires présente de façon marquée des caractères de vestiture masculins : ébauche d'une crinière correspondant au tiers antérieur de la fascie thoracique du ♂, développement plus prononcé de la pilosité aux deux tergites basaux et de celle des hanches et du fémur postérieur sans égaler celle du ♂.

2° Une ♀ de Howers (Cape Province), 1.X.1956 (C. B. Cottrell) (antennes absentes), diffère des autres ♀♀ étudiées par plusieurs caractères avec tendance au mélanisme (entre autres aire médiane de la voussure faciale noircie; nuage de brunissement alaire plus sombre et plus étendu englobant toute la cellule costale; les parties claires de la membrane sont

également très faiblement teintées de brun; tergites plus foncés avec réduction du nombre et de la largeur des marges apicales jaunâtres, les trois premiers en étant pourvus, aux autres seulement avec une ébauche très latéralement placée); elle diffère en plus de la ♀ typique, par la pilosité frontale presque entièrement jaunâtre et par des particularités mineures de la nervation inégale aux deux ailes (entre autres l'apex de la 1re cellule postérieure est plus étroite et son pédoncule terminal plus long; l'extrémité de la cellule discoïdale plus large). Cet exemplaire représente sans doute la ♀ d'une variété purement locale de *Cephalocera umbrina*, dont le ♂ de même provenance a été signalé plus haut.

RÉSUMÉ

L'auteur nomme conformément aux règles de la nomenclature zoologique les trois sous-familles de *Mydaidae* qu'il a établies en 1961. Il décrit quatorze espèces et deux variétés inédites et établit deux genres nouveaux de cette famille pour la région éthiopienne.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BEQUAERT, M., 1961*a*, *Contribution à la connaissance morphologique et à la classification des* Mydaidae. (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., t. XXXVII, n° 19, pp. 1-18.)

— 1961*b*, Mydaidae *paléarctiques nouvelles ou peu connues.* (*Ibid.*, t. XXXVII, n° 34, pp. 1-36.)

BEZZI, M., 1924, *The South African* Mydaidae *as represented in the South African Museum.* (Ann. South African Museum, vol. XIX, pp. 191-234.)

BRUNETTI, E., 1929, *New African Diptera.* (Ann. Mag. Nat. Hist., 10 série, vol. 4, n° 19, pp. 1-35.)

GERSTAECKER, A., 1868, *Systematische Uebersicht der bis jetzt bekannt gewordenen* Mydaidae. (Stettin Entom. Zeitg., XXIX, pp. 65-103, pl. I.)

SACK, P., 1934, Mydaidae. (In E. LINDNER, Fliegen der Palaearct. Region, 23, Lief. 79, pp. 1-28.)

— 1935, *Eine neue* Mydaidae *aus Süd Africa.* (Ann. Transvaal Museum, vol. XV, pt 4.)

SÉGUY, E., 1928, *Études sur quelques* Mydaidae *nouveaux ou peu connus.* (Encycl. entomol., série B : Diptera, t. IV, fasc. 3 et 4, pp. 129-156.)

— 1929, *Un* Mydaidae *nouveau de l'Afrique Orientale portugaise.* (Ann. Soc. Ent. France, vol. 98, p. 110.)

— 1931, *Contribution à l'étude de la Faune du Mozambique. Voyage de M. P. Lesne 1928-1929.* (Bull. du Museum, 2e série, t. III, n° 1.)

— 1934, *Diptères d'Afrique.* (Encycl. Ent. Diptera, VII, p. 69.)

— 1960, *Un nouveau* Leptomydas *de Madagascar.* (Bull. du Museum, 2e série, t. 32, n° 2, pp. 154-156.)

STUCKENBERG, B. R., 1955, *A new Mydaid Fly from South Africa.* (Ann. Natal Museum, vol. XIII, pt 2, pp. 243-246.)

INDEX

A

Pages

Afroleptomydas M. BEQUAERT 4, 14
Afromydas n. gen. 4, 50

B

bezzianus (Afroleptomydas) n. sp. 26
brachycera (Cephalocera) BEZZI 55

C

Cephalocera LATREILLE 4, 55
conopeus (Leptomydas) SACK 10
conopsoides (Heteroleptomydas) n. sp. 10
crassipes (Haplomydas) BEZZI 5

D

Dallonii (Syllegomydas) SÉGUY 4
Diochlistinae 3
Diochlistus GERSTAECKER 3

E

Eclyphus GERSTAECKER 3
Eremohaplomydas M. BEQUAERT 4
Eremomydas SEMENOV 4

F

fascipennis (Cephalocera) MACQUART 64
flavomarginata (Rhopalia) BRUNETTI 10

G

guichardi (Afromydas) n. sp. 50

H

Halterorchis BEZZI 4
Haplomydas BEZZI 4
Heleomydas SÉGUY 5
Heteroleptomydas n. gen. 4, 10

J

junodi (Afroleptomydas) n. sp. 34

L

lanipes (Afroleptomydas) BEZZI 25
Leptomydas (GERSTAECKER) 4, 50
Lesnei (Heleomydas) SÉGUY 5

M

Pages

mauricei (Afroleptomydas) n. sp. 15
matetsiensis (Afroleptomydas) n. sp. 46
milnertonensis (Afroleptomydas) n. sp. 42
Mitrodetus GERSTAECKER 3
Mydainae 3
Mydas FABRICIUS 3
Mydaselpis BEZZI 4

N

nitens (Afroleptomydas) n. sp. 20
nitidus (Afroleptomydas) BEZZI 20
Nomoneura BEZZI 4

O

oldroydi (Cephalocera) n. sp. 56
opacus (Afroleptomydas) BEZZI 30

P

paganus (Leptomydas) GERSTAECKER 14
peringueyi (Mydaselpis) BEZZI 10
Perissocerus GERSTAECKER 3
proximus (Syllegomydas) SÉGUY 4
pseudolanipes (Afroleptomydas) n. sp. 23
pseudo-opacus (Afroleptomydas) n. sp. 31

R

Rhopalia MACQUART 10
rudebecki (Afroleptomydas) M. BEQUAERT 15
rufithorax (Afroleptomydas) BEZZI 14

S

subclausus (Afroleptomydas) BEZZI 34
Syllegomydainae 3
Syllegomydas BECKER 3, 4

T

turneri (Afroleptomydas) n. sp. 38
turneri var. *pallidus* n. var. 42

U

umbrina (Cephalocera) GERSTAECKER 59
umbrina var. *albida* n. var. 64

W

Westermanni (Afroleptomydas) WIEDEMANN 11, 25